

Institut Royal Colonial Belge

SECTION DES SCIENCES MORALES  
ET POLITIQUES

Mémoires. — Collection in-8°.  
Tome XVII, fasc. 2.

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

SECTIE VOOR MORELE EN POLITIEKE  
WETENSCHAPPEN

Verhandelingen. — Verzameling  
in-8°. — Boek XVII, afl. 2.

---

# LE CONGRÈS VOLTA DE 1938

ET

## SES TRAVAUX SUR L'AFRIQUE

PAR

**O. LOUWERS**

Membre titulaire de l'Institut Royal Colonial Belge.

Avec la collaboration de

**V. GELDERS**

Membre associé de l'Institut Royal Colonial Belge



**BRUXELLES**

Librairie Falk fils,  
GEORGES VAN CAMPENHOUT, Successeur,  
22, rue des Paroissiens, 22.

**BRUSSEL**

Boekhandel Falk zoon,  
GEORGES VAN CAMPENHOUT, Opvolger,  
22, Parochianenstraat, 22.

---

1949

En vente à la Librairie FALK Fils, G. VAN CAMPENHOUT, Succ<sup>r</sup>.  
Téléph. : 12.39.70 22, rue des Paroissiens, Bruxelles C. C. P. n° 142.90

Te koop in den Boekhandel FALK Zoon, G. VAN CAMPENHOUT, Opvolger.  
Telef. : 12.39.70 22, Parochianenstraat, te Brussel. Postrekening : 142.90

LISTE DES MÉMOIRES PUBLIÉS AU 15 JANVIER 1949.

COLLECTION IN-8°

SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Tome I.

PAGÈS, le R. P., *Au Ruanda, sur les bords du lac Kivu (Congo Belge). Un royaume hamite au centre de l'Afrique* (703 pages, 29 planches, 1 carte, 1933) . . . fr. 250 »

Tome II.

LAMAN, K.-E., *Dictionnaire kikongo-français* (XCIV-1183 pages, 1 carte, 1936) . . . fr. 600 »

Tome III.

1. PLANQUAERT, le R. P. M., *Les Jaga et les Bayaka du Kwango* (184 pages, 18 planches, 1 carte, 1932) . . . fr. 90 »
2. LOUWERS, O., *Le problème financier et le problème économique au Congo Belge en 1932* (69 pages, 1933) . . . fr. 25 »
3. MOTTOULLE, le Dr L., *Contribution à l'étude du déterminisme fonctionnel de l'industrie dans l'éducation de l'indigène congolais* (48 p., 16 pl., 1934) . . . fr. 60 »

Tome IV.

- MERTENS, le R. P. J., *Les Badzing de la Kamtsha :*
1. Première partie : *Ethnographie* (381 pages, 3 cartes, 42 figures, 10 planches, 1935) . . . fr. 120 »
  2. Deuxième partie : *Grammaire de l'Idzing de la Kamtsha* (XXXI-388 pages, 1938) . . . fr. 230 »
  3. Troisième partie : *Dictionnaire Idzing-Français suivi d'un aide-mémoire Français-Idzing* (240 pages, 1 carte, 1939) . . . fr. 140 »

Tome V.

1. VAN REETH, de E. P., *De Rol van den moederlijken oom in de inlandsche familie* (Verhandeling bekroond in den jaarlijksken Wedstrijd voor 1935) (35 blz., 1935) . . . fr. 10 »
2. LOUWERS, O., *Le problème colonial du point de vue international* (130 pages, 1936) . . . fr. 50 »
3. BITTREMIEUX, le R. P. L., *La Société secrète des Bakhimba au Mayombe* (327 pages, 1 carte, 8 planches, 1936) . . . fr. 110 »

Tome VI.

MOELLER, A., *Les grandes lignes des migrations des Bantous de la Province Orientale du Congo belge* (578 pages, 2 cartes, 6 planches, 1936) . . . fr. 200 »

Tome VII.

1. STRUYF, le R. P. I., *Les Bakongo dans leurs légendes* (280 pages, 1936) . . . fr. 35 »
2. LOTAR, le R. P. L., *La grande chronique de l'Ubangi* (99 p., 1 fig., 1937) . . . fr. 30 »
3. VAN CAENEGHEM, de E. P. R., *Studie over de gewoontelijke strafbepalingen tegen het overspel bij de Baluba en Ba Lulua van Kasai* (Verhandeling welke in den Jaarlijksken Wedstrijd voor 1937. den tweeden prijs bekomen heeft) (56 blz., 1938) . . . fr. 20 »
4. HULSTAERT, le R. P. G., *Les sanctions coutumières contre l'adultère chez les Nkundó* (Mémoire couronné au Concours annuel de 1937) (53 pages, 1938) . . . fr. 20 »

Tome VIII.

HULSTAERT, le R. P. G., *Le mariage des Nkundó* (520 pages, 1 carte, 1938) . . . fr. 200 »

LE  
CONGRÈS VOLTA DE 1938  
ET SES TRAVAUX SUR L'AFRIQUE

PAR

**O. LOUWERS**

MEMBRE TITULAIRE DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE.

avec la collaboration de

**V. GELDERS**

MEMBRE ASSOCIÉ DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE.

---

Mémoire présenté à la séance du 26 janvier 1942.

---

*Ce travail fut présenté à l'Institut en janvier 1942.  
La guerre et les difficultés matérielles qui l'ont suivie  
en ont retardé l'impression jusqu'à ce jour.  
Nous croyons qu'il a conservé son actualité et son utilité.*

Mars 1948.

---

# LE CONGRÈS VOLTA DE 1938

## ET SES TRAVAUX SUR L'AFRIQUE (1)

### INTRODUCTION.

Du 4 au 11 octobre 1938, à l'initiative de l'Académie Royale d'Italie et dans le cadre de la Fondation VOLTA, se tint à Rome un congrès qui n'eut pas, à mon sens, le retentissement qu'il méritait. Les événements européens qui se déroulèrent avant le Congrès (il se réunit au lendemain de la crise de Munich) et ceux qui suivirent (ils ne sont que trop connus) détournèrent de ces assises l'attention du public. Au surplus, le compte rendu définitif du Congrès ne parut qu'à la fin de 1939. Je m'apprêtais à en faire une étude pour la Section des Sciences morales et politiques de l'Institut Royal Colonial Belge, quand le 10 mai éclata. Je ne dirai pas que j'en oubliai le sujet; il n'en fut pas moins placé à l'arrière-plan de mes préoccupations. Longtemps, d'ailleurs, il me parut dépassé par les événements. Les loisirs forcés que me laisse la situation présente m'ont amené à le reprendre, et j'ai jugé que, malgré ce long retard, il y a encore intérêt, un grand intérêt même, à donner quelques renseignements sur les travaux du Congrès.

\*  
\*\*

---

(1) *Convegno di Scienze Morali e Storiche, 4-11 Ottobre 1938, XVI, Tema l'Africa* (Roma. Reale Accademia d'Italia, 1938, XVIII). Toutes les citations de ce travail sont tirées de cet ouvrage.

### Qu'est la Fondation VOLTA ?

« La « FONDATION VOLTA », dit le Président de l'Académie<sup>(1)</sup> dans un discours qu'il prononça à l'ouverture du Congrès, « a été instituée grâce à la munificence de la Société Edison de Milan, auprès de l'Académie Royale d'Italie; elle convoque chaque année les hommes de science et les personnalités compétentes de divers pays en vue de discuter un thème d'une importance particulière dans la vie intellectuelle de notre temps. Le but de ces réunions est d'établir un rapprochement de plus en plus grand entre ceux qui participent à l'activité scientifique, ainsi qu'entre les personnes de haute culture en vue de l'examen des grands problèmes qui reflètent directement les réalités des conditions actuelles » <sup>(2)</sup>.

Depuis son institution (on ne peut s'empêcher de la comparer à celle de notre Fonds de la Recherche Scientifique, l'œuvre magnifique du Roi Albert, et de se demander même si son initiative n'inspira pas celle de la Société EDISON,) depuis son institution, dis-je, la Fondation VOLTA a organisé huit congrès (en 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937 et 1938) : quatre sous la direction de la Classe des Sciences Physiques de l'Académie d'Italie, un sous celle de la Classe des Lettres, un sous celle de la Classe des Arts et deux sous celle de la Classe des Sciences Morales et Historiques.

La Fondation fait toujours les choses grandement, somptueusement même; les participants choisis et invités par l'Académie sont ses hôtes pendant toute la durée du Congrès. Elle prend à sa charge tous les frais de leur transport et de leur séjour à Rome et organise à leur intention, outre les traditionnels banquets, soirées et garden-parties, accompagnement obligé de tout congrès qui se respecte, des visites et des excursions, même au loin (le Congrès de 1938 fut conduit en Libye), qui peu-

---

<sup>(1)</sup> S. E. M. FEDERZONI, ancien Ministre des Colonies, ancien Président du Sénat.

<sup>(2)</sup> *Op. cit.*, p. 34 (traduit de l'italien).

vent servir de leçon de choses et de complément aux études poursuivies.

Le Congrès de 1938, comme celui de 1932, était organisé par la Classe des Sciences Morales et Historiques. Celui de 1932 avait eu pour sujet l'« Europe »; celui de 1938 eut pour sujet l'« Afrique ». Je dirai tantôt les raisons du choix de ce sujet.

Cent-vingt-six personnes y participèrent: 62 Italiens, 64 étrangers.

Parmi ceux-ci, on comptait 16 Français, 16 Anglais (mais de même que les Français, ils ne vinrent pas tous; les absents envoyèrent, cependant, des communications), 15 Allemands, 5 Belges <sup>(1)</sup>, 2 Polonais, 2 Espagnols, 1 Bulgare, 1 Yougoslave, 1 Norvégien, 1 Hollandais, 1 Portugais, 1 Représentant de la Cité du Vatican (le Père Schmidt, directeur du Musée d'Ethnographie du Latran), 1 Suisse, 1 Suédois. Il y avait deux missionnaires catholiques (aucun protestant).

Le choix des personnalités appartenant à des pays non africains était justifié par leur compétence en des matières touchant à l'Afrique (l'ethnographie, la sociologie...) ou par le fait qu'ils représentaient des pays amis de l'Italie, riverains de la Méditerranée, qui est le lien géographique entre l'Afrique et l'Europe. La présence d'un grand nombre d'Allemands avait, évidemment, une signification politique.

Cent-quatorze communications furent présentées au cours de 18 séances. Les auteurs de ces communications étaient invités à en faire un résumé oral devant l'As-

---

(1) M. Paul CROKAERT, ancien Ministre des Colonies; le Commandant Comte de LOOZ CORSWAREM, Président de la Fédération des Clubs belges d'aviation de tourisme (aviateur remarquable, il avait reconnu une ligne transafricaine partant de Tripoli); le Comte LIPPENS, Gouverneur honoraire du Congo Belge; le Gouverneur général RYCKMANS et l'auteur de ce mémoire.

semblée ; mais comme ces résumés furent parfois des développements, je laisse à penser le nombre d'heures que le Congrès consacra à ses travaux. Pour ne pas allonger ceux-ci, la discussion des diverses communications était déconseillée ; en fait, il y en eut peu et cette circonstance contribua, à de certains moments, à donner un caractère de lourdeur aux réunions, en dépit du réel intérêt que présentaient la plupart des communications.

\*  
\*\*

Le Congrès avait pour président M. ORESTANO, de l'Académie d'Italie. Il l'avait orchestré avec un grand talent et un esprit de système que j'ai rarement rencontré dans des réunions de ce genre.

Il ne l'avait pas fait — c'est une chose qui résulte de tous les discours officiels prononcés au cours du Congrès — sans s'être assuré de rencontrer les vœux du Gouvernement italien ; car le Congrès, tout en étant placé sous le signe de la science, — et il fut certainement une belle œuvre scientifique —, était d'inspiration politique.

Le précédent Congrès, organisé par la Classe des Sciences Morales et Historiques, celui de 1932, avait eu pour thème l'« *Europe* » ; celui de 1938, dans la pensée et la volonté des organisateurs, devait en être la continuation logique en prenant pour thème l'« *Afrique* ».

Comment et pourquoi ?

Une note introductive aux travaux du Congrès l'explique :

« Les travaux présentés sur le second thème, l'Afrique, y lisait-on, seront donc la reprise et la continuation de ceux qui ont eu pour objet le premier thème, l'Europe ; et cela pour deux raisons : l'une, que le Congrès de 1938 s'annonce comme étant inspiré du même esprit d'« unité européenne » qui animait le Congrès de 1932 ; l'autre, que l'Afrique est le « continent com-



plémentaire de l'Europe », ainsi que l'a dit récemment le chef du Gouvernement italien. Il est impossible de penser à l'avenir de l'Europe dans un sens quelconque, en omettant de prendre en considération les possibilités de cet autre continent, si étroitement soudé au nôtre, et le seul désormais qui soit ouvert à l'expansion libre des souches humaines débordant de l'Europe dont les flots ne peuvent pas être retenus, et qui constituent plus d'un quart de l'humanité entière » (1).

M. FEDERZONI avait dit, de son côté :

« ... Ces questions ont été envenimées par des attermoissements. Elles ont donné récemment aux nations l'anxiété d'un risque suprême. Ceci a fait reconnaître la nécessité d'un front unique européen devant le grand dilemme que le destin impose à la race blanche sur le continent africain ; l'affirmation de sa propre capacité de dominer et d'aider les populations dominées, ou bien la renonciation pour jamais à sa mission de civilisation » (2).

La même pensée se retrouve dans le discours prononcé à l'ouverture du Congrès par M. BOTTAI, Ministre de l'Education Nationale, et l'on y reconnaît un son qu'on cherche à nous rendre familier.

« De l'« unité européenne », dit l'honorable Ministre, dérive l'unité du « problème africain » devant l'Europe ; ce qui équivaut à dire que de l'unité de la culture et de la civilisation européennes dérive l'unité de la prise de position à adopter par l'Europe devant le problème africain. Il est clair qu'on n'arrive à cette seconde unité qu'en passant par la première. Ce ne sera pas le dernier résultat de vos travaux, par conséquent, que de renforcer cette intime confiance unitaire. Le problème africain exige la solidarité fondamentale du monde européen, et il l'exige dans tous les problèmes particuliers qui le composent...

» L'Italie est là pour apporter sa contribution à cette unité. L'Afrique a été une vocation constante à travers les siècles pour Rome et pour l'Italie » (3).

Il appartenait à M. Orestano d'apporter une justification politique, historique et scientifique du pro-

(1) P. 23, t. I (traduction).

(2) P. 35, t. I (traduit de l'italien).

(3) P. 37, t. I (traduit de l'italien).

gramme de la revendication européenne sur l'Afrique, dont les organisateurs du Congrès entendaient faire la base de ses études. Il le fit dans le discours qu'il prononça à l'ouverture du Congrès. Ce discours occupe une telle place dans ce Congrès, il a un si haut sens politique, il jette une telle lumière sur les origines d'un certain plan de guerre que nous avons vu se développer depuis, que je n'hésite pas à vous en donner ici de larges extraits. Je le fais cependant avec toute la réserve que commandent les idées exposées; je ne suis ici qu'un rapporteur; je ne me fais pas le critique du Congrès.

« ... Circonscrit à des personnalités européennes, exposa l'orateur, ce nouveau congrès veut être un autre conseil de famille, entre les seuls Européens à cent pour cent, au sujet de cette section du monde, que la nature, l'histoire et la politique assignent à l'Europe comme son complément nécessaire, physique, économique et démographique.

» ... (Toutes les querelles) sont l'indice de la vitalité des souches européennes qui se sont élevées aux niveaux humains les plus hauts atteints jusqu'ici; ces masses ne peuvent pas être contenues dans les frontières trop étroites des possibilités de vie qui leur sont offertes. L'Europe passe d'une crise à l'autre, d'une menace de catastrophe à l'autre, uniquement à cause de l'incomparable richesse de vie, de l'indomptable volonté générale de développement utile et de puissance dont elle est douée; cette volonté est la prérogative de la race blanche, aristocratie des races humaines...

» ... L'Europe ne peut pas périr. L'Europe ne doit pas périr. Et elle ne périra pas, si elle cesse de se détruire elle-même, de se démolir dans la substance, dans les fondements mêmes de sa réalité naturelle et historique; *l'homme européen* n'a pas dans le monde entier des ennemis ou des rivaux qui le vailent ou qui puissent lui nuire sérieusement en dehors de lui-même. Jusqu'aux idéologies qui aujourd'hui le combattent ou l'affaiblissent et contestent ses droits de primauté dans le monde, tous les mouvements viennent de l'Europe.

» ... Les souches européennes ont parcouru tous les océans et toutes les autres parties du monde avant de pénétrer dans le continent africain, le plus hostile à la vie humaine en général et plus spécialement à la vie de l'homme blanc; rien ne se mouvait dans le monde antique et nouveau, tandis que seul l'Européen approfondissait son génie, affinait son sang, améliorerait son travail, dans la dure entreprise séculaire de con-

quérir à la vie humaine et civile la partie la plus impénétrable et la plus inhospitalière de la terre.

» Les invasions arabes ont suivi les traces de Rome, et elles n'ont pas civilisé les populations qu'elles ont assujéties; encore aujourd'hui, il est possible de reconnaître, dans les européens répandus sur le continent tout entier même avant les premières conquêtes phéniciennes, grecques et romaines, le seul élément ethnique relativement incivilisé, et peut-être le seul qui soit véritablement civilisable parmi les populations natives de l'Afrique.

» D'Asie, sont venus jusqu'à nos jours sur le continent africain des trafiquants d'esclaves ou de marchandises. Et, de l'Amérique, sont venus à la recherche d'émotions ou de scènes à effet des chasseurs de bêtes fauves et des cinéastes. Seule l'Europe a envoyé en Afrique des pionniers de la civilisation, des philanthropes et des missionnaires, des hommes de science et des médecins, des techniciens et des ouvriers.

» L'Europe doit-elle encore, après cela, justifier son droit à l'Afrique? Ils se sont évanouis tous ceux qui dans des termes d'une idéologie romanesque... parlent de *l'Afrique aux Africains*. Les vrais connaisseurs de l'Afrique savent que sans le gouvernement, sans le secours, sans le travail, sans les capitaux de l'Europe, les hommes et les biens de ce continent ont été, sont ou seront voués à la destruction... » (1).

A la fin de son discours, le Président du Congrès se fait plus affirmatif et plus véhément encore. Ecoutez ses apostrophes:

« Mais le problème réel n'est pas celui d'établir un parallèle entre Européens et Africains. Arrière les pharisaïsmes! L'Europe a besoin de l'Afrique. Elle a besoin de l'Afrique surtout par l'incoercible force d'expansion de ses peuples, en faveur desquels il est urgent d'établir le rapport élémentaire entre le volume humain et la surface de la terre. Ce rapport est réduit sur notre continent à des limites minima intolérables. Cette insuffisance et l'insécurité qui en résulte sont la cause de toutes les inquiétudes et des contestations qui agitent la vie européenne.

» Ce droit est devenu *exclusif* depuis qu'a été consolidée, en ces dernières années, la répartition actuelle des continents entre les divers peuples, au préjudice de l'émigration européenne. Je n'hésiterais pas à proclamer une doctrine de Monroë dans les rapports entre l'Europe et l'Afrique, à l'exclusion du reste du monde.

---

(1) P. 38, t. I (traduction de l'italien).

» Qu'on y pense ! De l'Inde sont venus, avec la connivence de compagnies européennes et d'Etats européens guidés par des intérêts immédiats, immigrer en Afrique australe, quelques centaines de milliers d'humbles parias de race indo-pacifique. Aujourd'hui, des agitateurs indiens proclament la revendication : l'Afrique est l'Amérique des Indes. Il faut y mettre fin. Les Etats européens doivent s'accorder pour donner dans tous les cas, non seulement la préférence mais l'exclusivité au peuplement blanc en Afrique. Il ne convient pas que les Européens usent envers d'autres Européens d'égards moindres que ceux qu'ils prodiguent aux populations de couleur sur tous les continents. Il viendra un jour où, ne fût-ce que pour des raisons de défense commune, toutes les forces devront être rassemblées sans distinction de nations ni de partis, pour peu qu'elles soient authentiquement européennes.

» Notre Congrès, lui-même, est une preuve de la générosité de l'Europe, puisque, pour une bonne moitié au moins, il est consacré à la situation des indigènes et aux moyens de les élever jusqu'à la collaboration avec nous.

» Mais l'autre bonne moitié du problème doit aussi retenir l'attention : quelles sont les réactions de l'Européen au contact avec l'Afrique ? Il se formera sans doute un Européen nouveau, comme il s'en est formé un autre en Amérique. Un autre type d'humanité sortira indubitablement de ce transport de masses européennes libérées des espaces étroits. L'Europe nouvelle sera plus juste envers tous ces peuples : elle sera une Europe plus intimement solidaire, une Europe compacte en vue de reconquérir toutes ses primautés » (1).

Après cette profession non équivoque d'un impérialisme d'homme d'Etat plutôt que d'un homme de science, le savant reparait chez M. Orestano, et c'est pour fixer dans le détail le programme des travaux du Congrès et les harmoniser avec la pensée politique qui inspirait ses promoteurs.

« Le Congrès a un objet précis, dit-il, qui le distingue nettement de tous les congrès africains tenus jusqu'à présent : *mettre en évidence toutes les possibilités concrètes et toutes les modalités de la pénétration et de l'organisation européenne en Afrique.*

» *Le thème premier, thème d'introduction théorique, servira à mettre au point les progrès les plus récents, l'orientation et les résultats de la science de l'Afrique ; il est suivi de trois*

(1) P. 47, t. I (traduit de l'italien).

thèmes d'information, d'argumentation constructive, et enfin d'un dernier thème de synthèse.

» *Les thèmes d'information* tendent à recueillir la plus grande masse possible de connaissances autour de trois points d'une importance capitale :

» 1° les possibilités effectives d'établissement des générations européennes en Afrique ;

» 2° la manière dont se comportent les populations africaines au contact de la civilisation européenne ;

» 3° la propagation des religions parmi les populations païennes de l'Afrique... »

» *Les trois thèmes de construction* sont :

» 1° la politique sociale à l'égard des indigènes et les modes de collaboration avec eux ;

» 2° les formes de coopération économique internationale pour la mise en valeur des territoires africains ;

» 3° les grandes voies de communications et les régimes de transport sur le continent africain, leurs liaisons nécessaires ou utiles...

» Enfin le dernier thème du Congrès est un thème de synthèse : il tend à présenter en un ensemble complet les raisons de la solidarité européenne en Afrique, en vue de défendre la civilisation et d'en assurer l'avenir... » (1).

Chacun des points de ce programme est largement commenté par M. Orestano ; cette partie de son discours n'est pas moins intéressante que la précédente, car le Président du Congrès profite de l'occasion pour poser de nombreux problèmes coloniaux et donner à leur sujet sa propre appréciation. Il le fait d'une plume avertie encore qu'assez hardie en certaines matières ; j'y reviendrai au cours de mon étude.

\*  
\*\*

C'est dans ce cadre judicieusement tracé que s'insèrent les cent-quatorze communications qui furent présentées au Congrès, et, faut-il le dire, par chacun des

(1) P. 41, t. I (traduit de l'italien).

cent-quatorze auteurs avec une indépendance et une liberté intellectuelle totales. Je n'oserais pas garantir que toutes s'ajustent parfaitement au compartiment où elles se trouvent classées dans le compte rendu des travaux. Elles ne sont pas toutes, non plus, d'une originalité très grande. Il n'empêche que l'ensemble forme un bel édifice et que les africanistes peuvent y trouver d'amples matériaux d'une réelle valeur scientifique pour l'étude des problèmes coloniaux du continent noir.

(N. B. Voir en annexe, l'énumération des communications présentées au Congrès).

Malheureusement, combien auront à leur disposition les deux gros volumes où tous ces matériaux sont rassemblés ? Au surplus, la consultation de ces volumes sera rendue difficile pour beaucoup, du fait que la plupart des communications furent présentées et sont reproduites en langues étrangères.

C'est pour suppléer dans une certaine mesure à ces difficultés que j'ai composé mon mémoire. Il ne vise pas à autre chose qu'à donner à mes lecteurs la trame en quelque sorte des travaux du Congrès, avec l'indication, en vue de recherches personnelles, de ses principales études. Il vise aussi à fournir un résumé, accompagné parfois d'extraits plus ou moins étendus, de quelques-unes d'entre elles <sup>(1)</sup>. C'est plus une œuvre d'analyse, presque de vulgarisation que de critique scientifique.

Le fait que je laisserai dans l'ombre un bon nombre de communications n'implique en rien leur manque d'intérêt. Mais, dans un travail comme celui-ci, il faut se limiter ; au surplus, je n'ai pu toujours apprécier personnellement les mérites de chacun des rapports rédigés en langues étrangères.

---

(1) Lorsque les titres des rapports analysés dans cette étude sont en langues étrangères, les citations qui en sont faites sont des traductions.

## ANALYSE DES COMMUNICATIONS.

---

### THÈME I.

Le premier thème, nous l'avons vu, devait servir à « *mettre au point les progrès les plus récents sur l'orientation et les résultats de la science de l'Afrique* ».

Huit communications furent groupées sous ce thème.

Si j'osais employer un langage irrévérencieux et une image hardie, je dirais que ce premier thème fut le coin des ethnographes; car c'est surtout d'ethnographie et des sciences qui y sont connexes qu'il est question dans ces communications.

A une lecture rapide, le discours d'introduction du Président du Congrès rend un son plutôt pessimiste quant aux possibilités de perfectionnement de la race noire dans les domaines où s'exerce l'activité des Etats libres et indépendants. Il s'en dégage aussi une impression d'une certaine rigueur dans l'appréciation du sort à réserver à ces populations. Cette impression vient peut-être de ce que M. Orestano s'est complu à pourfendre des programmes de politique coloniale empreints, suivant son expression, de « romantisme »: l'« Afrique aux Africains », « la restitution aux populations noires de leur autonomie politique et administrative quand elles se seraient rendues capables de se gouverner elles-mêmes ».

Mais ce n'est là qu'une impression; car, lorsqu'on relit attentivement le discours de M. Orestano, on n'y trouve rien qui soit en opposition formelle avec la politique des

Etats européens et les buts qu'ils ont toujours assignés à leurs relations avec les populations indigènes.

Si je fais ces réflexions, c'est pour ne pas mettre le Président du Congrès en contradiction apparente avec la plupart des communications. Elles sont inspirées, presque toutes, d'une sympathie que l'on sent sincère à l'endroit des populations indigènes, d'une large confiance dans leur ascension sur l'échelle du progrès et, en même temps, d'une réelle estime pour les mérites intrinsèques de leur civilisation propre.

Dans cet ordre d'idées, la communication que j'aime à citer en premier lieu est celle de M. HARDY (*Orientalisation possible des études ethnologiques*).

Je n'ai pas à présenter ici M. Hardy, qui est, d'ailleurs, notre collègue et dont vous connaissez, tous, les remarquables études africaines.

« Beaucoup de nos contemporains s'imaginent volontiers que le problème colonial est simple, qu'on peut le résoudre à coups de capitaux et d'ingénieurs, qu'il suppose avant tout de l'audace dans les conceptions et de l'énergie dans l'exécution. Les plans de campagne qui se bâtissent selon cette formule ne tiennent pas compte de l'homme sans qui l'on ne peut rien » (1).

C'est par cette observation si profondément humaine que M. Hardy commence sa communication, et toute la suite est inspirée du même sentiment. Laissez-moi vous la résumer brièvement en empruntant souvent les propres paroles de l'auteur.

Donc, tout ne se ramène pas en colonisation à un problème de main-d'œuvre; mais, même, ce problème de main-d'œuvre soulève des problèmes de politique indigène souvent fort épineux.

« D'aucuns essaient bien de se dissimuler la difficulté en nous parlant de « matériel humain », en nous laissant entendre que l'homme aux colonies est tout juste un animal-machine;

---

(1) P. 94, t. I.



périlleuse illusion qu'il importe aujourd'hui, plus que jamais, de dénoncer...

» Ici et là des craquements se font entendre, des lézardes apparaissent même, et ne devrait-on pas dire surtout, en des régions où le développement économique a marché bon train : l'homme, qu'on avait négligé, prend conscience plus ou moins confusément de ses aspirations et de sa personnalité...

» C'est dire que le problème colonial, par quelque côté qu'on l'aborde, est, au premier chef, un problème humain. On n'obtiendra que des solutions accessoires, partielles, passagères, si l'on s'interdit de le poser dans ses véritables données. Connaître les pays et leurs ressources matérielles, c'est bien ; connaître leurs habitants, leur genre de vie, leurs habitudes de tous les jours, leur âme, c'est mieux encore et c'est indispensable. »

Puis-je indiquer que dans la communication que je fus invité à faire moi-même au Congrès sur le sujet : « Orientation actuelle des études sur l'Afrique » je mis, également, l'accent sur une pensée identique, en renvoyant aux magistrales études de plusieurs de nos collègues dont je me plus à citer des extraits, notamment de M. De Jonghe, du Colonel Bertrand, de M. Sohier, du Père Charles.

Après avoir rappelé le postulat humain de la vraie colonisation, M. Hardy en vient à exposer sa conception des méthodes les plus pratiques pour arriver à la connaissance des noirs. Nous aborderons par là un premier système d'ethnographie.

Dans l'étude des noirs, signale M. Hardy, on commet journellement des erreurs. On les qualifie de « primitifs », de « grands enfants ». On les croit imperméables au progrès, « imperfectibles ».

D'autre part, « des cœurs généreux refusent d'admettre cette brutale condamnation et prétendent reconnaître partout l'homme universel. »

« Pour eux, les différences sont toutes superficielles et momentanées, ce ne sont que des reflets du milieu ; les mêmes grands ressorts profonds se retrouvent à la fois chez l'Européen le plus raffiné et le chasseur d'éléphants de la forêt dense. »

Et M. Hardy de montrer combien tous ces jugements sont faux ou sommaires.

« Il est absolument nécessaire, affirme-t-il, de libérer de ces postulats ou de ces jugements hâtifs notre connaissance des populations coloniales. Tant qu'elle s'enveloppera de tels nuages, elle ne fera pas un pas en avant ; elle tournera dans un petit cercle où la lumière n'entrera pas. Ne nous hâtons pas de généraliser ; efforçons-nous de voir de près les cas d'espèce, afin de les comprendre. Du jour où nous aurons compris, que de choses nous admettrons qui nous paraissent aujourd'hui absurdes ou révoltantes et qu'il serait fort intéressant d'utiliser ! »

A ce propos, M. Hardy rappelle les travaux des ethnographes classiques, comme il les appelle. Ils se sentent à l'aise, dit-il, tant qu'ils décrivent le vêtement, l'habitation, les armes magiques ou tant qu'ils analysent une constitution sociale ; mais beaucoup perdent pied dès qu'ils quittent ce terrain solide et se trouvent au seuil de l'âme.

A l'opposé — c'est toujours M. Hardy que je résume — il y a des savants qui s'attachent principalement à l'étude de la psychologie ; mais ils ont donné naissance à des écoles aux tendances contradictoires ; c'est, pour ne citer que deux exemples, celle représentée par Sir James FRAZER et celle où M. LÉVY-BRUHL a exercé une influence prépondérante...

Sans doute leurs travaux ne sont pas dénués d'intérêt ; on leur doit un élargissement du champ des observations. « Mais entre l'ethnographie qui s'interdit la psychologie collective et la sociologie qui en cherche les tendances fondamentales, il y a place, d'après M. Hardy, pour une psychologie moins ambitieuse que l'une et plus audacieuse que l'autre, une psychologie appliquée à des groupes humains très délimités, tout entière tendue à découvrir et classer les démarches courantes de leur esprit, plus soucieuse de description que d'explication

et que, par opposition aux préoccupations proprement scientifiques des psychologues, on peut qualifier de « concrètes ».

Ce contre quoi le distingué rapporteur veut mettre en garde le chercheur préoccupé d'étudier les populations coloniales, c'est d'adopter des cadres trop vastes (danger de l'âme nègre, par exemple, ou de l'âme musulmane), de se lancer tout d'un trait dans la synthèse.

La vraie méthode est donc « d'examiner patiemment, une par une, toutes les séries de faits, d'expressions (usages matériels, coutumes familiales et sociales, traditions morales et religieuses, langue et littérature, vie effective, rythme d'activité, habitudes esthétiques, etc.), de composer, en somme, un portrait à petites touches solides, riche en nuances, accueillant aux contrastes, éloigné de toute improvisation et surtout parfaitement objectif, dépouillé de jugements de valeur autant que de déductions prématurées. »

Et voici la conclusion d'ensemble de M. Hardy:

« L'essentiel, c'est que nous prenions conscience de l'importance exceptionnelle, primordiale, du problème, c'est que notre attention reste constamment en éveil devant les actions et réactions de l'âme indigène, et c'est que nous puissions, dans ce courant de recherches, en même temps que le souci de comprendre, une éducation de notre force psychologique. Bien plus que de nos forces militaires ou navales, bien plus que de nos réussites agronomiques ou industrielles, l'avenir de nos œuvres africaines dépendra de cette éducation. »

A l'opposé de l'Ecole dont M. Hardy dit les mérites, il faut citer celle dont M. MALINOWSKI (professeur d'anthropologie à l'Université de Londres) est, je crois, le fondateur: l'Ecole Fonctionnelle de Sociologie. M. Hardy demandait des recherches concrètes, limitées à des groupements déterminés, exemptes de doctrines trop rigides et s'abstenant de viser à des conclusions trop générales; M. Malinowski demande, au contraire, des études beau-

coup plus générales, et placées sur un plan plus élevé. Il en vient ainsi à définir les fondements de son Ecole :

« L'Ecole Fonctionnelle de Sociologie, expose-t-il dans son rapport <sup>(1)</sup>, sans se mettre en opposition avec la méthode de l'évolutionnisme ou du diffusionnisme, affirme que l'analyse fonctionnelle est une exigence préalable, une nécessité requise avant toute recherche spéculative.

» Toute science tend à la découverte de lois. L'ethnologie recherche les lois empiriques du processus culturel et des relations entre ces facteurs.

» La recherche a révélé certains axiomes : la culture est essentiellement vitale et liée aux besoins humains ; elle est une unité intégrale, où les éléments sont interdépendants ; elle est une réalité concrète, où les parties n'existent que comme des moyens en vue de la fin. La méthode fonctionnelle consiste à définir le rapport entre une coutume, une croyance ou un ustensile et la culture dans son ensemble.

» Si l'homme est l'unité finale des recherches, la société est le moyen de son action effective. Il faut donc établir la corrélation entre l'état mental et physiologique de l'homme et son organisation sociale, par exemple dans l'étude de la famille, de la tribu, de la coopération économique, de l'autorité, de la moralité, de la foi religieuse.

» L'étude de pratiques étranges comme le cannibalisme, la couvade, la magie, se détache sur l'arrière-plan pour éclairer l'ensemble.

» Dès lors, l'utilité pratique de l'ethnologie, sous son aspect fonctionnel, apparaît avant tout pour l'administration coloniale. L'administrateur ne s'intéresse guère aux origines ni à la diffusion du cannibalisme, mais il s'intéresse, en vue de le combattre efficacement, à ses fondements dans la psychologie, à l'état social, à la magie d'aujourd'hui.

» L'ethnologie a donc intérêt à collaborer avec d'autres sciences sociales : l'économie, la jurisprudence, la pédagogie. Elle contribue à établir les fondations d'une science générale des cultures. »

Comme on le voit, nous sommes ici en plein système, en pleine théorie ; ce sont des lois générales qu'on propose, c'est toute une philosophie de l'ethnographie.

La grande partie de la communication de M. Malinowski tend à nous donner un exposé très poussé des

(1) The Scientific Basis of Applied Anthropology, pp. 94, 99, t. I.

fondements de l'analyse scientifique des cultures et, en manière de conclusion, l'auteur propose à ses lecteurs un tableau-questionnaire qui permettra aux chercheurs de recueillir les éléments de fait d'où l'on pourra dégager des conclusions d'ensemble.

M. PETTAZZONI (de l'Académie Royale d'Italie) m'a paru relever de l'Ecole de l'Ethnologie Fonctionnelle. Lui aussi, dans sa communication, en expose les principes et les mérites, et il le fait même d'une façon peut-être plus claire que le Fondateur même de l'Ecole.

Mais la communication de M. Pettazzoni <sup>(1)</sup> mérite d'être citée pour une seconde raison; elle nous donne un aperçu général des autres écoles d'ethnographie (ethnographie naturaliste, subordonnée à l'anthropologie; ethnographie historique et culturelle). Il en décrit les caractères et en montre les objets dans un raccourci d'un très haut intérêt.

L'ethnologie naturaliste relevant de l'anthropologie conserve ses partisans, M. PITTARD, notamment (Professeur et Directeur de l'Institut d'Anthropologie à l'Université de Genève), qui fit une communication sur l'anthropologie coloniale <sup>(2)</sup>.

Il commença, lui aussi, par tirer son chapeau devant la civilisation indigène:

« Notre ignorance, dit-il, de ce qui constitue l'existence journalière des populations noires doit donc cesser. Au cours des siècles, trop d'incompréhensions ont conduit à des erreurs, à des injustices, à des massacres.

» Trop souvent, l'Europe s'est installée tout de go en Afrique, y apportant ses habitudes, ses croyances, ses manières de penser et s'imaginant naïvement que les hommes nouveaux qu'elle

---

<sup>(1)</sup> « Orientamenti attuali dell'Africanistica », p. 53, t. I.

<sup>(2)</sup> « Nécessité de multiplier les recherches anthropologiques sur le continent africain », p. 132, t. I.

rencontrait n'avaient qu'à s'adapter, du jour au lendemain, aux coutumes et aux manières de penser du conquérant.

» On ne s'est pas rendu compte des complexités extraordinaires de la vie sociale de la plupart des Africains et du souci constant qu'ils ont — soucis légitimes — de conserver ces traditions. On a pensé que les indigènes n'avaient qu'à s'incliner devant nous et que notre mentalité devait instantanément devenir leur mentalité.

» N'oublions pas qu'il y a des idéologies nègres très respectables, tout autant que les idéologies blanches... »

Et l'auteur de montrer que nous sommes d'autant moins fondés à imposer nos idéologies que, même entre nations européennes, elles sont parfois très différentes et même s'affrontent dans des contradictions formelles. Il revient encore sur cette affirmation: « N'ont-elles pas le droit, ces populations, de tenir à leurs coutumes tout autant que nous tenons aux nôtres. »

» Mais il est aussi, poursuit l'auteur un peu plus loin, un autre problème à envisager, connexe à celui-là (celui de l'ethnographie), qu'il est aussi urgent de considérer : celui d'une meilleure connaissance de l'anthropologie physique africaine. Car, nous avons la prétention de diriger, de réglementer à côté du travail, la vie humaine dans ce continent. Et nous ne savons pas toujours ce qu'elle est. Nous avons donc besoin de connaître à fond les caractères anthropologiques des populations africaines...

» Si nous considérons l'anthropologie africaine dans son ensemble, il faut reconnaître que nous sommes encore bien loin de savoir l'essentiel de ce qui permettra d'établir une carte des races de l'Afrique. Nous possédons des cartes linguistiques, vaguement ethniques, mais ce n'est pas la même chose. »

L'auteur justifie par plusieurs exemples l'utilité pratique de l'anthropologie. Elle nous est nécessaire pour fixer notre conduite vis-à-vis des noirs dans la plupart des domaines de leur existence, depuis celui de leur alimentation, de leur éducation, jusqu'à celui de leur travail et de leur participation à l'activité économique.

M. Pittard avait cité dans son rapport le nom de

M. Jan Czekanowski comme étant un des savant modernes ayant poussé le plus loin l'étude de l'anthropologie africaine.

M. CZEKANOWSKI (Professeur d'anthropologie à l'Université de Leopold (1), Pologne), qui participait au Congrès, donna, en effet, quelques renseignements intéressants sur l'application aux problèmes de la main-d'œuvre des résultats de ses recherches anthropologiques. L'auteur de cette communication (2) avait eu l'avantage, comme membre de l'expédition du duc Adolphe-Frédéric de Mecklembourg en Afrique, de pouvoir procéder à des observations exhaustives sur les nègres dans un vaste territoire; et cela lui permit de résoudre plusieurs problèmes théoriques, d'une portée tout à fait générale, touchant à la composition racique des populations africaines de couleur et à la détermination de l'appartenance racique de l'individu. Ces problèmes, affirme l'auteur, ont une importance pratique qu'on soupçonne à peine, car ils touchent à la grande question de la main-d'œuvre. La solution de celle-ci ne peut être résolue rationnellement qu'en se basant sur des données anthropologiques. Dans son rapport, l'auteur calcule arithmétiquement les éléments anthropologiques qui entrent dans les éléments de la population d'après des formules basées sur la combinaison des index somatiques. Il en déduit les degrés d'apparement des divers groupes à un ou plusieurs types. Il déduit même pour chaque individu le pourcentage de chacun des types qui le composent. Il trace une méthode qui doit donner des résultats exacts, si les mesurages des index ont lieu sur des millions d'individus. Il veut en déduire la valeur moyenne comme

---

(1) Leopold ou Lemberg ou Lvov.

(2) « Anthropologische Komponenten Afrikanischer Bevölkerung », p. 118, t. I.

ouvrier de chaque groupe ethnique et même de chaque individu.

Rapports optimistes quant à l'avenir de la race noire, ai-je dit de plusieurs rapports que je viens d'analyser. C'est de pessimiste que je devrais qualifier celui de M. BIASUTTI (Professeur de géographie et d'ethnologie à l'Université de Florence) (1).

« Les éléments préhistoriques, y expose-t-il notamment, permettent de croire qu'il a existé, au moins sur toute l'Afrique orientale jusqu'au Cap, un ancien courant humain europoïde tandis que le type nègre y aurait été pratiquement absent. Il en résulterait que la race nègre y serait arrivée à un âge relativement beaucoup plus récent, et que l'endroit de formation et de départ de cette race se trouverait quelque part dans les régions chaudes et vastes de l'Afrique centrale occidentale. »

Sur cette donnée l'auteur construit une thèse que tous les ethnologues n'accepteront peut-être pas sans réserve, car elle tend à montrer que dans le sang de certaines populations africaines coule un peu de sang européen, tandis que dans le sang des autres il n'y en a nulle trace. Ce phénomène entraîne une hiérarchie de valeurs entre les diverses populations.

« L'analyse anthropologique permet donc, formule l'auteur du rapport, de reconnaître parmi certaines populations de l'Afrique l'existence de caractères europoïdes. Ce critère est le seul dont nous disposions actuellement pour établir une hiérarchie approximative entre les races africaines et pour juger de la possibilité pour elles de s'assimiler la civilisation. Il n'y a aucun doute que, malgré leur indéniable puissance animale, les types nègres soient psychiquement et mentalement inférieurs; dès lors, ils ne peuvent avoir accès dans une société moderne qu'à des postes subordonnés. Dans les groupes ethniques où la race nègre apparaît la plus pure, le niveau mental et moral est le moins élevé; là où l'analyse anthropologique permet de relever des infiltrations europoïdes, des signes d'une culture plus élevée sont évidents. On peut affirmer que le niveau

---

(1) « Le razze africane e la civiltà », p. 78, t. I.



mental est en rapport direct avec la proportion de sang euro-péide absorbé ; ce niveau est le plus bas chez le type congolais ; il est intermédiaire chez le type soudanais et chez le type nilotique ; il est le plus élevé chez le type cafre. »

L'auteur note encore ceci :

« Les nègres peuvent présenter une grande réceptivité et une faible résistance aux influx étrangers ; mais leur participation spirituelle s'arrête aux limites de leurs facultés mentales.

» Les Ethiopiens peuvent parvenir à un niveau sensiblement supérieur, mais qui ne sera jamais celui d'une population européenne normale. Seules les populations méditerranéennes, qui ont jadis pris une part marquante dans l'élaboration de la civilisation, ont la possibilité de participer pleinement à la culture moderne. La domination de l'islam les a tenues séparées et enfermées pendant des siècles ; toutefois la diffusion des éléments inférieurs venant de l'intérieur de l'Afrique vers la Méditerranée, dont la société islamique a pu accélérer la civilisation, doit faire tenir en suspens tout jugement définitif sur la possibilité pour les populations nord-africaines de participer activement à la civilisation moderne, dans ses aspects intellectuels bien entendu. C'est le devoir des Nations qui exercent la souveraineté d'en observer avec vigilance le réveil.

» Les éléments métissés n'ont en Afrique qu'une importance numérique faible et n'ont pu exercer aucune influence. Il est de la plus grande importance que les éléments immigrants et les populations indigènes soient tenus physiologiquement séparés. »

Après les théoriciens de l'ethnographie, voici des praticiens : MM. FRANCESCO BEGINOT et GREGOR. Leurs rapports traitent de sujets limités <sup>(1)</sup>, mais la lecture intégrale de ces rapports intéressera certainement plusieurs de nos collègues.

C'est, d'abord, celui de M. Francesco Beginot (Directeur de l'Institut Royal Oriental de Naples), sur l'unité linguistique sémitique et chamitique. C'est ensuite celui de M. Gregor (Directeur de la Bibliothèque Nationale de Vienne).

<sup>(1)</sup> BEGINOT : « L'unità linguistica semito-camitica », p. 139, t. I.  
— GREGOR : « Vergleichende Gestaltungsprinzipien in der Kunst Europäischer und Afrikanischer Völker », p. 159, t. I.

D'après M. Francesco Beginot, les langues étaient considérées jusqu'il y a peu de temps comme formant deux familles distinctes : l'une comprenant l'arabe, le tigrin, etc., l'autre, le galla, le somalien, etc.

La première englobe aussi l'assyro-babylonien, l'araméen, le cananéen, l'autre l'ancien égyptien, le couchitique, le libyen-berbère. L'une originaire de l'Asie, l'autre plus proprement indigène à l'Afrique; elles se sont rencontrées tout au long de l'histoire et l'influence asiatique l'a toujours emporté.

Le groupe sémitique, avec sa grande extension, révèle une surprenante unité, et fait penser à l'existence d'une langue proto-sémitique commune. Le groupe chamitique révèle des différences sensibles, l'égyptien se rapprochant du groupe sémitique dont le couchitique et le berbère s'éloignent davantage. Une langue souche-commune paraît bien moins certaine. L'idée fait son chemin qu'il n'y a pas deux familles mais une unité d'origine. Même le soudanais et le bantou auraient des affinités avec le groupe sémito-chamitique (Trombelli).

Le concept d'une communauté d'origine des langues africaines s'affirme de plus en plus.

En approfondissant les relations, on a d'abord tenté de considérer le chamitique comme étant le proto-sémitique (Maspero), d'où l'on a déduit l'origine ethnique africaine commune.

Mais l'hypothèse contraire tend à prévaloir. Les formes africaines seraient alors dérivées par une différenciation progressive. Les vérifications faites jusqu'à présent permettent déjà d'exclure qu'il y ait eu cause accidentelle ou emprunts à l'arabe ou à quelque autre langue apparentée. Il y aurait eu une déformation logonomique.

Il n'y aurait donc plus qu'une seule famille, celle des langues sémitiques, et l'idée de deux familles linguistiques devrait bientôt être complètement abandonnée.

Dans le second de ces rapports, le D<sup>r</sup> Gregor écrit que l'histoire du théâtre l'a amené à l'étude des masques qui y jouent un rôle important et, de là, à celle des poupées d'enfants, puis, à celle des mythes et des légendes. Tout ce domaine appartient, en ce qui concerne les peuples africains, à l'ethnographie. « Une remarque s'impose, dit-il : en aucun domaine de la culture, la distance qui sépare l'Europe de l'Afrique n'est aussi grande qu'en ce qui concerne le théâtre. Il n'y a pas de trace, en Afrique, d'importations européennes ou asiatiques; on y constate un développement autochtone; il s'est traduit dans les danses et les festivités; les masques y jouent certainement un rôle de «représentation» ».

L'introduction du film cinématographique soulève des problèmes en ce qui concerne la rencontre des cultures.

L'étude comparée, quel qu'en soit le sujet, nous met en possession, dit l'auteur, de deux cultures; en les rapprochant on diminue les distances; on favorise le sens universel.

Il étudie ensuite successivement chez les populations africaines les poupées, le masque qui est le véritable art de l'Afrique, les mythes et le théâtre; les entrepreneurs de films cinématographiques le savent et tous les spectateurs ont pu le constater : ignorant de la scène, le noir n'en éprouve pas l'appréhension et ses dons d'imitation se déploient dans la plénitude de la liberté naturelle, sans souci du public. Il ne joue pas la scène; il la vit positivement.

M. Grégor note encore :

« Le film aura, en Afrique, un rôle considérable dans le développement culturel, beaucoup plus que le théâtre européen. Il est apte à provoquer chez les peuples à civilisation cristallisée un choc psychique qui leur fera franchir le seuil au delà duquel se trouve le théâtre. Il en résultera, peut-être, des œuvres d'une puissante originalité qui enrichiront non seulement l'Afrique mais l'Art lui-même. »

L'histoire et l'archéologie avaient aussi leur mot à dire dans cette partie des études du Congrès. Ces deux sciences furent représentées par des savants éminents.

Ils furent unanimes sur un point, c'est que Rome exerça une influence profonde sur l'Afrique du Nord.

M. Roberto PARIBENI (de l'Académie Royale d'Italie) <sup>(1)</sup> note spécialement à ce sujet que :

« L'Afrique a toujours été un pays de mineurs. On dirait, dit-il, qu'il constitue un de ces cas pathologiques d'infantilisme collectif. Aucun de ses peuples n'a su tirer de son sein une civilisation originale et quelque peu élevée, réserve faite de l'Égypte qui n'est l'Afrique qu'à moitié.

» Dans cet état de choses, continue-t-il, on comprendra que les continents voisins, l'Asie et l'Europe, se soient toujours intéressés à la prise en tutelle de la sœur mineure. Cette tutelle s'est créée quelques fois à l'avantage du continent noir, quelques fois par l'oppression brutale de tous les droits humains et civils... »

C'est peut-être Rome qui a eu le plus grand rôle dans la civilisation de l'Afrique; l'auteur s'applique à le démontrer et également quelle a été l'aire d'influence romaine.

L'Afrique latine est un sujet qui était familier et cher à M. Louis BERTRAND (de l'Académie française), que la mort vient récemment d'enlever aux belles-lettres.

---

<sup>(1)</sup> « Esperienze africane del Mondo antico », p. 151, t. I.

Dans un rapport <sup>(1)</sup> qu'il présenta sur cette question, il s'attacha à montrer le processus et le caractère de la latinisation de l'Afrique du Nord. Je glane dans son rapport quelques observations :

Depuis l'Edit de Caracalla, on peut affirmer que l'Afrique est latinisée.

« Que faut-il entendre par là ? dit l'auteur. Cela veut-il dire que l'immigration latine avait fini par supplanter complètement la population autochtone ou par se fondre avec elle ? En aucune façon. *Rome* ne s'est guère souciée de coloniser l'Afrique, dont elle s'est longtemps défiée. Elle ne voulait pas refaire une nouvelle Carthage qui, même occupée par ses nationaux, aurait pu se retourner contre elle... »

Elle y envoya donc peu de colons. La grande majorité de la population était restée berbère; mais cette population s'était peu à peu latinisée et elle s'était rapidement christianisée, ce qui ne veut pas dire que toute l'Afrique berbère avait adopté la civilisation gréco-latine.

C'est, d'abord, par la langue que les populations furent latinisées, puis par l'administration du pays, qui peu à peu entra dans les cadres romains. En outre, les Romains introduisirent en Afrique une civilisation urbaine à peu près inconnue avant eux. Enfin la culture littéraire s'y est généralisée.

Carthage finit même par supplanter Rome comme foyer intellectuel. Enfin, le christianisme vaut à toute cette Afrique du Nord un prestige et un magistère doctrinal devant quoi s'inclinait tout le monde méditerranéen; « l'Eglise d'Afrique était une puissance. »

« Est-il possible, dit l'auteur, qu'une civilisation si complète et qui avait tant de siècles derrière elle ait totalement disparu à la suite des invasions vandales et arabes ? »

---

(1) « L'Afrique Latine », p. 202, t. I.

Et il répond :

« L'histoire prouve le contraire. »

La suite de son rapport tend à établir cette preuve. J'y renvoie ceux que la question intéresse particulièrement.

M. REYGASSE (Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger), apporta les enseignements de l'archéologie <sup>(1)</sup>. Il le fit pour établir que des relations culturelles certaines ont existé entre les populations primitives au Sahara, celles de l'Égypte, des îles de la Méditerranée orientale et enfin de l'Afrique du Sud et de l'Espagne orientale.

Il fournit de curieuses et précieuses données à l'appui de sa thèse dont les spécialistes prendront également connaissance avec intérêt.

Relativement à l'influence romaine en Afrique, il donna au Congrès le résultat de ses travaux archéologiques personnels sur le monument de Tin-Hinan dans le Hoggar; il atteste qu'on se trouve en présence d'un fortin romain établi au IV<sup>e</sup> siècle, sur la piste des caravanes se dirigeant vers le continent noir.

\*  
\*\*

## THÈME II.

Le thème II était relatif à l'« *Etablissement des générations européennes en Afrique* ».

Ce sujet donna lieu à de nombreuses communications.

---

(1) « Les civilisations préhistoriques du Sahara Oriental. Relations primitives avec le monde méditerranéen », p. 210, t. I.

Dois-je dire que la conclusion la plus formelle que j'en retire c'est l'incertitude qui règne encore sur la question.

« Malgré toutes les recherches, il reste beaucoup d'énigmes, écrit le Dr. Peter MUEHLENS (Directeur de l'Institut pour l'Etude des Maladies Tropicales de Hambourg), notamment en ce qui concerne l'influence du climat sur les organes et sur l'organisme entier et leur faculté d'adaptation » (1).

Mais de quoi s'agit-il?

M. Vicente FERREIRA, ancien Haut Commissaire du Portugal en Angola, pose nettement le problème dans sa communication, une des meilleures sur la matière.

« Par colonisation blanche, dit-il, je prétends désigner la fixation définitive dans les régions tropicales de familles appartenant à quelques-unes des races blanches installées dans l'Europe dès le commencement de l'Histoire.

» Je laisse donc de côté le problème de l'adaptation temporaire de l'homme blanc au climat des régions tropicales, c'est-à-dire de l'installation d'individus et même de familles de race blanche dans les régions tropicales pour y vivre, pendant quelques années, après lesquelles ils retourneront dans leur pays d'origine » (2).

Et il note que ce dernier problème est virtuellement résolu et résolu d'une façon favorable grâce aux progrès de la médecine et de l'hygiène tropicales et au développement des travaux d'assainissement entrepris partout où l'homme civilisé a fait sentir son occupation. C'est donc uniquement du problème de l'installation définitive qu'il est ici question.

Les auteurs des communications se partagent en quatre catégories : ceux qui n'affirment rien; ceux qui se bornent à exposer les données du problème avec de grands points d'interrogation; ceux qui admettent des possibilités d'acclimatement sous des conditions rigoureuses-

(1) P. 340, t. I.

(2) P. 420, t. I.

ment limitées; et ensuite ceux qui se montrent plus optimistes et confiants. Un de ceux-ci, M. DESIO, (Directeur de l'Institut de Géologie de l'Université de Milan) limite cependant à environ deux millions de kilomètres carrés les régions susceptibles d'un établissement de blancs.

Les considérations de ces derniers rapporteurs ne m'ont pas convaincu, parce que, à y regarder de près, leur optimisme ne s'applique qu'à l'établissement d'Européens dans des régions qui ne sont pas strictement tropicales, ou bien, parce que les exemples qu'ils invoquent et sur lesquels ils s'appuient pour passer à des conclusions générales se rapportent à des cas très spéciaux, dans lesquels interviennent des facteurs qui sont loin d'être fréquents en Afrique : altitudes déterminées, climat maritime avec vents alizés, etc.

La prudence reste donc, selon moi, de circonstance, et comme on comprend le Gouvernement néerlandais lorsqu'il formula dans le rapport général de 1933 du Gouvernement des Indes :

« Aux Pays-Bas, des efforts de colonisation ont suscité l'intérêt. En 1933, on a vu se fonder diverses sociétés se proposant de faire émigrer des ressortissants néerlandais vers la Nouvelle-Guinée... »

» En présence du fait que les perspectives sociales et économiques sont extrêmement incertaines, le Gouvernement néerlandais n'a pu se rallier aux efforts entrepris et a vivement déconseillé cette colonisation. Bien que pour des cas isolés les possibilités de réussite ne soient pas exclues, le danger de voir échouer les émigrations sur une vaste échelle est tellement considérable que tout encouragement sera inconciliable avec la responsabilité encourue vis-à-vis des intéressés et de la communauté. »

Cet avis est cité <sup>(1)</sup> par le D<sup>r</sup> SOREL (Inspecteur général du Service de Santé des Colonies françaises) dans sa communication au Congrès. On doit à la vérité

---

(1) P. 387, t. I.



de dire que M. Sorel ne le reproduit que pour le combattre, car il se range parmi les rapporteurs optimistes.

M. OLIVIER, qui fut longtemps Gouverneur Général de Madagascar (et un des meilleurs gouverneurs généraux de cette colonie), le reproduit également, mais, lui, c'est au contraire pour en approuver la sagesse, car, lui aussi, recommande la prudence. Il le fait dans une communication qui a été classée sous un autre thème et dont je parlerai plus loin. Il y expose notamment, et à titre d'exemple, que les régions des hauts-plateaux de Madagascar sont favorisées par un climat séduisant. « Le thermomètre n'y dépasse guère les maxima et les minima d'Europe. Mais sous ces latitudes tropicales, affirme le distingué colonial français, climat tempéré ne veut pas dire climat salubre. Il y règne, en effet, toutes les maladies endémiques : paludisme, dysenterie, anémie pernicieuse. Puis, d'autres maux encore mal déterminés ; par exemple, l'action des rayons solaires et les radiations mêmes du sous-sol, dont la composition en métaux énergétiques semble influencer sur l'homme pour des raisons que la médecine n'a pas encore pénétrées » (1).

Il faut en conclure, donc, que, contrairement à ce qu'on croit dans trop de milieux, l'altitude n'est pas tout.

Dois-je noter que les communications présentées par les Allemands sur la question ne comptent pas parmi les plus engageantes ? Plusieurs même sont nettement réservées.

Ainsi, aucune conclusion formelle et générale ne se dégage, à mon sens, de l'ensemble des communications.

L'effort poursuivi par le Congrès n'en a pas moins abouti à de précieux résultats.

---

(1) P. 1516, t. II.

D'abord, les communications présentées ramassent en un tout d'un réel intérêt l'ensemble des données scientifiques acquises jusqu'à ce jour en la matière.

Ensuite, elles dégagent certains aspects du problème qui n'étaient pas apparus à beaucoup; elles ouvrent la voie à de nouvelles recherches d'où sortiront, peut-être, des conclusions positives.

Il me plaît, notamment, de citer l'étude du D<sup>r</sup> ERICH OBST <sup>(1)</sup> (Professeur de Géographie à l'Université de Breslau); il note que l'augmentation continue des colons européens, augmentation consécutive à la fois aux naissances et à l'immigration, pose déjà pour un temps rapproché le problème de l'espace vital en Afrique.

« Et précisément, à l'époque actuelle, observe-t-il, de vastes régions de l'Ouest, de l'Est et du Sud de l'Afrique décèlent une détérioration des conditions économiques naturelles plus marquées d'une période décennale à une autre. L'érosion superficielle du sol (sheet erosion) et le ravinement (donga erosion ou gully erosion) provoquent dans une mesure effrayante la stérilisation de terrains naguère d'une riche fertilité. Si les choses continuent, l'espace vital diminuera de plus en plus pour l'agriculture et l'élevage dans l'Est, l'Ouest et le Sud de l'Afrique; la surface nourricière ne sera finalement plus suffisante pour assurer l'existence des habitants en nombre croissant des races noire et blanche. Au Soudan, on parle très sérieusement de l'envahissement du Sahara (encroaching Sahara) comme d'une menace grave pour les colonies de l'Ouest; dans l'Est, l'érosion dévaste de grandes parties du haut-plateau intérieur; en Afrique du Sud des plaintes sur la sécheresse croissante du pays ne cessent plus.

» Les deux causes suivantes ont été indiquées depuis longtemps à titre principal :

» 1° L'altération défavorable des conditions climatiques;  
 » 2° Les immixtions funestes de l'homme dans l'économie de la nature (déboisements, feux de brousse, pacage excessif par un bétail trop nombreux).

» Sur la base de nos recherches, nous croyons pouvoir admettre l'existence d'une autre cause majeure, qu'il importe de mettre en évidence : *le soulèvement du continent africain*. Encore

(1) « Die Sicherung des Lebensraumes in Africa », p. 262, t. I.

à la période tertiaire, le continent était en grande partie une gigantesque pénéplaine voisine du niveau de la mer. Alors ont pris naissance des mouvements de l'écorce terrestre qui se poursuivirent encore en partie aujourd'hui; ils ont produit la contiguïté des seuils et des bassins; ils ont amené çà et là des crevaisons de la croûte terrestre; ils ont fait naître des crêtes et des fosses; ils ont élevé certaines parties de la terre ferme jusqu'à des altitudes de 1.500 à 3.000 mètres au-dessus du niveau de la mer. La nature de la masse terrestre africaine est peut-être, dans une mesure prépondérante, d'une très haute ancienneté géologique. Le modelé des formes géographiques actuelles est d'un âge très jeune. A l'époque présente, la conformation de l'aspect de l'Afrique n'est même pas encore achevée dans toutes ses parties.

» Par ce soulèvement de l'Afrique dans son ensemble et dans certaines parties, les vallées en formation prirent une pente plus forte. Elles se creusèrent de plus en plus profondément; elles ont accentué l'inclinaison des systèmes actuels de drainage; l'écoulement des eaux pluviales fut accéléré; par suite, l'humidité du sol diminua; le niveau hydrostatique s'abaissa. La couverture végétale du sol, qui est solidaire de l'humidité, devint moins dense, et son action protectrice du sol s'affaiblit. La végétation n'opposa plus la même résistance à la force des précipitations. »

L'auteur expose ensuite les conséquences du phénomène qu'il signale, et il conclut :

« Le problème de l'érosion du sol et celui de la dévastation qui en résulte exigent cependant des recherches scientifiques plus amples. Ces recherches sont indispensables. Sans l'existence de l'espace vital, tous les efforts coloniaux des Européens en Afrique sont mis en danger. »

Pour éclairer cette question, l'auteur suggère l'idée de constituer un Institut International de Recherches sur l'Erosion en Afrique.

L'étude du D<sup>r</sup> MUHLENS est à citer aussi, car l'auteur y dégage l'importance des facteurs moraux dans l'acclimatement.

Dans le même ordre d'idées, le D<sup>r</sup> Julius GROBER (Directeur de l'Institut de Physiothérapie de l'Uni-

versité d'Iéna) met en relief ce fait que, sous les tropiques, la personnalité mentale de l'Européen se modifie souvent très vite et que les facteurs qui influent sur la mentalité sont très difficiles à vaincre.

M. RYCKMANS eut le mérite, dans une intervention qu'il fit pour refroidir un peu l'enthousiasme qu'avaient manifesté certains rapporteurs en faveur d'une colonisation massive blanche en Afrique, d'attirer l'attention du Congrès sur le côté social de la question. Celle-ci n'est pas seulement conditionnée par des facteurs physiques et physiologiques; des facteurs sociaux interviennent aussi.

« Beaucoup plus que par la difficulté d'acclimatation, dit M. RYCKMANS, l'émigration européenne est condamnée par l'existence, en Afrique tropicale, d'une nombreuse population indigène de culture inférieure.

» Ce qui détermine les grands courants d'émigration, c'est l'espoir de trouver dans le pays où l'on va de meilleures possibilités de vie que dans le pays que l'on quitte...

» En Afrique centrale, il existe une nombreuse population indigène disposée à travailler pour quelques francs par jour, se contentant d'un standard de vie très inférieur à celui des classes pauvres des pays d'Europe. Toutes les situations accessibles à la masse des noirs comportent des salaires inférieurs au minimum acceptable pour la masse des blancs; jamais ils n'attireront un immigrant.

» Pour trouver en Afrique une situation plus enviable que celle qu'il quitte en Europe, l'émigrant doit y remplir un emploi que les noirs sont incapables de remplir ou dont les noirs sont légalement exclus par la « barrière de couleur », c'est-à-dire qu'il n'y a pas moyen d'assurer une situation sociale un tant soit peu confortable à une masse d'émigrants » (1).

Une autre étude particulièrement intéressante est celle de M. Filippo BORTAZZI (de l'Académie d'Italie (2)). Il y expose d'une manière très poussée une théorie qui

(1) P. 339, t. I.

(2) « Il metabolismo di base nei climi tropicali africani », p. 368, t. I.

tend à définir les apports absolument nécessaires pour une conservation de la vie normale, par suite de la transformation continuelle des matières et de l'énergie dont l'organisme humain est la composante. Ce minimum est appelé « métabolisme de base ». Il constitue une donnée physiologique fondamentale d'une grande importance; c'est en partant de là comme d'une base pratiquement constante qu'on mesure l'influence des facteurs susceptibles de produire une augmentation ou une diminution du métabolisme organique...

Or, l'objet principal de l'étude de M. Bottazzi est d'exposer, d'après les résultats déjà acquis de la science en la matière, quels sont les facteurs qui agissent sur le métabolisme de base, facteurs externes tels que l'alimentation, le travail musculaire, les phénomènes physiques : lumière, vent, température, humidité, etc., et les facteurs internes, que ceux-ci soient constitutionnels (comme la race, le tempérament, etc.), ou qu'ils soient inhérents à l'âge ou au sexe, ou enfin qu'ils dépendent de l'activité du système régulateur du métabolisme organique (tels que sont les organes endocriniens, le système nerveux autonome), et de mettre en relief les facteurs que j'appellerai spécifiquement tropicaux.

Conclusion de l'auteur. Je cite intégralement; le sujet le mérite :

« En conclusion, l'idée que je me suis formée personnellement est qu'en réalité le métabolisme de base des indigènes et, éventuellement, celui des blancs émigrés depuis longtemps sont, en moyenne, dans les pays tropicaux, inférieurs à celui des pays froids et tempérés, tout en admettant que la diminution puisse varier entre des limites relativement amples; en outre, toutes les autres conditions étant égales (altitude, taille, sexe et âge, race, activité musculaire, activité normale des organes endocriniens et du système nerveux autonome), la diminution du métabolisme de base est due principalement à la température élevée et à une humidité relative plutôt élevée.

» Cette réduction du métabolisme de base, cette production moindre de chaleur, semble être la manifestation d'un phéno-

mène d'adaptation de l'organisme humain aux conditions du climat où il vit, en vue de se protéger contre les hautes températures extérieures. En d'autres mots, nous pourrions dire qu'elle est la manifestation de l'acclimatement réalisé de l'homme à l'ambiance où il vit de génération en génération.

» Il est d'un suprême intérêt de savoir par quel processus biochimique l'acclimatement des Européens aux climats tropicaux peut se produire, combien de temps il exige, et quels sont les groupes humains qui réussissent à s'acclimater le plus aisément et dans le moindre temps, étant donné leur acheminement toujours croissant vers les possessions coloniales africaines. Mais, les recherches à cet égard sont, contrairement à celles qui regardent l'acclimatement de l'homme aux grandes altitudes, trop insuffisantes pour qu'on puisse utiliser leurs résultats épars aux fins d'une colonisation rationnelle. Sans aucun doute, il serait plus intéressant, à un point de vue pratique, de connaître le mécanisme de l'acclimatement aux conditions dominantes des pays tropicaux chauds et humides, bien plus que celui de l'acclimatement aux conditions de milieu que rencontre la vie humaine sur les hautes montagnes aux altitudes qui dépassent 3.000 mètres. Au contraire, chose vraiment étrange, sur cette seconde question d'acclimatement, il existe des recherches plus nombreuses que sur la première, et ces recherches ont donné des résultats satisfaisants qui sont déjà utilisés soit en vue de défendre l'homme contre les fortes dépressions barométriques et les températures extrêmement basses auxquelles il doit s'exposer en un temps très court, soit en vue d'expliquer le mécanisme d'adaptation lente et graduelle aux conditions inusitées de l'homme qui réside temporairement aux grandes altitudes.

» Il nous reste à émettre le vœu que toutes les nations civilisées qui possèdent des colonies dans les régions de l'Afrique tropicale et ailleurs développent les études sur l'acclimatement dans ces pays, y fondent des laboratoires de recherches expérimentales sur les indigènes, d'un côté, et, de l'autre côté, sur les Européens depuis le début de leur arrivée dans la colonie et pendant toute la durée de leur séjour. »

Comme on le voit, toujours « l'homme, cet inconnu » !

Enfin je m'en voudrais de ne pas accorder ici une mention spéciale à la belle étude de M. Vicente Ferreira, à laquelle j'ai déjà fait allusion <sup>(1)</sup>.

(1) « Regioês de povoamento europeu nos planaltos de Angola. Notícia des esperiências portuguesas de aclimatação de raça europea na zona intertropical », p. 419, t. I.

L'ancien Haut-Commissaire de la République en Angola y fournit des renseignements très circonstanciés sur les expériences portugaises; avec un esprit de modération qui est un des traits de cette belle nature, il les réduit à leur juste valeur et en tire un certain nombre de conclusions. Elles forment, en quelque sorte, le code des conditions nécessaires, dans l'état actuel de nos connaissances et de nos moyens d'action, à la réussite de l'installation de blancs, en Afrique, à titre définitif.

\*  
\*\*

### THÈME III.

« *Le comportement des populations indigènes au contact de la civilisation européenne.* »

Avec ce sujet, nous pénétrons au cœur du drame de la colonisation.

La colonisation se traduit toujours pour les populations des territoires colonisés par une révolution, par des révolutions, puisque le colonisateur vient transformer les habitudes, les modes de vivre, de penser des populations qu'il soumet à son autorité. Il vient changer le cadre et le climat de leur existence. La révolution s'opère-t-elle de bonne grâce, sans trop de heurts, c'est parfait; mais si, comme cela se fait dans la majeure partie des cas, si pas dans tous les cas, elle se produit surtout par la force, — la force qui n'est pas nécessairement celle de l'armée, mais n'en est pas moins brutale et inconsidérée, — alors, c'est le drame que j'évoquais il y a un instant, un drame douloureux accompagné de misères dont nous ne pourrions connaître l'étendue que si nous étions nous-mêmes les sujets de phénomènes sociaux analogues.

Les organisateurs du Congrès ont eu raison d'essayer

de projeter un peu de lumière sur ce drame. Ce n'est pas que la question soit encore entière; il n'y a plus guère, s'il y en a encore, de territoires dits « nouveaux » à coloniser, et dans lesquels colonisateurs et colonisés se trouveraient face à face en de premiers contacts. La colonisation, dans sa phase initiale, est virtuellement terminée... jusqu'au jour où, retour des choses auquel on n'ose pas penser sans effroi, c'est nous qui subirions la soumission à une autre civilisation. Ce qui est fait est fait; mais les conséquences de nos contacts avec les populations d'Afrique (pour concrétiser le problème à ce continent), pendant cette première phase, n'ont pas fini de se dérouler, et ainsi le problème se pose de savoir si le comportement des indigènes devant notre action aboutit à des résultats favorables, ou si, au contraire, ces résultats sont défavorables.

Dans un cas comme dans l'autre, il convient de rechercher, ne fût-ce que pour l'édification et la formation de ceux qui sont attachés à la même tâche, la cause de ces succès ou de ces insuccès, soit en vue de perfectionner encore les méthodes qui se sont révélées heureuses, soit en vue de remédier au mal et d'arrêter, avant peut-être qu'il ne soit trop tard, la descente de populations entières vers la décadence ou la disparition.

Grand et beau sujet assurément!

Le sujet a-t-il été traité avec l'ampleur qui convenait et a-t-il été épuisé? Je n'oserais l'affirmer.

Sur le thème ici en question, nous avons neuf communications; parmi celles-ci, plusieurs, d'ailleurs du plus haut intérêt scientifique, n'ont qu'un caractère technique; elles n'abordent pas de front le sujet. Au surplus, le terrain sur lequel portent les observations de presque tous les rapporteurs c'est l'Afrique septentrionale, celle des Berbères, des Chamitiques, celle de l'islam.



L'Afrique centrale, sauf dans le rapport de M. Le Neveu, dont je vais vous parler dans un instant, est à peine mentionnée.

Pourquoi ces lacunes ou ces carences?

Je n'ai pas l'impression qu'elles furent voulues, bien au contraire; le distingué Président du Congrès n'eût pas demandé mieux que de donner à son œuvre, même sur ce point, le caractère de plénitude qu'il lui donna sur d'autres; je crois plutôt qu'en général les coloniaux, dans les réunions internationales, ont un peu la pudeur des erreurs ou des fautes de leur pays, et qu'ils n'aiment pas de les étaler devant des étrangers. Ce sentiment, louable en un sens, combien de fois ne l'ai-je pas observé; il a donné trop souvent aux réunions internationales d'études coloniales un caractère de conventionnel qui leur a beaucoup nui et leur a enlevé une large part d'efficacité.

Il y a, cependant, manière de dire la vérité sans blesser personne et sans provoquer les mauvaises réactions que l'on redoute.

Deux rapporteurs l'ont bien montré, et j'en arrive ainsi à l'analyse de deux communications qui méritent de retenir spécialement l'attention.

La première est celle de M. LE NEVEU (Directeur général de l'Union Coloniale Française). Elle est intitulée « Courants et contre-courants de la civilisation européenne en Afrique » (1).

M. LE NEVEU a traité son sujet en touches fines et délicates avec, peut-être, un peu de scepticisme et presque de dilettantisme, que je lui pardonnerai, cependant, parce qu'il repose sur un fond de sentiments très

---

(1) P. 600, t. I.

humains. On trouve dans son rapport moins l'exposé d'une thèse générale qu'une série de considérations marquées au coin du bon sens et témoignant d'un grand esprit d'observation. L'ensemble forme une œuvre méritoire et l'on souhaiterait qu'elle fût largement répandue. Les coloniaux que j'appellerai d'« action » y puiseraient de précieuses leçons : une leçon de modération, d'abord, de modestie ensuite, car ils verraient combien la mission d'administrer les populations dites primitives n'est pas aussi simple que d'aucuns se l'imaginent trop aisément.

Quelques citations que j'extraits du rapport de M. Le Neveu, presque au hasard, montreront la manière de l'auteur de traiter son sujet.

« ... Le fait qu'une civilisation européenne donnée est plus directement en rapports avec une condition africaine donnée multiplie, à lui seul, les exceptions et les contradictions.

» Deux considérations m'ont toujours paru évidentes en cette matière : l'une c'est qu'en prenant en mains l'administration d'un pays africain, les tenants de cette administration, i. e. les fonctionnaires, ne peuvent agir que selon les principes et les préceptes qui ont présidé à leur formation depuis leur enfance, car ils sont l'essence même de l'enseignement reçu tout au long de leurs études, comme aussi de leur vie familiale. Un fonctionnaire dont la formation juridique est de droit romain appliquera, sauf exception, médiocrement le droit coutumier, et inversement. Donc, par la force même des choses, la civilisation du pays colonisateur prend le pas sur toutes les autres dans une colonie ou un groupe de colonies données. Son influence est encore renforcée du fait que les immigrants originaires de ce pays y constituent probablement une entité plus nombreuse qu'aucune autre, de nationalité étrangère. Comme ils apportent avec eux leurs habitudes, leurs mœurs, leurs coutumes, ce sont celles-là, évidemment, qui deviennent l'« exemple » que, le plus souvent, l'indigène suit peu à peu, s'il ne s'applique pas même à les suivre ou à les imiter.

» ... Mon illustre maître, le Maréchal LYAUTEY, avait accoutumé de modérer tel collaborateur trop impatient d'imposer ses propres concepts, en disant : « Les indigènes ne sont pas d'une civilisation inférieure, mais d'une civilisation différente. » Retenons cet avertissement, parfaitement exact pour le Maroc, où il était donné, moins sans doute pour telles peuplades africaines, en tous cas parfaitement adapté au sujet discuté. La question posée est, en effet, d'une part, de savoir

s'il convient de substituer à une civilisation locale, même primitive, une civilisation européenne, sous-entendu supérieure; d'autre part, de rechercher si cette substitution est possible, et si elle doit avoir pour conséquence une amélioration de la condition des indigènes; et enfin, au cas où il serait d'abord répondu par l'affirmative, si tout un peuple peut acquérir d'un seul coup, ou à bref délai, des règles de vie que ses maîtres ou ses mentors ont patiemment forgées au cours de siècles d'insensible évolution.

» Même les peuplades les plus arriérées, en Afrique comme ailleurs, ont leurs croyances. Selon toute vraisemblance, elles sont d'autant plus fermes qu'elles représentent, en quelque sorte pour eux, *l'absolu*: le doute est beaucoup moins le produit de l'intelligence que de connaissances acquises et vérifiées. Toute croyance primitive a son fondement ou son origine lointaine dans quelque abstraction; or, l'abstraction est ce que le primitif comprend le moins: l'enchaînement de ses pensées, sa logique le portent peu à des discussions de ce genre si même son vocabulaire s'y prête. Il est donc à peu près aussi malaisé de lui faire adopter nos « abstractions » que d'en arriver à l'abandon des siennes, même si depuis longtemps il leur a donné une apparence, une forme, une réalité concrète. La difficulté s'accroît encore quand les pratiques rituelles le maintiennent inconsciemment en liaison avec le passé, et en contact avec son milieu... »

Quels sont les agents et les éléments de l'influence européenne en Afrique? M. Le Neveu en cite plusieurs et expose le mécanisme de leur action.

« Le milieu joue évidemment un grand rôle, note-t-il à ce sujet: l'individu isolé est d'abord plus influençable que celui qui reste dans sa famille, dans sa tribu: il est aussi plus libre. L'Africain immigré en Europe acquiert facilement nos qualités, toutes nos qualités et l'on en peut citer qui n'ont rien à envier aux Européens. L'on peut aussi prétendre que les noirs des Etats-Unis, importés d'Afrique, seraient vite des « américanisés cent pour cent » s'ils cessaient d'être soumis à certaines inégalités, à l'ostracisme et aux brimades des blancs.

» Mais ce sont là des déracinés qui, sortis de leur milieu, en ont subi un autre ou s'en sont créé un nouveau. Ils nous administrent peut-être la preuve que la « manière indigène » n'est pas, par essence, inférieure à l'européenne; ils sont impuissants à démontrer que, dans leur masse, ils sont susceptibles d'acquiescer nos « qualités ». Déracinés, ils forment des minorités; en Afrique, ils sont la majorité, une majorité écrasante: sur cent quarante ou cent cinquante millions d'individus qui vivent en Afrique, il n'y a certainement pas plus de quatre millions

d'Européens ou plus de cinq millions d' « européens », catégorie qui comprendrait certains métis.

» Ici la question se précise : une civilisation ne peut guère pénétrer dans une masse étrangère, telle que l'africaine, que sous l'influence de l'exemple. Nos idées ne peuvent s'y propager que par la lecture ou par l'audition. L'abstraction, on l'a vu, est déjà une barrière. En outre, l'absence d'une langue véhiculaire est un obstacle quasi infranchissable. Chaque peuple a sa langue propre et le plus souvent c'est un dialecte ; à quelques centaines de lieues de distance, deux indigènes sont aussi incapables de converser entre eux que de s'entretenir avec un Européen.

» Les autres truchements ne peuvent être que des langues européennes, celles des puissances qui dominent en Afrique... » (1).

Devant nos réformes, comment vont réagir les indigènes ? Comment vont-ils les apprécier ?

« ... Quel lien allons-nous trouver en Afrique ? Il serait faux et imprudent de croire que la peuplade la plus primitive, l'individu le plus arriéré soient dépourvus de toute organisation sociale. Elle est différente de la nôtre ; elle n'en est pas moins rigoureuse aux yeux de ceux qu'elle régit et qui la subissent passivement, parce qu'elle représente la seule coutume qu'ils connaissent et parce qu'elle a un côté toujours un peu mystérieux où les génies du village, les mânes des ancêtres, etc., jouent leur rôle.

» Nous leur en apportons une autre qui peut présenter trois caractéristiques principales dans l'ensemble et dans le détail.

» Dans l'hypothèse la plus favorable, le système nouveau s'accorde avec l'ancien. C'est, en somme, le respect de la coutume indigène, du moins de celles qui ne heurtent pas les principes essentiels de notre droit. Le changement est insensible et l'indigène l'accepte d'autant mieux qu'il a généralement pour contre-partie la suppression d'abus et le contrôle du pouvoir tyrannique des chefs. En tous cas, l'évolution est lente, quasi insensible, et comparable en somme à celle qui a transformé les mœurs européennes au cours de nombreux siècles. Mais sa lenteur même est une réponse à ceux qui prétendent amener l'Afrique sans délai à la civilisation européenne.

» Nos réformes peuvent, en second lieu, ne heurter en rien la coutume locale, et la compléter dans un domaine où elle n'a jamais exercé son action. C'est une coutume nouvelle, qui s'ajoute à l'ancienne mais ne la contredit pas. De pareilles con-

(1) P. 602, t. I.

ditions sont en réalité assez rares et, même dans une matière qui nous paraît aussi simple et aussi raisonnable que l'établissement d'un état-civil, la suspicion des indigènes est bien souvent mise en éveil. Pourtant, quand l'innovation donne des résultats immédiats et tangibles, par exemple la vaccination, l'indigène se montre assez disposé à se prêter à l'expérience.

» Le cas le plus fréquent est évidemment celui où notre législation est en contradiction avec la coutume locale. Certes, toutes nos réformes ont, par essence, pour but d'améliorer le sort des indigènes. Mais elles ont un premier tort : c'est d'être le fait d'étrangers qui bouleversent la coutume et dont les premiers actes troublent la quiétude et attentent même à la liberté de l'indigène : levée des impôts, exécution de corvées, recrutement de soldats. Il ne comprend pas que ce même étranger apporte à la fois le Bien et le Mal, surtout quand le mal est immédiat et que le bien ne se fera sentir que plus tard, dans l'avenir. L'enfant européen que l'on mène à l'école ne juge pas autrement.

» Le cas se complique encore quand des contradictions apparaissent non plus entre la réglementation européenne et la coutume, mais dans notre législation elle-même. Nous ne pouvons procéder qu'empiriquement, et les grands administrateurs coloniaux n'hésitent pas à rapporter une mesure qui, à l'expérience, se révèle inopportune ou simplement inefficace. C'est la sagesse même, mais combien hors de la portée de l'entendement des administrés. Même dans l'ordre économique, les données les plus simples se révèlent parfois erronées : des indigènes se livrent, sur les invites de leurs chefs européens, à des cultures nouvelles : elles doivent leur apporter l'aisance : mais une chute brutale des cours mondiaux réduit ces espoirs à néant. Ce peut être même la catastrophe si l'administration n'a pas eu la prudence, dans le même temps, de maintenir, voire d'intensifier, les cultures alimentaires... » (1).

La différence entre les conceptions juridiques des Européens et celles des indigènes, encore une source de malentendus entre le colonisateur et le colonisé et de malentendus fonciers, parce qu'ils touchent à la substance même de la vie sociale de populations nombreuses !

« Mais quand nous apportons ces mêmes lois, ces mêmes doctrines, d'un seul coup, sans transition comme sans adaptation à des individus nettement différents de nous, dont les particularités sont fondées, comme les nôtres, sur d'antiques traditions

---

(1) P. 603, t. I.

et d'antiques croyances, la position est nettement différente. Par exemple, l'ordre de transmission des biens est aussi clair chez nous que la filiation des individus : ce sont des héritages des Grecs et des Romains, qui n'ont jamais été « communautaires ». Comment allons-nous appliquer la législation qui repose sur ces principes, dans un pays où il n'y a ni état-civil ni cadastre ? Quand le régime familial d'une peuplade repose sur le matriarcat, comment mettre en pratique les règles qui reconnaissent l'équivalence aux filiations paternelle et maternelle ?

» C'est sans doute parce que, dans chacun de nos pays, nous sommes arrivés à cette conception que les lois ont leur toute-puissance, que nous sommes presque inconsciemment amenés à considérer cet axiome valable aussi bien aux colonies que dans nos métropoles. Il a déjà valu de cruelles déceptions : si, pour nous, la législation en vigueur représente le droit, ce n'est que la conception que nous-mêmes avons de ce droit. Mais si l'Africain auquel nous allons l'appliquer d'emblée considère, au contraire, que, suivant ses propres principes, elle consacre l'injustice ?... » (1).

Et voici qui nous entraîne à faire acte d'humilité et un retour sur nous-mêmes.

« Sommes-nous sûrs, dans de pareilles conditions, d'offrir toujours le modèle exemplaire qui assurerait sans ressac, le progrès d'une civilisation dont nous désirons apporter les principes aux peuples que nous prenons en tutelle ? Fatalement, nos défauts nous suivent, comme nos qualités, et ceux-là sont peut-être plus facilement assimilables que celles-ci... » (2).

» Même si les défauts qui nous suivent ne séduisent pas davantage l'indigène, comment peut-on lui demander de faire le départ entre ces défauts — que notre justice européenne réprimera s'il le faut — et les qualités que nous désirons implanter ?...

» Déjà, si la justice des Européens est obligée de sévir contre d'autres blancs, cela veut dire très sommairement ou que ces blancs ne sont pas parfaits, ou que leur justice est aveugle ; et ceci dérouté encore l'indigène. Dans la plupart des cas, en effet, l'influence des blancs est faite de « prestige », mot dont on est bien obligé de dire qu'il a une acception différente en Europe et dans les colonies. Toute atteinte à ce prestige est une faiblesse. »

(1) P. 606, t. I.

(2) P. 608, t. I.

Il y a même jusqu'à certaines pratiques inhérentes à notre existence d'Européens, et qui font notre mérite et notre force, mais qui, transportées sans discernement en Afrique, deviennent pour l'Européen une cause de faiblesse.

« Nous prétons bien souvent nous-mêmes à la critique sans nous en rendre compte, ou bien parce que des contingences momentanées nous obligent à des concessions.

» L'Européen, en effet, doit dominer l'indigène, sans que ceci implique aucune rudesse, aucune injustice. Mais s'il n'est pas « supérieur », pourquoi serait-il colonisateur et comment peut-il faire accepter, voire tolérer sa domination ? Or, il advient que l'Européen sous les climats et dans les milieux africains veuille se livrer lui-même à des travaux, que, de toute antiquité, l'indigène ne considère pas comme suffisamment « nobles ». L'erreur paraît grave, car non seulement l'Européen, en s'abaissant à des travaux indignes de lui (aux yeux des indigènes), perd tout prestige, mais ce qui est peut-être plus immédiatement grave, devient un concurrent du travailleur indigène au lieu de lui assurer un moyen supplémentaire de subvenir à son existence. Il semble bien que des essais de colonisation ont irrémédiablement échoué en Afrique, parce que des Européens ont voulu accomplir eux-mêmes, sur le sol africain, les gestes traditionnels des indigènes.. »

La colonisation est une œuvre d'aristocrate, le mot étant entendu dans son acception la plus élevée. N'est-ce pas la conclusion qu'il faut tirer de ces sages et si pertinentes observations ?

L'autre étude sur laquelle je désire attirer aussi votre attention est celle du Comte PIETROMARCHI (Ministre Plénipotentiaire, Vice-Directeur du Ministère des Affaires Etrangères de Rome, Gouverneur des Colonies). Elle est intitulée : « La population chamitique et la civilisation européenne » (1). C'est une des plus puissantes études du Congrès et de celles qui se placent sur le plan le plus élevé. Il faut admirer la fermeté avec laquelle

(1) P. 610, t. I.

l'auteur ne craint pas de diagnostiquer une des faiblesses de la colonisation moderne.

A dire le vrai, M. Pietromarchi n'a pas étendu son étude à toute l'Afrique. Il est de ceux, je l'ai noté plus haut, qui n'ont vu que l'Afrique septentrionale et, même c'est le contact de la race chamitique parmi les races africaines avec la civilisation européenne qu'il analyse spécialement; mais M. Pietromarchi croit pouvoir tirer de ses constatations une leçon générale.

Selon l'auteur, l'aire de diffusion des Chamites comprend l'Afrique septentrionale, jusqu'au delà du Sahara, et l'Afrique Nord-orientale, jusqu'au Nil et aux premiers lacs équatoriaux. Mais la diffusion de cette race ne serait pas terminée. Elle a une facilité surprenante à s'amalgamer les races inférieures, et c'est sous son influence que se forme petit à petit une race africaine largement métissée de sang chamitique. « Toujours plus intimement, l'avenir de la race chamitique, dit l'auteur, se lie à celui des races nègres et négroïdes ». Les Chamites ont été, sont et seront, affirme-t-il, le ferment du monde nègre. Il n'y a presque plus d'endroits de l'Afrique qui ne subissent leur emprise. « Celui qui a avec lui les Chamites tient le reste de l'Afrique », affirme encore l'auteur.

C'est sur cette considération — que je n'apprécie pas, car je me borne ici à résumer la communication de M. Pietromarchi — qu'il s'appuie pour formuler certains avertissements applicables à l'Afrique entière.

Or, qu'est cette race chamitique? C'est une race douée de précieuses qualités et dont une des caractéristiques est une tendance extrême à la spiritualité.

C'est le christianisme qui bénéficia d'abord de ces qualités; l'auteur rappelle les noms de saint Athanase et de saint Augustin.



Mais l'invasion musulmane déferla sur l'Afrique romanisée, christianisée et l'absorba.

« On n'a pas encore mis en lumière, note l'auteur, la ténacité avec laquelle la chrétienté africaine a défendu contre l'invasion musulmane les valeurs de la foi. Cette défense a été une résistance obscure qui honore les peuples bédouins et qui contraste nettement avec l'effondrement vertical du christianisme, lequel se constate parmi les populations corrompues de la Syrie et de l'Asie-Mineure... »

Aussi bien, en Afrique du Nord, des noyaux compacts de chrétiens subsistèrent jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, et enfin gagnés par l'islamisme, les Chamites transplantèrent dans leur nouvelle religion plus d'une des formes du vieux culte chrétien.

Le passage à l'islamisme n'altéra pas substantiellement les caractères de la spiritualité chamitique; « la ferveur religieuse est demeurée la même; c'est peut-être l'influence propre du monde africain qui a donné à l'islamisme quelques-uns de ses caractères d'agressivité, d'intransigeance et de fanatisme qu'il n'avait pas au début ». Comment, gonflé de ces qualités, porté je dirais presque sur les ailes de cette race, l'islamisme n'aurait-il pas été de victoires en victoires dans la conquête de la spiritualité de l'Afrique? Voilà l'explication principale, — il y en a d'autres, assurément, et nous le verrons plus loin — de l'influence si puissante prise par l'Islam au sein du continent noir.

Malheureusement, le monde chamitique et le monde aryen n'ont jamais fusionné, en dépit des efforts entrepris par tant de gouvernements coloniaux pour y parvenir. Il reste lui-même; ou plutôt il attire à lui, on le notait plus haut, les races inférieures; mais il semble impénétrable à l'influence occidentale. Il y a là un échec cuisant aux conséquences formidables; elles inspireraient les craintes les plus vives pour la pérennité de

l'œuvre coloniale européenne en Afrique, si les causes n'en étaient découvertes et finalement jugulées.

Nous revoilà ainsi en face du problème que nous signalions au début de ces considérations. Les causes? Elles sont multiples. M. Pietromarchi en indique sommairement plusieurs :

« Les raisons exposées ci-dessus expliquent seulement en partie le phénomène de la séparation entre la race occidentale et la race chamitique. La vraie raison, la cause fondamentale, est de caractère psychologique. Les Européens n'ont jamais compris l'âme, l'intelligence, la sensibilité d'une race telle que la race chamitique, riche de qualités d'élite, plongée dans son orgueil, comme les Touareg dans leurs mystérieuses « smalas ». Cette race se refuse à se laisser traiter comme un élément inférieur ; elle ne se considère pas comme une race de couleur ; elle souffre, dans l'intimité de sa sensibilité morbide, des habitudes dédaigneuses ou protectrices, ou méprisantes du blanc. Ce dernier n'a, non seulement, pas compris la mentalité de ces populations, mais il a bien rarement fait un effort pour la comprendre.

» L'exception unique se place au moment de la propagation du christianisme ; alors le rapprochement entre les deux races a été rendu possible par la proclamation du principe de l'égalité découlant de la fraternité entre tous les hommes. Alors, pour la première fois, sortit de la coexistence entre Européens et Chamites, comme une fleur rare et précieuse, une collaboration intime ; et la civilisation du monde s'enrichit pour la première fois d'une contribution de pensée originale des peuples chamitiques.

» Le phénomène se reproduisit en Espagne, sous le signe de l'islamisme. La civilisation mauresque, qui atteint le sommet de sa perfection artistique et son complet développement dans les plaines ensoleillées de l'Andalousie et dans les jardins de Valence, a été l'œuvre, dans une égale mesure, des Chamites et des Européens, c'est-à-dire des Berbères et d'Espagnols de race pure.

» Cela prouve que le monde chamitique n'est pas fermé hermétiquement à toute forme de collaboration. La clef pour pénétrer dans ces natures méfiantes et rudes est l'appel spirituel ; c'est un message nouveau, un idéal de collaboration, qui répondent aux exigences de leur esprit, qui jettent un ferment dans le réduit fermé de leur conscience méfiante et hostile et qui se tournent vers la mise en mouvement de leurs énergies assoupies en une léthargie séculaire.

» La majeure partie de cette humanité vit encore sous des

formes d'organisation sociale des plus élémentaires. Il y a lieu d'élever cette humanité vers un stade supérieur qui s'accorde avec le développement plein de leurs facultés.

» C'est là une évolution qui ne peut se réaliser que par degrés en tenant compte des exigences particulières au tempérament et à l'ambiance. »

Et voici l'avertissement presque solennel que nous donne l'auteur et auquel je faisais allusion :

« L'erreur de l'homme blanc est de considérer qu'il suffit d'améliorer les conditions économiques, de stimuler la production de la richesse, de provoquer des besoins nouveaux, pour amener insensiblement cette humanité besogneuse et fruste à nos habitudes de vie et à nos manières de sentir. On néglige le mécanisme délicat de l'adaptation mentale et morale. Ce système est faux et périlleux comme toutes les conceptions de la vie basées sur un matérialisme pur. Partout où l'homme blanc a cherché à appliquer celui-ci, il n'a fait qu'approfondir le fossé entre race et race, quand il n'a pas abouti au résultat de détruire les peuples de couleur, comme en Amérique, en Australie et dans le Sud de l'Afrique. Le battement lent de la vie indigène se synchronise difficilement avec le rythme même de notre civilisation. Beaucoup de races de couleur se sont révélées incapables de s'adapter à nos formes de vie, d'absorber nos ferments, de s'immuniser contre les fléaux tels que la syphilis, l'alcoolisme, la tuberculose et d'autres... »

» C'est l'intérêt évident des peuples européens, note encore l'auteur, de capter au service de la civilisation occidentale cette formidable force de propagande. Ce n'est que par l'intermédiaire des Chamites qu'ils réussiront à mettre d'une manière indélébile leur empreinte sur les peuples nègres et négroïdes. Celui qui a avec lui les Chamites tient le reste de l'Afrique.

» Le problème étant posé en ces termes, il s'agit de trouver entre Européens et Chamites une forme de solidarité spirituelle, au moins aussi forte que celle qui lie les Chamites et les Sémites. C'est à tort que l'on considère que l'unique solidarité efficace est celle que constitue une idée religieuse commune. Dans la recherche d'autres liens idéologiques non moins solides, il n'est pas niable que le phénomène le plus typique qui se dénote aujourd'hui dans le monde africain est l'attente de valeurs nouvelles. Nous sommes en présence d'une humanité qui se réveille, passionnée, combattive, ardente, comme un poulain excité par sa propre jeunesse. Cette humanité est prête à se donner à qui saura la comprendre et la guider vers un idéal qui fascine son exaltation primitive... »

D'ailleurs, le Chamite nous appelle, il veut se donner à nous et se mettre à notre niveau.

« Quiconque a exercé le commandement des troupes indigènes sait quelle facilité ont les jeunes recrues, provenant le plus souvent de « zéribas » éloignées de tous centres européens, pour apprendre la langue de l'officier, absorber ses conceptions et sa discipline, se modeler sur lui jusque dans ses excentricités, parce que l'idéal pour tous ces gens est de s'égalier au blanc et de vivre sa vie. Repousser ceux qui se donnent ainsi, ne pas donner à ces vellétés la valeur qu'elles méritent, c'est plus qu'une erreur, c'est un délit. »

Cet appel au spirituel, cet engagement à emprunter la voie qui conduit aux cœurs, M. Pietromarchi n'est pas le seul à le formuler; il revient avec insistance sous la plume de bien d'autres participants au Congrès. Si on devait tirer une conclusion d'ensemble de ses travaux, on pourrait même la trouver dans cette fréquence à nous remémorer cette vérité que la colonisation n'est pas qu'une œuvre matérielle et économique, qu'elle est aussi, qu'elle est peut-être, plus encore, une œuvre culturelle, et que les âmes et les cœurs doivent être conquis autant que les territoires et les richesses qui y sont accumulées.

M. CARCOPINO (alors Directeur de l'Ecole française à Rome) s'appuyait même, pour l'affirmer, sur la tradition romaine. Cet éminent spécialiste de l'histoire de Rome l'évoque devant le Congrès dans une communication très fouillée <sup>(1)</sup>; elle complète et confirme à certains égards celle de M. Pietromarchi.

« J'avais rappelé, dit-il dans le discours qu'il prononça en manière de résumé de sa communication, que le colonialisme européen, à vingt siècles de distance, ne serait justifié et affermi que par le principe posé par les Romains : par Jules César lorsqu'il affirma : « la force sans la justice ne saurait

---

(1) « L'aptitude des Berbères à la civilisation d'après l'Histoire ancienne de l'Afrique du Nord », p. 621, t. I.

rien créer de durable » ; par Cornélius Népos lorsqu'il écrivait : « point d'empire solide qui ne soit inscrit sans l'adhésion des cœurs ».

Sa communication, il la conclut par la même pensée :

« Héritiers de la tradition latine et chrétienne, nous connaissons nos titres de noblesse, mais nous ne devons pas douter d'en pouvoir tôt ou tard en communiquer la substance à ceux qui semblent la récuser encore ; et si nous sommes convaincus, avec GSELL (VI, p. 285), qu'en Berbérie rien ne sera accompli de définitif si la pénétration morale n'accompagne pas notre domination matérielle, nous pensons pouvoir remplir jusqu'au bout le devoir qui nous incombe. L'Histoire ancienne n'est-elle pas là pour nous encourager sur la voie droite où nous sommes engagés et qu'elle éclaire d'un rayon d'espérance ? »

\*  
\*\*

#### THÈME IV.

*Problèmes de la propagation des religions auprès des populations païennes africaines.*

Il fut beaucoup question de l'islamisme dans les débats du Congrès. Le fait islamique est, en effet, de première importance en Afrique ; il domine de toute la perplexité et de toute l'inquiétude qu'il suscite la politique africaine d'un grand nombre d'Etats ; au surplus, beaucoup de participants étaient des coloniaux ayant puisé leur expérience au contact des populations islamisées ou dans l'étude de leur religion.

Déjà, nous l'avons vu, M. Pietromarchi nous avait introduits dans certains des arcanes des problèmes islamiques ; plusieurs des savants ayant traité le thème IV, nous en firent voir d'autres aspects encore.

C'est, en effet, par rapport à l'islamisme que le problème de la propagation religieuse fut surtout envisagé.

Est-ce bien, cependant, ce que recommandait le Pré-

sident du Congrès? Il avait dit dans son discours introductif <sup>(1)</sup> :

« Etant donnée l'importance absolue et relative que la religion possède dans la vie des populations, en particulier celles de l'Afrique, il est d'un intérêt fondamental de savoir comment se propagent les religions, mais plus particulièrement le christianisme et l'islam parmi les populations païennes. Ceci veut dire que le problème se pose, non pas pour les populations déjà complètement islamisées en nombre prépondérant dans la moitié septentrionale du continent, mais pour les populations qui occupent la moitié méridionale et qui constituent un ensemble évalué à 70 millions, c'est-à-dire à peu près la moitié de la population entière de l'Afrique, parmi lesquels les musulmans sont une minorité dispersée.

» L'Europe s'est toujours montrée respectueuse de l'islam, et les positions prises entre l'islam et le christianisme sont définies et établies depuis des siècles. Il doit être dit de plus que, lorsque l'islam, dans son fatalisme, s'achevait en une résignation à son propre épuisement, ce fut la conquête française de l'Algérie, donc de nouveau l'Europe qui provoqua une reviviscence, si elle n'a pas conduit directement à une renaissance de l'islam, soit en rehaussant sa fonction dans le droit public colonial, soit en confondant les Berbères avec les Arabes et en assujettissant les premiers à la langue et à la culture des seconds, leurs éternels ennemis. Ce fait a eu des répercussions incalculables dans tout le monde arabe. Il aurait son pendant dans ce qui arriverait, si nous, en Ethiopie, nous assujettissions par exemple les Gallas et les Sidamos à la langue et à la culture arabes. Erreur politique qu'il importe d'éviter parce qu'il suffit de peu pour la commettre, mais qu'il faut toute l'histoire pour la corriger.

» L'Europe a donc le devoir de procéder à un réexamen, et elle ne peut le faire que collectivement, sur le point de savoir — sauf toujours à maintenir le respect traditionnel pour les populations islamisées — s'il convient dans l'œuvre de civilisation des populations païennes, de céder le pas à l'islam ou bien de garder la foi aux principes chrétiens qui sont à la racine de sa civilisation et qui constituent le premier moteur de l'expansion de la civilisation européenne dans le monde. »

Les causes d'influence et de propagation de l'islamisme en Afrique, nous en avons vu déjà plusieurs par l'étude de M. Pietromarchi; mais M. Louis MASSIGNON,

(1) P. 42, t. I.

islamisant français très réputé (Professeur au Collège de France), fit de ce sujet l'objet d'une communication <sup>(1)</sup> où il mit toute sa science et son érudition qui sont aussi marquantes que sa simplicité.

M. Massignon indique, d'abord, les étapes de la pénétration de l'islam en Afrique et son processus géographique; puis il note que la propagande musulmane a dû d'abord soumettre et convertir une longue frange christianisée, depuis Socotra jusqu'à Volubilis. Comment cela se fit, le distingué savant l'expose sommairement pour pouvoir accorder plus d'attention à l'islamisation des populations non encore gagnées à la loi coranique.

« L'islam, dit-il, agit sur les nègres par le prestige d'une culture supérieure qui, dès qu'elle les affranchit, les accepte immédiatement à égalité...

» Partout où il y a des noirs convertis, ils sont admis à égalité dans les mosquées; les musulmans n'ont pas de lieu de culte différent suivant la couleur de la peau et, chez eux, ce que les chrétiens appellent aux Etats-Unis et au Cap des « colour churches » ne sauraient exister. C'est pourquoi il n'y a pas ici parmi les nègres convertis à l'islam ces mouvements de séparatisme que l'on a constatés parmi les nègres convertis au christianisme et devenus hostiles à l'Europe, au Congo (Kibangu), en Libéria et au Benin. Certes, le nègre islamisé semble souvent très superficiellement converti, il n'a de musulman en apparence que le costume (bonnet blanc, sandales, chapelet), les formules de salutations. Mais, en réalité, l'islam qu'il connaît mal est l'« idéal » qu'il a choisi. Même s'il conserve les coutumes de sa religion animiste antérieure, nous rencontrons chez lui une sorte d'acceptation latente préalable et continue, d'une juridiction d'appel pouvant casser à toute heure la légitimité des coutumes animistes qu'il observe encore; il y a, chez lui, consentement anticipé à toute pression sociale de cette structure islamique qu'il ne connaît pas encore complètement, mais à laquelle il a donné d'avance son adhésion en prononçant le Sahâda... »

Ce n'est pas la seule cause de l'influence de l'islam

<sup>(1)</sup> « Causes et modes de la propagation de l'Islam parmi les populations païennes de l'Afrique », p. 663, t. I.

sur les populations africaines. Il y en a d'autres; M. Massignon les expose également en même temps que le mécanisme, si l'on peut dire, de leur action.

« Il est très remarquable, écrit-il, que la propagande n'est pas exercée au nom des Etats musulmans, et n'a pas d'organisation officielle ou officieuse. En dehors de l'Inde, les écoles normales musulmanes (sunnites, shi'ites ahmadiya) de missionnaires n'ont guère réussi à durer (essai de Rechid Ridâ au Caire, des Ahmadiya en Nigéria). Ce sont donc des marchands colporteurs ambulants (les dioulas en A. O. F., les nagados en Abyssinie), des soldats, des secrétaires d'administration, souvent même de simples boys, qui propagent l'islam, se mêlant d'ailleurs bien davantage à la vie sociale quotidienne que les missionnaires chrétiens d'Europe. C'est pourquoi tout un village nègre peut, en très peu de temps, et sans qu'il y ait eu guerre sainte, adopter l'islam. Il n'y a pas besoin d'une longue initiation, ni d'un catéchisme prolongé. Il s'agit de préférer la profession de foi et, après la circoncision, d'accepter (avec des mitigations) une souple discipline sociale (prière, jeûne, ablutions, aumônes, anti-alcoolisme, destruction des idoles), s'orienter dans une direction de prière unique (qibla) qui évoque le pèlerinage de La Mecque. La vie conjugale est facilitée (polygamie, divorce avec suppression de la prostitution); les vêtements deviennent décents; les sacrifices humains sont supprimés; le respect est exigé envers les vieillards et les hôtes. Le droit islamique, tout commercial et contractuel, élargit l'horizon économique, facilitant de grands financements (caravanes à longue portée). Enfin, au lieu des rivalités de clans, l'islam inculque aux tribus nègres qui l'ignoraient jusque-là (en dehors des infiltrations dites européennes) l'idée de l'Etat.

» Mais, c'est surtout au point de vue intellectuel que nous constatons l'efficacité virulente de l'islam. Il force tout croyant à étudier, plus ou moins, un livre écrit en arabe, le Qo'ran. Cette étude d'un texte écrit en arabe oblige à en étudier la grammaire: la grammaire arabe consiste essentiellement à apprendre comment lire, comment vocaliser les consonnes, seules lettres écrites, du texte sacré. Il y a là une sorte de passage, par laïcisation, du stade primitif de l'incantation au stade préscientifique d'une pédagogie ratiocinante. C'est dans la force grammaticale de l'arabe, dans la pureté et la beauté de cette langue de civilisation, dans son aptitude aux termes abstraits, que signalait déjà un grand savant, BERUNI, au XI<sup>e</sup> siècle, que l'islam puise son prestige.

» Toute grammaire force à philosopher et l'intelligence des nègres convertis est ainsi stimulée, tandis que la magie animiste se trouve laïcisée (géomancie) et son efficacité transférée des mânes des ancêtres morts aux chefs vivants de Zaouïas...



» L'islam, propageant dans un monothéisme très simple, abrahamique, l'idée souveraine d'un Dieu transcendant, galvanise chez les nègres le concept de la divinité suprême, toute théorique et inerte, que la magie animiste leur voilait. »

Et voici où est le danger de l'islam, et comment il constitue pour les nations européennes un si grand obstacle à leur installation définitive en Afrique :

« Qu'il y ait ainsi, même en dehors des milieux nègres, une irradiation du prestige de l'islam en Afrique, est chose constatée par beaucoup d'Européens en eux-mêmes, surtout sahariens, qu'il s'agisse du témoignage d'un Psichari, ou même d'un Foucauld (voir sa lettre à son ami Henri de Castries). Il y a donc de plus en plus danger de « clash » violent entre l'islamisation et l'euro péanisation en Afrique, comme Nallino le soulignait dès 1933. L'islam tend à former une société fermée (il n'y a pas de *jus connubii* vrai avec les non-musulmans, mais un simple *jus commercii* très précaire). L'islam se suffit à lui-même, tend à l'universalité, même pour le pouvoir temporel (notions de Khotba, de Jihâd et de Madhî). L'islam a conquis au début les Africains christianisés des côtes et s'il ne ressaisit pas actuellement les nègres convertis au christianisme, c'est parce que les administrations coloniales européennes sont là et l'en empêchent ; mais si elles se retiraient, il est à prévoir que beaucoup de chrétientés africaines nouvelles s'islamiserait, comme il y a dix siècles, leurs devancières (cfr. les Oulogs depuis Faidherbe, au Sénégal ; et les nègres revenus du Brésil, à Porto Novo). A moins que les femmes, très opprimées par l'animisme, et encore assez peu ménagées par l'islam, ne préfèrent décidément le statut féminin chrétien au statut féminin musulman. »

Le Père FOCA (des Pères Blancs, Italien), qu'une longue carrière apostolique dans les pays musulmans de l'Afrique a initié aux problèmes islamiques et arabes, fait aussi, dans une communication, également très fouillée <sup>(1)</sup>, un exposé du processus de l'invasion musulmane en Afrique et des succès que l'islam y rencontra, et lui encore en indique les causes. Cette communication et la précédente ne se contredisent pas ; sur certains

(1) « Pénétration politique et religieuse de l'Afrique », p. 684, t. I.

points elles se complètent. C'est ainsi que le Père Focâ ne craint pas de signaler, comme l'avait déjà fait M. Orestano, les imprudences de la politique de certains pays vis-à-vis de l'Islam, de la France, notamment, après la conquête de l'Algérie.

Mais, il met en relief un point un peu spécial; c'est la position que les musulmans prennent devant la civilisation moderne, cette civilisation que les nations européennes introduisent avec elles en Afrique, les progrès matériels qui l'accompagnent, l'effort d'instruction aussi, et même d'une instruction supérieure, à réelle allure scientifique, mettant les disciples de Mahomet devant des problèmes nouveaux. Ils ne laissent pas de les embarrasser, car leur fatalisme et leur orgueil de race les avaient figés dans une immobilité retardataire et les avaient mal préparés à s'adapter à de nouvelles formes de vie. Aussi, s'y montrent-ils beaucoup plus réfractaires que les noirs païens ou même récemment islamisés. Mais, pour ne pas se laisser dépasser par les peuples non musulmans, « pour s'équiper en vue de nouvelles destinées auxquelles ils rêvent inlassablement, ils apprendront les langues et s'initieront aux sciences profanes, armes indispensables dans la lutte prochaine ».

Il ressort de toutes ces études, que l'islam est, reste et devient même de plus en plus un danger pressant pour l'influence européenne en Afrique et qu'il faut le conjurer.

Comme le problème n'est pas nouveau, des moyens ont déjà été envisagés pour y parvenir. M. Massignon rappelle, notamment, l'opinion qu'avait M. BREVIE (qui laissa le souvenir d'un des meilleurs gouverneurs généraux de l'A.O.F.), à savoir que le « naturisme » des nègres restés animistes pourrait former longtemps comme

un rempart défiant l'opinion musulmane. M. Massignon avoue que ce serait se leurrer que de faire fond, même avec l'appui des Etats européens, sur une barrière de cette nature, en raison, précisément, de l'attrait que l'islam exerce sur les masses noires.

M. Massignon rappelle encore qu'un grand islamisant italien, dont il fut l'ami, M. NALLINO, et que ses études sur le sujet rendirent célèbre dans le monde scientifique (il était mort peu avant l'ouverture du Congrès), s'était demandé en 1933 « si le danger musulman ne serait pas diminué par l'infiltration dans les masses musulmanes de certains éléments de la culture européenne, qu'il s'agisse d'un modernisme philosophique ou d'un naturalisme social. »

« Mais, répond M. MASSIGNON, il semble que l'islam dispose de bien des possibilités d'adaptation à ces deux nouveautés. C'est entre quatre des nouvelles « nations » musulmanes que s'est conclu le pacte de Saadabad l'an dernier (en 1937, donc). Et il suffit pour le danger moderniste de consulter les « nouvelles explications » que les Musulmans éclairés imaginent de leurs rites traditionnels. »

M. Massignon ne croit pas, d'autre part, qu'il soit de bonne politique d'« opposer radicalement l'islamisme à l'Europe, sous prétexte que la colonisation est mise en péril par cette religion; et penser que les missionnaires chrétiens pourraient utilement prendre l'offensive pour secourir la colonisation (lui) semble une position d'esprit indéfendable», pour reprendre son expression; «d'abord, dit-il, parce que les missionnaires chrétiens doivent rester sur le terrain strictement spirituel et que toute intervention de leur part sur le terrain temporel compromet leur caractère et ne sert pas sérieusement l'Etat colonisateur; en second lieu, si l'islam totalitaire ne distingue pas entre le spirituel et le temporel, il peut pourtant parfaitement s'accommoder d'une façon provi-

soire, dont la durée peut être indéfinie, d'une soumission au maintien de l'ordre par un Etat européen » (1).

« De toute manière, conclut-il, on peut envisager une interaction entre la chrétienté et l'islam qui serait une collaboration pacifique: islam et chrétienté s'accordent sur certains principes de base de la vie sociale: respect de la personne, maintien de la propriété individuelle (contre le collectivisme primitif des nègres et le marxisme); droits du père et du mari, certaines règles de morale et d'hygiène sociale; l'islam est même théoriquement plus intransigeant que la chrétienté à l'égard de certains procédés financiers et fiscaux basés sur l'usure. Mais là, l'islam se trouve se heurter, comme nous l'avons montré dans une étude sur l'origine de la Banque internationale, à des éléments israélites auxquels il a conféré dès la fin du IX<sup>e</sup> siècle une sorte de monopole bancaire de l'exploitation coloniale; ce qui lui fait prendre aujourd'hui une position antisioniste violente » (2).

Le Père Focâ ne montre pas la même confiance.

« ... (Les musulmans), dit-il, semblent accueillir la civilisation avec ardeur; mais, en réalité, ceux qui subissent l'influence des dirigeants et des maîtres spirituels de l'islam gardent une arrière-pensée. Ce ne sont que des étapes. Aussi serait-il bien imprudent de se fier aux protestations de fidélité ou de reconnaissance qui leur échappent, parfois sincèrement, le plus souvent par opportunisme. Tant qu'ils vivront du Koran et de la tradition musulmane, ils se jugeront insatisfaits, nourriront de plus amples espoirs et n'auront de repos que dans une indépendance complète (3) ».

(1) *Loc. cit.*, p. 669.

(2) Le Maréchal Balbo (ancien Gouverneur général de la Libye), dans un rapport : « La politique sociale fasciste à l'égard des Arabes de la Libye » (t. I, p. 733), exposa au Congrès tout ce que l'Italie avait fait en Libye pour amener les Arabes dans le sillon de l'Italie et comment elle avait établi une politique conciliatrice de la culture musulmane et de la culture européenne.

Il n'est pas interdit de penser qu'il aurait pu souscrire à la suggestion formulée par M. Massignon, car la conclusion de son rapport fut celle-ci : « Nous aurons ainsi, en Libye, non pas des dominateurs et des sujets dominés, mais des Italiens catholiques et des Italiens musulmans, unis les uns et les autres dans le sort enviable d'être des éléments constructeurs d'un grand et puissant organisme : « L'Italie Fasciste ».

(3) P. 686, t. I.

Ailleurs, il note encore : « L'islam est enraciné et se propage en Afrique comme en une terre de prédilection. »

Aussi, le distingué missionnaire met-il en garde contre d'étranges théories qui trouvent crédit auprès des Européens eux-mêmes; elles les poussent à croire que l'islam constitue une étape opportune sur le chemin qui conduira les populations noires, animistes, vers une conception plus élevée de la vie et une civilisation plus proche de la nôtre.

Il ne croit pas à un compromis possible entre l'islam et l'esprit occidental et chrétien. Au surplus, l'islam n'a pas partout l'efficiace morale qu'on lui prête : « Un peu partout autour des Grands Lacs on reconnaît à l'islam local un caractère grossier, des mœurs dépravées. »

Cela étant, le Père Focâ supplie l'Europe chrétienne de se garder « de fortifier l'islam qui lui a tenu tête et l'a menacée pendant si longtemps, et qui demain pourrait, par sa faute, la défier de nouveau. »

Sans doute, pas de guerre à l'islam, pas de contrainte ni de force, « rien contre l'humanité, contre la liberté de pratique », là où l'islam s'est implanté et baigne dans un climat qu'il régit en quelque sorte ; « bien au contraire, exercice de la bienfaisance et de la charité, invitation à l'instruction et au vrai progrès qui éclairent les esprits et les rapprochent de nous. » Mais « encourager l'islam, lui donner un nouvel élan, même comme récompense à des manifestations d'attachement ou de fidélité, serait une erreur politique manifeste. »

En tous cas, la liberté religieuse et l'apostolat ne doivent pas uniquement jouer en faveur de l'islam; la religion chrétienne a le droit d'en bénéficier aussi, car, « il faut le proclamer bien haut, nous n'avons pas le droit, sous prétexte de « respect » pour leur religion (des mu-

sulmans), de les y parquer officiellement en créant une ligne de démarcation arbitraire hors de laquelle ils sont censés ne devoir pas sortir et à l'intérieur de laquelle le christianisme ne pourrait pas pénétrer. »

A cet égard, le Père Focâ — il a une longue pratique des milieux mahométans — n'est pas sans espoirs : il pense qu'en employant certaines méthodes, on peut en amener beaucoup à la religion chrétienne et à nos conceptions de vie, tout au moins là où ne règne pas la rigide et intolérante loi coranique.

« Le musulman, dit-il, ne répugne pas tant à l'exposé de la religion chrétienne qu'à l'étalage de l'incroyance et du matérialisme. Avec le missionnaire charitable et prudent, qui sait distinguer entre l'homme et la doctrine, le musulman lie facilement amitié et aime à causer. Peu à peu tombe le fanatisme fait d'ignorance, et les musulmans s'habituent à des horizons plus purs et plus humains. Je parle d'expérience. Des conversions, non de masses, mais d'individus résolus, sont possibles. En Afrique du Nord, les convertis de l'islam sont des centaines et des centaines. Ils seraient plus nombreux si les hommes aptes à cet apostolat étaient aussi plus nombreux.

» Une certaine tolérance se crée plus facilement qu'on ne le croit et les convertis sont supportés assez bien s'ils font preuve d'indépendance, d'honnêteté et de travail » (1).

Mais la barrière la plus solide contre l'islamisme est le christianisme, spécialement sous sa forme catholique.

Si en Afrique centrale l'avenir semble être favorable à l'islam, ce n'est que là où le christianisme ne s'est pas encore présenté. C'est l'occasion, pour le Père Focâ, de dire la part de plus en plus marquante du christianisme dans les régions africaines encore vierges de l'influence islamique et d'exposer à la fois les difficultés et les bienfaits de l'implantation en Afrique de la Foi. « La loi d'or du Christ », pour reprendre la magnifique expression de M. Paul CROKAERT, dans le discours (un des

(1) *Loc. cit.*, p. 695.

plus beaux que le Congrès ait entendus) qu'il prononça pour présenter sa communication, sauvera l'Afrique; aussi l'Europe doit-elle la lui apporter.

Citant le nom de M. Crokaert, je m'en voudrais de ne pas mentionner ici, d'une façon toute spéciale, sa communication <sup>(1)</sup>. Elle a été classée, à tort, selon moi, dans les communications groupées sous le thème suivant. Elle a, cependant, une portée plus générale; car notre ancien Ministre des Colonies y a traité, avec son érudition et sa puissance d'idées et de mots bien connues, un sujet qui la rattache aux plus hauts problèmes soulevés par la politique européenne en Afrique. Il y expose, dans un raccourci admirable, les différentes étapes de l'histoire du continent noir. Ainsi, il rencontre forcément sur son chemin le Berbère et l'Arabe et tout le travail destructeur accompli par celui-ci dans la partie de l'Afrique qu'avec tant de peine la Rome impériale et la Rome chrétienne avaient dégagée du chaos et amenée à un si haut degré de civilisation. Hélas! selon lui, l'Europe est loin d'avoir jusqu'à ce jour réparé le mal. C'est en termes à la fois vengeurs et impérieux que l'auteur stigmatise cette carence et cette erreur, et tente de ramener l'Europe aux sources où elle trouvera la vraie solution de son rattachement à l'Afrique.

« La loi d'or du Christ ». C'est aussi à elle que M. ROSSETTI (Ministre Plénipotentiaire, Secrétaire Général de l'Institut de l'Afrique Italienne), qui a beaucoup vécu au Soudan et a également une connaissance personnelle des questions africaines, convie les puissances européennes à recourir pour mener à bien leur œuvre civilisatrice. Il est clair et net dans ses propos. Sa com-

---

(1) « Le rattachement de l'Afrique à l'Europe. — Sa condition majeure », p. 874, t. I.

munication <sup>(1)</sup>, très fouillée du point de vue dogmatique, met cependant l'accent sur une considération de caractère politique pour amener les puissances africaines à s'attacher à la propagation de la foi catholique plutôt qu'à celle de l'islam.

Sans doute, c'est principalement par rapport à l'Abysinie que l'auteur examine le problème, à l'Abysinie où l'on trouve des populations coptes (déjà sur le chemin de l'Eglise romaine, tout au moins quant aux dogmes, car pour ce qui est de la moralité, il s'agit de leur faire franchir une distance encore immense), des populations musulmanes et enfin des idolâtres; ses considérations n'en ont pas moins une portée générale.

« Pour nous, Européens de l'Occident, dit-il, qui nous développons depuis des siècles dans l'orbite du droit romain, et pour qui l'Eglise chrétienne est romaine, nous qui vivons dans une atmosphère immuable de civilisation chrétienne, il nous est impossible de concevoir et d'admettre une conception de la vie individuelle et sociale qui ne soit pas inspirée du christianisme, qui ne soit pas catholique.

» ... Un premier postulat, une nation catholique qui a comme premier but de colonisation la propagation de sa foi rencontrera un obstacle formidable en tolérant sur son territoire le prosélytisme des autres nations. »

Enfin, lui encore, pousse au sujet de l'islam un cri d'alarme.

« L'islamisme, dit-il, est considéré comme une civilisation supérieure par rapport à l'état dans lequel se trouvent les populations idolâtres; mais la conversion de celles-ci à l'islam ne risque-t-elle pas d'être un obstacle majeur, sinon insurmontable à la réalisation du cycle de développement qu'on a en vue ?

» La question ne peut pas être résolue par des considérations abstraites, mais par l'examen des rapports et des faits... »

\*  
\*\*

(1) « La propagazione della Fede in Africa », p. 697, t. I.



## THÈME V.

Le thème V (*Politique sociale envers les indigènes et modes de collaboration avec eux*) est la pièce de résistance du Congrès.

C'est en colonnes serrées que s'alignent les communications présentées sur ce sujet; il y en a trente-deux. Elles traitent des multiples aspects de la colonisation, et, si nombreux que soient ceux qui y sont envisagés, je n'oserais affirmer que le programme d'études que l'organisateur du Congrès avait conçu pour ce thème a été pleinement exécuté; car, en vérité, c'est toute la politique coloniale considérée dans les domaines juridique, administratif, moral, social, économique qu'il avait cherché à y faire entrer, avec l'espoir, si j'ai bien compris la partie de son discours introductif à ce thème, d'obtenir des rapporteurs :

1° l'exposé des réalisations pratiques accomplies par les Etats africains dans les domaines indiqués;

2° des réponses positives à une série de questions qu'il leur posait pour arrêter les données d'une politique idoine à la mission poursuivie par l'Europe en Afrique.

A cet égard, parmi les communications groupées sous ce thème, nous en trouvons plusieurs qui répondent adéquatement à ce critérium; mais d'autres s'en sont écartées pour rester dans le domaine de la théorie et des généralités — ce qui ne veut pas dire qu'elles manquent d'intérêt.

Quoi qu'il en soit, en dépit de quelques lacunes, ces communications constituent un ensemble remarquable de renseignements, de données positives sur les différentes activités qui relèvent directement des Gouvernements.

On y trouve, notamment, des communications sur l'ad-

ministration de la justice, sur le régime foncier, sur l'enseignement (une, notamment et excellente, de notre collègue M. HANS VISCHER, exposant la politique scolaire de l'Angleterre dans ses possessions africaines) <sup>(1)</sup>, sur l'alimentation des indigènes <sup>(2)</sup>, de M. LABOURET (elle pose parfaitement l'état du problème), sur l'organisation administrative, du Père PERBAL, sur le problème des méthodes de gouvernement (adaptation, assimilation, administration directe et administration indirecte) <sup>(3)</sup>. Ces différentes études traitent de leurs sujets respectifs, les unes par rapport à un territoire déterminé, les autres par rapport à toute l'Afrique ou à de larges portions de celle-ci.

Parmi ces différents rapports, on doit signaler spécialement celui du Père PERBAL, parce que ce rapport envisage un problème très délicat qui a fait l'objet de nombreuses controverses dans les milieux coloniaux. Il s'agit du problème relatif au principe à mettre à la base de la politique coloniale : assimilation ou adaptation.

Pour le Père PERBAL, le problème se pose : « Comment former les Africains à la civilisation » ? Dans cette œuvre, l'éminent rapporteur estime que l'Eglise catholique doit jouer un rôle capital.

Pour l'établir, il part de l'unité et de la diversité de l'humanité ; les inégalités dans l'unité ont donné naissance à la colonisation, qui consiste dans l'éducation des peuples les plus attardés — sans qu'ils soient par là inférieurs — par les plus avancés, — sans que ceux-ci soient intrinsèquement supérieurs. Cette œuvre d'éducation est une tutelle exercée en faveur des peuples pupilles pour le compte de l'humanité tout entière, par une puissance tutélaire, avec pour celle-ci le légitime

(1) P. 949, t. II.

(2) P. 1042, t. II.

(3) P. 796, t. I.

salaire de l'ouvrier qui s'y emploie. « Comment doit s'exercer cette tutelle ? S'agit-il de former le peuple arriéré *en se l'assimilant...*, ou bien faut-il lui communiquer ce que nous avons de supérieur..., *en le leur adaptant...*, en le rendant conforme à sa propre vie et au sens de sa mentalité ? » Le problème a été résolu en plusieurs cas par voie d'autorité, arbitrairement, à priori, en invoquant après coup des motifs de générosité pour justifier la solution adoptée.

Le rapporteur analyse chacun des deux termes ; le premier fut l'expression de l'opinion doctrinale et, en France, officielle, jusqu'en 1892, où Jules FERRY s'en écarta ; mais le système persista néanmoins dans l'enseignement, et surtout dans le choix de la langue qui y sert. Albert SARRAUT, en 1923, traite carrément d'ancienne erreur « la politique d'assimilation » ; il est suivi ; mais exception continue d'être faite pour la langue véhiculaire, qui demeure le français. Cependant, de plus en plus, l'idée d'adaptation gagne du terrain partout, au détriment même de l'introduction de la langue étrangère, instrument défectueux du point de vue pédagogique.

« Le système appelé d'adaptation » ne peut réussir que s'il est pénétré d'affection sincère pour la société indigène. Il est inconciliable avec la « barrière de couleur ». « L'adaptation n'est qu'un mot, tant qu'elle demeure dans la théorie ; c'est dans les applications pratiques qu'elle acquiert sa valeur ».

« Au fond, il faut envisager une transformation générale du monde du point de vue social », et « il est bien difficile de n'être pas taxé d'ironie quand on vient parler de la conservation des us et coutumes à des populations (déjà) fortement touchées ». Si l'on peut relever bien des tares dans la société indigène, « il faut prendre

garde de juger de travers plusieurs de ses éléments, qui apparaissent de prime abord subversifs, parce que nous jugeons avec nos idées d'Europe, mais qui cadrent quelquefois fort bien avec la structure sociale africaine, laquelle n'est pas mauvaise en soi »... C'est dire de combien de nuances doit s'adoucir la formule adaptationniste elle-même.

Le rapporteur conclut :

« On a trop souvent essayé de civiliser sans évangéliser ; on a voulu modifier les institutions sans toucher aux croyances. Or, on a commis en ce faisant une profonde erreur de principe et de tactique.

» Ce n'est pas seulement dans l'islam que la religion est la racine même de la vie sociale et politique des peuples africains... Elle est la base de l'existence quotidienne ; sur elle repose la structure de la société...

» Aucune colonisation ne peut se passer de l'action de l'Evangile et de l'Eglise. Celle-ci est un ferment puissant, dont seule l'action rendra possible quantité de transformations qui sont au programme du colonisateur. Elle apporte des règles qui, pour être plus audacieuses encore que celles des adaptationnistes les plus convaincus, peuvent inspirer nombre de réformes et d'institutions destinées à promouvoir le bien des indigènes... Elle fournit des clartés sûres dans la question si embrouillée parfois du départage entre ce qui doit être conservé et ce qui doit être supprimé...

» Si la politique d'assimilation a réussi en Amérique latine, non seulement à transformer la société, mais encore à fusionner les deux peuples, c'est parce que l'union étroite entre l'Eglise et l'Etat aplanissait les obstacles et diminuait les difficultés...

» Alors la collaboration s'établit. La paix règne dans la bonne entente. Elle prépare l'avenir, un avenir humain, où chaque race reste ce qu'elle est, dans son heureuse diversité d'avec l'autre, enrichissant, dans un épanouissement chrétien, la multiple harmonie de l'unité humaine. »

C'est parmi les communications groupées sous le thème V qu'ont été rangées celles de M. CROKAERT, du Comte LIPPENS et de M. RYCKMANS.

J'ai déjà dit que la communication de M. Crokaert relève plutôt d'un autre thème et j'en ai dit la substance.

Celle de M. Ryckmans <sup>(1)</sup>, elle aussi, n'est peut-être pas tout à fait à sa place ici. Notre Gouverneur général y traite, en effet, d'un problème qui me paraît ressortir au sujet du « comportement des populations indigènes au contact de la civilisation européenne » (thème III).

On sait la compétence spéciale de M. Ryckmans en matière de démographie. La question qu'il expose au Congrès y touche directement ; c'est celle du fléchissement démographique de plus en plus accentué de certaines populations de notre colonie, notamment celle des Kundu-Mongo.

Mais, auparavant, notre Gouverneur général présente une série de considérations générales sur la vitalité des races noires et des populations indigènes des territoires découverts ou conquis par les Européens, non seulement en Afrique, mais aussi dans d'autres continents. Certaines ont disparu ; d'autres ont parfaitement résisté et sont étonnamment prolifiques, au point qu'elles compromettent l'équilibre démographique entre elles et les blancs au milieu desquels elles vivent. L'explication de ce phénomène, on ne la connaît pas encore.

Il apparaît aussi dans notre Colonie, où l'on voit certaines peuplades prises plus que toutes autres dans le remous de la pénétration européenne, je dirai presque de son agitation économique, et cependant tenir, s'adapter, ne faire preuve d'aucune apparence de dégénérescence. Le ressort, chez elles, ne s'est pas brisé ; il fait même preuve d'une étonnante solidité. D'autres, au contraire, restées plus à l'écart de notre influence et ayant conservé presque intact le cadre de leur vie sociale, fléchissent avec une rapidité étonnante en dépit de tous les soins médicaux, notamment, dont on cherche

---

(1) « Notes sur la vitalité des races noires », p. 818, t. I.

à les entourer. Toutes ces observations sont appuyées, dans l'étude de M. Ryckmans, de statistiques et d'éléments puisés dans les études de nos savants, mis en branle pour l'examen de ce problème.

C'est parmi les populations qui fléchissent qu'il faut ranger les Kundu-Mongo. M. Ryckmans analyse leur cas; il est angoissant. Ils ne sont pas les seuls, et le Gouverneur général ayant, au cours de différents voyages dans la colonie, diagnostiqué un mal qui lui parut grave, ordonna une enquête qu'il confia au D<sup>r</sup> SCHWERS, médecin provincial de la Colonie; « en cinq mois ce praticien examina et interrogea quelque 39.000 indigènes, et ses constatations ont fait l'objet d'un rapport préliminaire qui ouvre sur le problème de la dénatalité des horizons nouveaux. »

Des comparaisons faites entre populations soumises au même régime de vie économique ou habitant des régions similaires ont permis d'éliminer certaines des causes que, jusqu'alors, on croyait exercer une grande influence démographique : « seule subsiste comme cause délétère, indiscutable et générale, le relâchement des mœurs; relâchement de la moralité familiale et dépopulation vont de pair partout », dit M. Ryckmans.

« Quoi qu'il en soit, observe-t-il, une constatation caractéristique se fait partout au Congo, sur laquelle tous les observateurs sont d'accord : c'est que toujours les frontières entre régions de natalité normale et régions de natalité déficitaire sont des *frontières ethniques*. Les zones copalières, les zones minières, les aires de recrutement, la forêt, les régions climatiques, les pays de céréales ou de manioc, les secteurs atteints de lèpre, de maladie du sommeil, de pian ou de syphilis chevauchent sur les frontières ethniques; mais *ce sont ces dernières, et non les autres qu'épousent les régions de dénatalité*. Les Bakutu qui font du copal ont peut-être moins d'enfants que les Bakutu qui n'en font pas; mais les Ngombe qui font du copal ont toujours plus d'enfants que les Bakutu qui n'en font pas. Tout se passe comme si, à des causes connues de dénatalité, s'en superposait une autre, insoupçonnée jusqu'ici, déterminante, inhérente à la race.

» « La paucinalité », dit le Dr. SCHWERS, « semble liée à une maladie familiale et héréditaire, à une altération primitive du chromosome. »

Quelle serait donc la raison de ce phénomène? Voici une explication, mais qui n'est qu'une hypothèse :

« En examinant les hommes au point de vue maladies vénériennes, le Dr. SCHWERS eut son attention attirée pour la première fois sur l'existence d'hypoplasies testiculaires. Il découvrit par la suite, dans certaines peuplades régressives, un pourcentage impressionnant d'hypoplasiques génitaux, pourcentage atteignant jusqu'à 13 pour cent; il ne s'agit ici que de lésions anatomiques grossières, perceptibles au simple examen. « Rien ne prouve, dit l'enquêteur, que les testicules apparemment sains ne sont pas, eux aussi, fonctionnellement lésés. Rien ne nous dit, en outre, que parallèlement aux hypoplasies du testicule, il n'y a pas de lésions analogues frappant les ovaires. » Quoi qu'il en soit, les deux phénomènes, dénatalité et hypoplasie génitale suivent, au dire du Dr. SCHWERS, des courbes parallèles.

» Poussant plus loin ses recherches dans cette direction, le Dr. SCHWERS est amené à attribuer la dénatalité à un déséquilibre endocrinien, à une véritable dégénérescence raciale.

» Cette explication, si elle était admise, demanderait à son tour d'être expliquée. Pourquoi telles races dégénèrent-elles au point de devenir irrémédiablement infécondes? S'agirait-il d'un phénomène ancien, lié au changement d'habitat des populations de savanes refoulées en forêt et s'adaptant mal au milieu nouveau? Ces populations n'ont-elles pas remplacé des occupants antérieurs devenus par leur dégénérescence même incapables de résister à l'invasion? Le même processus ne se répète-t-il pas après un intervalle de quelques siècles? Et, au pis, s'il s'agissait d'une dégénérescence physiologique, cette dégénérescence est-elle vraiment irrémédiable?

» Nous n'en sommes qu'aux hypothèses, conclut notre distingué Gouverneur général. Le service médical de la Colonie a son attention attirée sur le problème qui doit être étudié dans toute son ampleur. Des recherches sont entreprises dans d'autres régions du Congo où sévit la dépopulation. Si les mêmes phénomènes d'hypoplasie génitale, de cryptorchidie, de troubles endocriniens y étaient constatés et si leur fréquence suivait, comme le Dr. SCHWERS a cru le constater dans la Tshuapa, une courbe parallèle à celle de la dénatalité, un pas de plus serait fait vers la confirmation de l'hypothèse.

» Peut-être des chercheurs pourraient-ils entreprendre des études du même genre dans les autres régions de l'Afrique et

du monde où les races primitives ont perdu leur vitalité au contact de l'occupation européenne. »

Quant à la communication du Comte LIPPENS <sup>(1)</sup>, elle est tout à fait à sa place ici ; elle aurait même pu servir de modèle aux communications du genre, tant le Gouverneur général honoraire du Congo y a mis de méthode, de clarté, de précision, de concision aussi, en évitant l'accessoire pour ne retenir que l'essentiel.

Dans cette communication, le Comte Lippens présente, en une synthèse générale, tout le réseau des institutions édifiées dans notre Colonie en faveur des indigènes et montre, avec les résultats acquis, les efforts accomplis par la succession des Gouvernements belges dans le domaine de l'administration des populations, de l'action médicale, de l'enseignement et de l'activité économique.

Voulant montrer sur quelle base hautement morale repose notre politique coloniale, le distingué rapporteur reproduit, combien opportunément — je l'ai fait également dans ma communication — une partie du célèbre discours prononcé par le Roi (alors duc de Brabant) au Sénat de Belgique, le 25 juillet 1933 ; ce discours reste un des sommets de la pensée coloniale belge.

De l'ensemble de ces études émanant toutes de maîtres qualifiés, de cet ensemble majestueux, imposant, riche en observations, données, considérations, chacune d'un réel intérêt, se dégage-t-il une ou des conclusions générales, s'imposant à l'attention par la force de leur évidence et par une sorte de *consensus* de la part des participants au Congrès ou de la majorité d'entre eux ?

Peut-être ; personnellement, je ne les ai cependant pas

---

<sup>(1)</sup> « Politique sociale du Congo Belge à l'égard des indigènes. — Modes de collaboration avec eux », p. 777, t. I.



découvertes; ce qui, apparemment, a manqué au Congrès pour arriver sur un point comme celui qui faisait l'objet du thème V à la définition de tendances ayant un caractère de généralité, c'est le manque de discussion des communications présentées; ces discussions, je l'ai noté plus haut, n'ont pas été possibles à cause de la multiplicité des rapports.

C'est le sort de beaucoup de congrès. Ils n'en présentent pas moins un réel intérêt, quand, comme celui de Rome, ils donnent à des experts compétents l'occasion d'exposer des idées dont une partie finit tout de même par tomber en terre fertile.

Pas de conclusion générale, ai-je dit; et cependant, n'en serait-ce pas une que celle-ci : il se forme en Afrique, nous formons en Afrique une race d'un type nouveau qui portera certaines marques de la civilisation européenne, mais conservera de nombreuses caractéristiques de sa civilisation originaire et aura son tempérament et sa psychologie propres.

Cette affirmation nous la retrouvons exprimée avec de nombreuses variantes sous la plume de plus d'un des congressistes, de M. SERGI <sup>(1)</sup>, notamment; il est celui qui la formule le plus explicitement; mais l'étude dont elle se dégage le mieux est une seconde étude de M. MALINOWSKI <sup>(2)</sup>; c'est une des études les plus vécues, les plus pénétrantes sur le processus colonial et le phénomène de la compénétration des différentes civilisations que j'aie jamais lues.

M. Malinowski y expose, en effet, comment, en dépit des politiques les plus strictes, gouvernement direct ou

<sup>(1)</sup> « *Politica sociale verso gli indigeni* », p. 908, t. II.

<sup>(2)</sup> « *Modern Anthropology and European rule in Africa* », p. 880, t. II

gouvernement indirect, politique de ségrégation ou de « colour bar », d'assimilation ou d'adaptation, le peuple colonisateur impose certaines de ses conceptions et de ses règles de vie, et le peuple colonisé conserve une partie des siennes. Il y montre, en action, dans un tableau vraiment saisissant de vérité, d'une part, le soldat, l'administrateur, le missionnaire, la grande entreprise capitaliste, le commerçant, le colon démantelant littéralement, et souvent sans s'en rendre compte, tout l'ordre social indigène, et, d'autre part, l'indigène, même celui qu'on arrache ou qui s'arrache sous les attraits de la civilisation nouvelle à son milieu traditionnel, il le montre, dis-je, restant en rapport avec celui-ci par mille liens qui sont comme des racines par lesquelles un arbre reçoit la substance de la terre.

Je m'en voudrais de ne pas reproduire ici quelques passages de cette remarquable étude. Les citations seront assez étendues, mais elles auront un attrait certain, et je pense qu'on ne regrettera pas d'en prendre connaissance.

L'auteur rappelle d'abord les principes de l'ethnologie fonctionnaliste afin d'attirer, comme il l'avait déjà fait dans sa première étude, l'attention sur ce point qu'il est plus important d'observer l'évolution de la société indigène sous l'action des forces venant du dehors, que d'étudier les « cultures primitives » comme si elles devaient subsister indéfiniment dans leur état naturel. Et c'est en quelque sorte, à un cas d'espèce, la société indigène de l'Afrique du Sud et de l'Afrique orientale britannique, qu'il montre le fonctionnement des théories de son école. Il est ainsi amené à exposer le point de départ de l'évolution de cette société. Il la replace dans sa « perspective historique ».

« Afin de bien la juger en théorie, dit-il, la nature de l'évolution culturelle doit être envisagée dans sa perspective his-

torique. Il faut fixer le regard sur l'arrivée de l'Européen, ensuite sur le comment et le pourquoi des initiatives qu'il a prises, enfin sur la façon dont l'Africain y a répondu. En apparence le processus est chaotique, complexe et décevant. Mais il peut être placé sous un tracé de coordonnées et analysé en un certain nombre de facteurs, de forces et de mécanismes relativement simples.

» L'Européen n'apporte pas à l'Afrique sa culture comme sur un plateau où l'Africain peut faire son choix <sup>(1)</sup>.

» Les Européens viennent, chacun et tous, avec un but déterminé; ils arrivent organisés pour ce but et s'appliquent à l'ouvrage qu'ils ont à faire, soit pour faire consciencieusement leur devoir, soit pour remplir leurs poches, soit pour l'accomplissement de leur vocation, soit pour la réalisation de leurs rêves. Ce à quoi nous avons affaire en Afrique, ce n'est pas tant au simple contact de deux cultures, mais à l'emprise vigoureuse qu'exerce une culture sur une autre. Chaque type d'intérêts et d'entreprises européennes doit déterminer lui-même son attitude propre devant l'ensemble de la culture africaine. C'est l'Africain qui doit être converti pour s'engager comme travailleur; il doit être éduqué ou transformé, ou amené à consommer des marchandises importées; ou qui doit être pacifié et soumis à la loi, ou dressé pour faire un utile serviteur domestique.

» En vue de l'amener à une forme quelconque de participation, il est nécessaire de le sevrer, en partie tout au moins, de la mentalité tribale; il faut le doter d'aptitudes nouvelles et développer en lui de nouveaux besoins, de nouvelles ambitions.

» Mais les intérêts et les activités des Européens ne se meuvent pas de concert comme en une colonne. Le missionnaire a ses objectifs propres; il exerce une influence et sollicite une réponse totalement différente de celle qu'attendent l'administrateur, le colon, l'homme d'entreprise, lesquels à leur tour travaillent chacun dans une direction propre. Examinons leur cas séparément.

» La colonisation réelle commence par l'établissement de l'influence politique, par la démonstration effective de la force. Les indigènes doivent être impressionnés, même terrifiés, par la supériorité militaire incontestable des Européens. Aucun gouvernement colonial ne peut tolérer la moindre possibilité de mouvements armés ni même de brigandage, de meurtre ou d'attentat des indigènes contre les blancs. Quel en est l'effet sur les Africains? Individuellement et collectivement ils deviennent complètement malléables. Psychologiquement, le choc initial développe chez l'Africain moyen une forte conviction

---

(1) Je m'efforce de démontrer combien est peu adéquate la théorie dite « Kulturkreislehre » ou analyse de la culture en traits, complexe de traits et stratification culturelle, lorsqu'on l'applique au processus moderne de diffusion de cultures (note de l'auteur).

de la supériorité finale de l'homme blanc, dans toute son action effective.

» Incidemment, le régime européen apporte aux indigènes la paix, par la suppression des guerres intertribales, la stabilité de régime, un champ plus large de circulation, de commerce et d'emploi.

» Mais, bien que l'Africain se soumette entièrement à la règle de l'Européen, ceci n'implique pas que la constitution tribale, dans le sens politique, légal et administratif, soit complètement effacée. Il est remarquable à quel point, dans les zones les plus « détribalisées » telles que la région du Transkei en Afrique du Sud, et en pays Boer, parmi les ouvriers des fermes, dans les quartiers indigènes des grandes villes européennes, l'autorité des chefs de tribus continue à être reconnue. Le tribut est payé, des services sont rendus, et parfois la restauration de l'autorité tribale est réclamée publiquement. Dans certaines parties de l'Afrique, le Gouvernement colonial se sert de la ténacité et de la vitalité du système administratif africain sous le nom de « indirect rule ».

» Ainsi, côte à côte, tandis que le régime européen s'établit fermement, l'action des institutions tribales continue, reconnue ou non, ouvertement ou clandestinement. Mais en même temps est intervenue en tierce une réalité administrative; l'ensemble des activités, des institutions et des lois ne sont ni complètement européennes ni entièrement indigènes. Tels sont les actes constitutifs qui définissent les pouvoirs et la situation du gouvernement européen, ainsi que les prérogatives des Africains; l'organisation des forces militaires et de police conduites par des blancs et composées d'Africains, le système des impôts consistant dans la collecte d'argent, en règle générale par des fonctionnaires européens, mais dont la dépense est affectée proportionnellement à des objets mixtes; finalement l'aspect entier des relations juridiques africaines et européennes. Ces objets n'appartiennent en propre ni au système purement européen, ni encore au système africain. Ce sont des phénomènes de contact et de mutation. »

L'action et l'œuvre du missionnaire, combien leur influence est profonde sur la société indigène, mais sont-elles toujours poursuivies avec le sens suffisant des transitions?

« Le champ et l'œuvre des missionnaires sont tout différents. La tâche capitale de l'administrateur est d'établir le régime européen, de maintenir la soumission des Africains, d'introduire la loi, l'ordre et l'efficacité administrative. Le missionnaire travaille sous la pression d'un idéal d'évangélisation des indigènes. Sa conviction la plus profonde est qu'aucun service

plus grand ne peut être rendu à l'indigène que celui de remplacer les erreurs du paganisme par les bénédictions et la vérité du christianisme. Il montre à l'Africain le chemin du salut ; il le libère du pouvoir des puissances malfaisantes et de la sorcellerie ; évidemment il lui procure une instruction libérale ; il espère ainsi le transformer en un libre citoyen chrétien.

» Tel est l'impératif catégorique de l'œuvre du missionnaire. Manifestement, comme tout bien ou valeur, le christianisme et tout ce qu'il apporte s'obtient au prix de certains sacrifices : l'abandon d'anciennes croyances, d'anciennes fidélités et d'anciens liens. Le missionnaire cherche avec confiance à transformer la communauté païenne en une nouvelle « tribu de gens civilisés ayant comme chef suprême le Christ ».

» Les évangélistes ne se rendent peut-être pas suffisamment compte au début de ce que le culte des ancêtres, par exemple, est profondément mêlé à la structure de la famille, qu'on ne peut pas briser l'un sans porter atteinte à l'autre. Ils oublient qu'en détruisant d'anciennes fidélités, la dévotion aux parents, l'obéissance aux anciens, ainsi que le respect pour les chefs, ils sapent les fondements naturels de l'autorité et de la loi. Une dualité de moralité, de loi et d'autorité est toujours dangereuse. Le missionnaire crée souvent pour lui-même des difficultés inutiles qu'il pourrait éviter en adoptant une procédure plus lente, plus systématique et mieux informée. Il pourrait peut-être commencer par se familiariser avec les points de vue de l'Africain, avec sa moralité, avec son organisation sociale. Malheureusement certains aspects de la culture africaine suscitent une telle répulsion à l'évangéliste qu'il n'éprouve aucun scrupule à les détruire jusque dans la racine ; tels sont : la licence sexuelle, les mutilations, les cérémonies d'initiation, les danses orgiaques, les sacrifices païens, etc. C'est ainsi qu'il reste ignorant du fait que certains de ces éléments sont profondément associés avec des institutions largement répandues et importantes. La tolérance et le travail lent sont en tous cas meilleurs que la destruction rapide et inconsidérée. »

Et voici les influences économiques :

« Les influences économiques pénètrent en Afrique, du monde occidental, par l'intermédiaire de deux émissaires : le représentant de l'industrie mondiale et celui du commerce mondial. Le premier agit sous l'impératif de l'exportation des ressources disponibles du monde ; le second sous celui du recrutement de consommateurs, ou de l'ouverture de marchés nouveaux. »

C'est la grande entreprise qui exerce l'influence la plus profonde.

« La grande entreprise a une tâche nettement tranchée. Le monde occidental a besoin de matières brutes, produits minéraux et agricoles. Pour cela il est nécessaire d'aménager les ressources voulues, qui consistent parfois en de vastes étendues de terrains fertiles. Il est aussi nécessaire de recruter de la main-d'œuvre africaine. La grande entreprise n'est probablement pas fort préoccupée du souci de civiliser les indigènes, bien que souvent dans ses plans et ses programmes il soit question d' « évangile du travail », « civilisation de l'Africain », « relèvement de son niveau de vie ». L'homme d'entreprise veut surtout prendre à l'Africain autant de terre qu'il lui en faut et la quantité correspondante de main-d'œuvre. Il est cependant remarquable que c'est précisément la grande entreprise qui ouvre à l'Africain la voie la plus attrayante et séduisante vers la civilisation européenne. Qu'on aille partout dans l'Est ou le Sud de l'Afrique et on trouvera que le pèlerinage vers les mines, les plantations et les usines s'est pour ainsi dire substitué au regret nostalgique des choses perdues : guerre, vol de bétail, chasse à l'éléphant et autres exploits héroïques. L'indigène peut s'élancer vers de vastes espaces ; il cherche du travail ; il souffre des privations et atteint finalement son but ; il fait un travail dur et revient chez lui chargé de richesses. Lorsqu'aux époques de prospérité mondiale et de grande demande de main-d'œuvre, le recruteur cherche après lui, son odyssée se transforme en un confortable voyage de touriste, qui reste toujours plein de séduction, d'intérêt et de profit.

» Indépendamment de son aspect romantique, l'entreprise reste toujours la source principale, qui fait passer l'argent des mains des Européens à celles des Africains. Et ce dernier a besoin d'argent parce qu'il a des impôts à payer, parce que le missionnaire l'a invité à s'habiller et lui a appris à se servir de marchandises européennes, à les apprécier et que le commerçant les lui fournit contre espèces ou à crédit.

» Mais en regard de ces avantages romantiques et pécuniaires, l'homme d'entreprise est contraint dans une certaine mesure de désorganiser la vie tribale en lui enlevant une partie de ses ressources naturelles et de sa main-d'œuvre, choses qui affectent plus ou moins sérieusement l'économie productive des tribus.

» Il convient de noter que l'entreprise européenne, en règle générale, ne remplace d'aucune manière pour l'indigène son économie tribale. Elle le ferait si une grande entreprise de mines ou de plantation ou d'usines édifiait des villages indigènes qui dépendent d'elle, faisait des hommes des salariés permanents et ainsi maintenait économiquement la nouvelle communauté. Des essais et des expériences de cette méthode ont été réalisés, spécialement dans la zone minière du Congo belge. Mais pour diverses raisons, le système qui prévaut dans l'Est et dans le Sud de l'Afrique paraît mieux convenir à l'entreprise

européenne. La main-d'œuvre est engagée pour des périodes limitées, en règle générale courtes. Une certaine proportion des hommes valides est ainsi retirée normalement de l'économie tribale ; chaque homme reçoit son paiement pour le temps qu'il a travaillé et ensuite retourne chez lui. L'entreprise, dans ce système, paye seulement le travail au taux de l'entretien temporaire de l'ouvrier. Elle n'a pas à porter les charges financières qu'entraîne l'organisation d'une cité indigène, et elle n'a pas à s'occuper des femmes et des enfants. Cependant, chose importante, les réserves tribales font office d'un système efficace d'assurance. Lorsqu'en temps de dépression, les mines, les usines et les plantations n'ont guère besoin de main-d'œuvre, la tribu absorbe le surplus, et lorsqu'il faut plus d'hommes on peut avoir recours à elle.

Toutes les influences agissant sur l'indigène se compénètrent et s'aident réciproquement sans « occidentaliser » sa vie sociale.

« Nous rencontrons ici, une fois de plus, les trois aspects : l'entreprise européenne organisée, généralement dirigée de l'étranger, les réserves tribales de main-d'œuvre et le point de contact, les Africains travaillant sous la surveillance des blancs. Et nous voyons aussi combien les aspects principaux de l'influence qu'exerce la grande entreprise, c'est-à-dire la fourniture d'argent et la mise en œuvre d'un réel plongeon dans l'occidentalisme, se trouvent en état d'interrelation avec l'œuvre du missionnaire et l'activité de l'administrateur et du commerçant. L'indigène christianisé est plus préparé à coopérer à l'entreprise européenne. Mais en le faisant, il vient en contact avec les autres aspects de la civilisation européenne qui se traduisent dans des lois sur les passeports intérieurs, la législation dictée par la barrière de couleur et la ligne stricte tracée entre les prérogatives des blancs et celles des noirs. D'un autre côté, sans avoir la possibilité de gagner de l'argent, l'indigène ne pourrait pas payer ses impôts, l'une des exigences principales de l'administrateur, ni ne pourrait non plus devenir autrement le client du commerçant. »

Le commerçant et le colon sont les deux derniers facteurs de l'action européenne sur l'indigène. Ils s'exercent chacun à leur façon mais avec une force ne le cédant en rien aux autres. Le commerçant d'abord :

« Le commerçant ne heurte aucune institution indigène déterminée, comme le fait le missionnaire en ce qui concerne la reli-

gion africaine, l'administrateur en ce qui concerne l'administration tribale. Son rôle principal est de susciter de nouvelles demandes, de créer de nouveaux besoins. Ceux-ci n'existant pas auparavant, ne pourraient pas avoir été le noyau de quelques institutions indigènes. Ce rôle principal du commerçant n'est manifestement qu'une partie de l'ensemble des influences européennes qui poussent l'Africain vers l'assimilation, soit en dépréciant les choses d'Afrique, soit en établissant le prestige et la supériorité de l'Europe, et le caractère désirable de ses produits. L'Africain est avide d'acheter des vêtements européens, des objets d'ameublement et d'autres choses commodes; cette avidité est déterminée dans une large mesure par son désir d'assimilation à tout prix et par le niveau d'existence plus élevé qui s'établit grâce à tous les contacts avec l'Européen.

» En ce qui concerne le commerce, il n'est pas possible de parler d'un triple aspect: européen, africain et mixte. Au lieu de cela, il est important de reconnaître que le commerce devient le noyau d'une institution nouvelle, le système commercial local organisé, avec ses corollaires, le crédit et les opérations bancaires sur une échelle réduite; ensuite le stimulant donné à la vente des produits indigènes; enfin le « club » de village où en dehors de la chronique indigène, les nouvelles du vaste monde sont détaillées, fût-ce d'une manière altérée. Etant donné que les clients du commerçant, spécialement lorsqu'ils sont endettés, constituent des matériaux tout préparés pour le recrutement industriel: la boutique de village s'articule directement aux influences de la grande entreprise.

» Et à son tour, le commerçant de détail a derrière lui le négociant en gros, lequel lui-même est l'agent d'une grande organisation du type industriel qui siège dans le Nord de l'Angleterre, ou au Japon, ou aux Etats-Unis, en Allemagne ou aux Indes. De cette façon la distribution des choses matérielles à travers l'Afrique est une institution bien organisée, qui a ses bases dans l'industrie et le commerce mondial d'une part et, d'autre part, dans les caractères généraux de la politique de prestige des Européens. »

Et enfin, voici le colon.

« J'ai laissé pour la fin la figure la plus hasardeuse dans la colonisation africaine, le colon. Son rôle est à plusieurs égards différent de celui des autres agents de contact. Les autres ont à agir sur des Africains, avec des Africains et dans beaucoup de cas pour des Africains. Le colon se suffit à lui-même. Ses intérêts principaux en ce qui concerne l'indigène consistent dans la nécessité où il est de prendre de l'indigène autant de terre qu'il lui en faut. A part cela, il pourrait ériger une muraille de Chine autour de son domaine ou de son district, et



vivre en Afrique sans en faire partie. Il est vrai cependant que beaucoup de colons, particulièrement dans les grands domaines, procurent du travail.

» Que nous envisagions la coopération dans les petites fermes en Afrique ou dans les grands domaines de la Rhodésie du Sud, ou dans les plantations du Tanganyika ou du Kenya, nous voyons qu'il se développe parfois un contact très étroit entre le propriétaire et la main-d'œuvre noire de la ferme. En mettant les choses au mieux, l'agriculteur européen peut enseigner à l'indigène quelque chose de l'art, de l'astuce et de l'habileté des Européens, très utiles pour l'indigène. Cependant ce sont les colons qui forment la classe européenne où la pression est la plus vive en faveur de la politique de la barrière de couleur et en faveur de la ségrégation raciale. La nécessité de cette politique croît, au surplus, avec le nombre des colons ; car le grand nombre signifie le petit revenu, et l'existence des « poor whites » ou Européens nécessiteux qui se trouvent directement en compétition avec les indigènes impose la nécessité de lois empêchant la concurrence, les empiétements et l'assimilation complète.

» Du point de vue de la coexistence des types différents de culture en Afrique, c'est le colon blanc qui représente le plus pleinement l'établissement de la culture européenne. Les aires urbaines ou rurales occupées par les Blancs nés en Afrique, élevés en Afrique et qui entendent continuer l'implantation de leur race sur le continent sont la contre-partie de la réserve indigène tribale, et des zones où le contact des cultures se produit sous sa forme active. »

Voilà donc par quel processus s'introduisent les influences européennes. Comment et dans quelle mesure agissent-elles sur l'indigène ? Comment, malgré ces influences, l'indigène reste-t-il sous celle de son milieu ? Comment encore l'Européen subit-il lui-même dans son action l'influence des forces africaines ?

Ces questions, l'auteur du rapport les analyse dans un second chapitre de son étude, chapitre aussi pénétrant que le premier, mais que le défaut de place m'interdit malheureusement de reproduire.

Puis-je, cependant, résister au plaisir de citer ce que dit l'éminent savant de deux cas : celui du noir converti et entraîné dans une nouvelle église chrétienne et

celui du noir « détribalisé » et vivant dans un quartier indigène de Johannesburg :

« La nouvelle communauté chrétienne qui émerge à la suite de l'œuvre de la mission sur une communauté païenne n'est pas un mélange mécanique, celui d'une certaine dose de monothéisme avec le culte de la nature, ou bien de vénération des ancêtres avec le calvinisme, ou encore de sorcellerie avec la doctrine de la punition éternelle. Une église africaine est encore composée d'indigènes, dont les perspectives dans leur ensemble, sociales, ethniques et dogmatiques, ont été modifiées, mais n'ont pas été rendues identiques à celles d'un chrétien européen. La chrétienté africaine est un événement nouveau, qui doit nécessairement se développer suivant ses caractères propres, en répondant à la fois à des influences européennes et à des besoins indigènes psychologiques et sociaux. Ainsi l'Africain est bientôt amené à constater que son Dieu n'est pas tout à fait le même que celui que les Blancs adorent. Il n'est pas admis à entrer dans les églises des Blancs ; il ne voit pas que le dogme de la fraternité humaine soit mis en pratique par-dessus la ligne de séparation des deux races. De fait, c'est une distinction qui est l'une des forces déterminantes principales des tendances de la chrétienté africaine.

» En outre, l'opposition entre les nouvelles règles sexuelles et l'institution de la polygamie créent une réalité nouvelle. Les liens puissants qui unissent les dogmes et les rites du culte africain des ancêtres avec la vie familiale font que la nouvelle famille chrétienne est quelque peu une unité précaire, toujours susceptible de tomber dans une forme ou dans une autre de l'ancien culte. Et tous ces mobiles et ces forces, pris ensemble, ont provoqué dans diverses parties de l'Afrique une tendance pour les églises indigènes à se libérer du contrôle des missionnaires et à développer des formes nouvelles indigènes, schismatiques, de chrétienté africaine. »

L'auteur vise ici spécialement les Eglises chrétiennes protestantes, plus sensibles que les Eglises chrétiennes catholiques romaines à l'autonomie et à une sorte d'individualisme africain.

Curieuse physionomie, curieux spectacle que celui du noir de Johannesburg détribalisé. M. Malinowski nous le montre dans son cadre de vie, au milieu d'une cour du quartier indigène de la ville et il tire, combien finement, la signification morale et psychologique de tout l'appareil hétéroclite de ce cadre.

« D'Afrique viennent, non seulement la fourniture de l'élément humain et une proportion considérable des objets matériels. Les Africains apportent avec eux par delà la ligne de division leur système familial, leur droit matrimonial et leur organisation de la parenté. Ils gardent toujours leur conscience tribale à l'intérieur de la communauté nouvelle, et ils maintiennent des relations permanentes avec les habitants des réserves. La tribu reste pour eux l'ultime fonds d'assurance où ils peuvent retourner à l'âge de la vieillesse ou en cas de maladie, d'infortune économique ou de malheur personnel. Envisagée comme un phénomène historique, chaque phase du changement doit, par conséquent, être considérée décidément comme un phénomène dépendant et comme un phénomène de transition.

» Chaque nouvel aspect ne peut d'aucune manière être considéré comme un mélange d'éléments corporellement prélevés de l'une ou de l'autre culture. En furetant dans un quartier urbain quelconque, dans un camp minier ou même dans une réserve indigène, nous pourrions dresser une liste d'objets, de coutumes, d'activités qui pour un observateur superficiel rentreraient tout naturellement dans l'une des catégories respectives, européenne ou africaine.

» Une unique visite à l'une des cours les plus anciennes, les plus délabrées de Johannesburg m'a permis de noter l'assortiment suivant : une performance divinatoire exécutée par un guérisseur zoulou, une assemblée de prières méthodistes complète avec hymnes et prédication ; de jeunes garçons se préparant pour une cérémonie d'initiation ; un jeu africain joué pour de l'argent européen ; et la collection suivante d'objets : chaussures d'une usine de Moravie, bicyclette du Japon, objets d'habillement provenant de l'Inde, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Amérique.

» Chaque objet et chaque activité pouvaient être facilement attribués à l'endroit d'où il était originaire ; certains provenaient manifestement de l'étranger, d'autres, le jeu, la divination, quelques ornements et accessoires du costume du devin étaient africains. L'hétérogénéité de l'origine et l'incongruité des assortiments nous amusent. Mais une telle attribution machinale à l'origine ne donnerait aucunement la signification du fait dans son ensemble qui a provoqué l'existence de cette cour indigène avec tout ce qui s'y trouve et ce qui y arrive.

» Prenons un objet quelconque, la bicyclette japonaise, par exemple. Les articles à très bas prix de ce genre sont faits spécialement pour le marché africain. Comme tels ils ne font pas partie de la culture japonaise ni même de la culture moderne. La demande pour ces articles est le résultat de tout l'ensemble complexe des forces que nous avons analysées, qui font que l'indigène désire l'assimilation pour elle-même, à cause du prestige de l'Européen et de l'auréole de sa supériorité. De

plus, l'usage de la bicyclette est rendu possible par les activités européennes telles que la construction de routes et l'établissement de communications, ainsi que la nécessité pour l'Africain d'un moyen de transport rapide et facile pour se rendre de l'endroit où il vit à l'endroit où il travaille. L'Africain n'est pas admis dans les autobus ou les trams ; il doit user de la bicyclette. Ainsi donc, ni la demande africaine, ni le mécanisme de la fourniture ne peuvent être compris si nous n'envisageons pas ce simple article par rapport à l'ensemble des forces clairement déterminées du contact.

» Prenons encore les articles d'habillement. Dire simplement que l'Africain, par une impulsion imitative, emprunte ou prend tel ou tel objet n'est qu'une phrase toute faite qui nous masque la nature réelle des forces du phénomène psychologique, social et économique. En fait, le nouvel accoutrement de la civilisation est un symptôme de la soumission au prestige européen et à sa supériorité qui viennent des premières phases du contact et qui font que l'Africain désire rejeter ses apparences tribales et être comme l'Européen. Nous nous représentons donc mal les faits si nous ne comprenons pas qu'il n'y a pas là simple singerie, ou acceptation fortuite, mais le résultat d'un effort européen systématique et intentionnel.

» Il y a plus : l'indigène, qui devient agent de police ou soldat, travailleur des mines ou serviteur domestique, est souvent directement pourvu d'un uniforme, tandis que comme nouveau converti il doit assumer une mise conforme à la respectabilité chrétienne. Aucun de ces uniformes n'est copié sur des modèles européens ni sur des modèles africains. Le financier de Johannesburg qui emploie un cuisinier ou un boy domestique ne cherche pas à l'habiller comme lui-même, ni comme un serviteur ou un valet européen, mais il le revêt directement de l'uniforme d'un serviteur africain.

» Ainsi donc, l'adoption de l'habillement européen n'est pas la reprise de traits isolés, mais le résultat d'un procédé organisé. Si nous voulons le comprendre, nous avons à considérer le commerce européen, les agences européennes de placement, ainsi que toute la psychologie qui est mise en œuvre dans les institutions et suivant des conceptions bien définies en vue de la métamorphose partielle de ces Africains.

» Les notions d'emprunt, de mélange mécanique, de discrimination entre traits originaux européens et traits originaux indigènes ne nous conduisent pas au delà d'un intérêt anecdotique dans des détails épars et dans des bizarreries. Quand ces recherches se développent en une méthode pédante de prétendue analyse culturelle, cela cesse même d'être amusant.

» Ce qui est ainsi évident en ce qui concerne les objets matériels prend encore une signification plus profonde lorsque nous en arrivons aux phénomènes sociaux et aux manifestations de la culture spirituelle ; la divination et la sorcellerie que nous

trouvons dans une cour de ville ne sont pas de simples répliques ni des institutions africaines authentiques. La pratique était bien celle d'une divination africaine, mais elle était appliquée à un cas de sorcellerie portant sur des rivalités et des jalousies nées de l'emploi dans les mines ; le salaire était payé en monnaie anglaise et l'oracle était formulé en des termes qu'aucun homme n'aurait compris. Les cérémonies d'initiation sont les symptômes d'un retour à certaines formes de la vie tribale, mais profondément changées dans les procédés. Ici encore toute tentative de compréhension approfondie nous conduit bien loin du recours à ces traits, complexes de traits, ou stratifications culturelles. »

Nous déclassons l'indigène, nous le mettons d'une certaine manière, comme dit l'auteur, dans un nouveau pacte ; tenons-nous vis-à-vis de lui les promesses qu'implicitement nous lui faisons en échange des sacrifices — car il en fait — que nous lui imposons ? Et M. Malinowski répond :

« ... L'indigène entre d'une certaine manière dans un nouveau pacte. En effet, en échange des valeurs qu'il reçoit et des espérances qui lui sont inspirées, il a à faire abandon de quelques-unes de ses anciennes allégeances et de ses anciens modes de vie, et même une nouvelle mise, en ce qui concerne tant l'habillement que les manières et les habitudes personnelles. Il s'engage dans cette voie, fasciné par les qualités, la puissance, la richesse et le prestige général des choses d'Europe. Le but ultime qui est implicite, s'il n'est pas explicite, est de devenir, non pas peut-être un Européen, mais tout au moins le maître ou le maître partiel des inventions, possessions et influences qui constituent à ses yeux la supériorité européenne. Dans quelle mesure et de quelle manière sera-t-il jamais admis à approcher de ce but ? Il peut parvenir jusqu'à l'université européenne ou américaine, acquérir des grades académiques tels qu'il devient membre d'une profession jouissant d'une haute qualification. Mais quand il rentre dans son propre pays, il aura à subir une épreuve dramatique. Il découvrira que l'état d'égalité ou même d'équivalence lui est refusé en matière juridique, économique, politique et sociale.

» Dans la vie de tout Africain assimilé et dans le développement de toute communauté ou de tout groupe africain détribalisé, il arrive un moment où la seconde ligne ou barrière fait son apparition inévitable et inexorable. Nous pouvons appeler cette ligne celle du *rejet intégral de l'assimilation totale*. Cette ligne existe concrètement sous la forme de la législation dite de la *barrière de couleur*, sous la forme du principe de la discri-

mination des races, sous celle de la règle fondamentale de la constitution sud-africaine ou sous celle de la politique de ségrégation permanente. Cette ligne sépare comme un profond fossé la communauté des indigènes partiellement assimilés de celle de ses voisins européens <sup>(1)</sup>.

» La seconde ligne est, comme la première, le résultat des influences du contact européen. La manière dont l'Africain y répond est aussi importante et aussi nécessaire que l'initiative européenne. Les Africains ne peuvent pas partager les idéaux, les intérêts et tous les avantages et activités de la coopération avec l'Européen ; ils retombent naturellement sur leur système propre de foi, de croyance, de valeurs et de sentiments. Pour tout ce dont l'Africain a initialement à faire abandon il ne peut pas être suffisant d'y substituer une simple copie de l'Européen. Sa réaction sera d'autant plus forte qu'il voit loin, qu'il est indépendant et qu'il est sensible. La force de cette réaction dépend du degré des ambitions, des espérances et des expectatives qui se sont élevées au premier passage de la ligne. Cette force est aussi proportionnelle au degré auquel l'Africain s'est avancé dans la voie de l'assimilation. La littérature abondante émanant d'Africains cultivés portant sur les griefs des Bantous, sur les duretés infligées à la classe intellectuelle indigène sont des illustrations claires de cette réaction. Mais celle-ci n'est pas confinée à cette classe intellectuelle seule. Partout en Afrique nous constatons la croissance du nationalisme tribal, régional et pan-africain. Ce nationalisme trouve son expression dans les églises chrétiennes séparatistes, dans les demandes de rétablissement de l'autorité tribale, dans la réintroduction du mariage indigène *Lobola*, des cérémonies d'initiation et de système de

(1) « Je parle ici principalement des conditions observées en Afrique du Sud et en Afrique orientale britannique, y compris l'Union Sud-Africaine. En surface, les conditions semblent être différentes dans d'autres parties de l'Afrique portugaise, belge ou française. En Afrique française, par exemple, une petite élite obtient de grands privilèges qui ne sont pas accordés par les habitants et les autorités britanniques. Mais ceci signifie uniquement que la ligne a un autre emplacement et un caractère quelque peu différent. Elle se subdivise, en réalité, en deux lignes : celle qui divise toujours l'élite des Européens et celle qui divise l'élite et la masse. Car, manifestement, si tous les millions d'Africains français étaient admis à l'assimilation complète, c'est-à-dire obtenaient l'usage plein du droit de cité français, y compris le droit et l'occasion d'émigrer en France, il en résulterait des conditions impossibles. Il y a donc à cette politique une limite naturelle, et, bien que la ligne soit tracée avec moins de précision et moins de relief sur la base de l'élément de race comme tel, elle n'en existe pas moins. Une étude comparative qui arriverait à établir la discrimination dans les réalités de la situation actuelle serait d'une grande valeur théorique et d'une réelle importance pratique ». (Note de l'auteur).

famille et de parenté indigènes. Ces éléments de l'ancienne culture, telle que la circoncision féminine, les rites à l'égard du bétail, la musique, la danse et les réjouissances africaines font l'objet d'une renaissance, en même temps que se manifeste un intérêt secondaire, pour ainsi dire ethnographique pour l'histoire de la race et de la tribu, pour le droit coutumier et pour les productions artistiques et intellectuelles de leur race. L'Africain se trouve ainsi contraint de repasser au moins intellectuellement la première ligne, et de remettre en honneur beaucoup des valeurs tribales qu'il avait abandonnées au premier passage.

» Ce nationalisme ou tribalisme modifié peut encore puiser toute sa force dans les restes abondants des anciennes traditions, car les institutions africaines, les souvenirs et les légendes sont toujours vivants, non seulement sur le territoire des tribus, mais également dans les communautés partiellement détribalisées. »

Par ces dernières observations nous rejoignons celles qui furent faites ailleurs également et dont on trouve un rappel dans ma propre communication au Congrès; c'est l'éveil, même chez les plus européenisés des indigènes, d'un nationalisme africain et le retour à une conscience racique. Grave problème qui ne tardera pas à créer aux colonisateurs d'impérieux soucis.

L'ensemble des phénomènes sociaux ainsi décrits par l'éminent professeur de l'Université de Londres n'est pas jugé par lui satisfaisant, encore que ces phénomènes dépendent, en partie tout au moins, de faits presque inéluctables; aussi termine-t-il sa magistrale étude par une série de considérations contenant quelques règles de conduite à suivre par les nations coloniales en vue d'éviter les effets les moins favorables de leur action.

« Dans tout ceci, dit-il, je ne fais qu'indiquer certaines des forces qui, sagement contrôlées, peuvent assurer un développement normal et stable, mais qui, mal traitées, peuvent conduire à des conséquences dangereuses. Il serait futile de vouloir écarter des faits et des chiffres solidement acquis, comme étant du sentimentalisme pro-indigène. Et nous n'avons pas besoin de sous-estimer la valeur et la nécessité de l'assimilation et du progrès africain ni l'influence de l'instruction et du christianisme. Mais il est clair qu'une sage conception des devoirs de

l'homme d'Etat colonial en matière d'administration, d'enseignement, d'économie et de religion impose une sûre appréciation des possibilités et des dangers qu'impliquent les rapports entre les choses promises et les choses accordées. En effet, le problème principal à prendre en considération est celui de la disproportion entre les espoirs suscités et les avantages promis à l'Africain lorsqu'il est incité à passer la première ligne frontière du tribalisme, d'une part, et, d'autre part, leur réalisation qu'il obtient devant la ligne de discrimination des races. »

Si intéressante que soit encore la suite de la communication de M. Malinowski annoncée par ce passage, force m'est bien d'en omettre la reproduction. Qu'il me suffise de dire que parmi ses conseils figure en bonne place celui de garder de la mesure dans la mise en valeur des colonies.

Ce conseil, nous le retrouvons sous la plume d'autres participants au Congrès et formulé cette fois en termes pressants, comme dans une seconde communication de M. PITTARD, communication assez sévère pour l'œuvre coloniale telle qu'elle est trop souvent pratiquée ; par M. RYCKMANS, dans un court discours qu'il fit à la fin du Congrès, et par M. OLIVIER, l'ancien gouverneur général de Madagascar, dans une communication que j'ai déjà évoquée et dont je ne saurais assez dire le grand mérite.

Une note identique se trouve encore dans une communication de M. Richard C. THURNWALD <sup>(1)</sup> (classée sous le thème III) dans laquelle l'auteur (Professeur d'ethnographie et de sociologie à l'Université de Berlin) analyse d'une façon très poussée l'influence sur la société indigène des causes économiques, et spécialement de l'introduction de la monnaie dans la vie économique

(1) *Europäer und Eingeborener in Ost Africa* », p. 556, t. I.



africaine. Il s'y fait, en manière de conclusion, le défenseur des cultures indigènes.

Je m'en voudrais de quitter le thème V sans signaler encore quelques considérations extraites des études respectives du Comte PIOLA CASELLI (Premier Président Honoraire de la Cour de Cassation d'Italie) et de M. SERGI; elles sont de nature à intéresser les juristes.

La matière du délit en pays de colonisation a retenu l'attention de M. SERGI (Directeur de l'Institut d'Anthropologie à l'Université de Rome), dont l'étude <sup>(1)</sup> aurait pu être groupée avec celles des ethnologues analysées au thème I.

« Le délit, dit-il, a été considéré comme un phénomène d'inadaptation à un milieu social. Sans attribuer à cette conception une valeur absolue et générale, comme certains l'ont cru, on peut certainement retenir que certains phénomènes criminels, certaines infractions des indigènes apparaissent, par leurs fréquences et par leurs caractéristiques, comme des manifestations d'une adaptation insuffisante à l'entourage juridique auquel ils doivent s'agencer. Le malaise et la désorientation déterminés par le contraste entre les tendances et les dispositions fixées par l'hérédité chez les aïeux d'une part et les règles de la civilisation européenne d'autre part, se manifestent sous la forme d'une adaptation imparfaite et instable, et, par conséquent, sous la forme de réactions faciles en opposition avec des règles. De même que certaines manifestations délictueuses, même chez les peuples à civilisation évoluée, sont des manifestations d'an-

---

(1) « *Politica sociale verso gli indigeni* », p. 908, t. II. Je note au passage, dans cette étude, une définition qui semble excellente de l'ethnologie et de l'ethnographie :

« L'ethnologie étudie les caractères des hommes considérés dans leur vie de société; elle est la connaissance des activités psychiques humaines au sein de la communauté sociale, et, par conséquent, de l'état de leurs cultures. L'ethnographie et l'ethnologie sont distinctes. La première traite analytiquement et descriptivement des éléments de l'activité psychique du groupe formé en société. La seconde s'occupe de la synthèse et de la comparaison de ces éléments et s'élève aux lois de l'évolution de la civilisation. Le folklore est une partie spéciale de l'ethnographie; il s'occupe d'une série spéciale d'éléments culturels, qui se rencontrent dans les populations d'une culture plus élevée, et qui sont les résidus de leur culture primitive ».

tiques superstitions et croyances dont les résidus sont encore vivants dans le folklore, ainsi les infractions des peuples primitifs peuvent être des actions naturelles, conformes aux anciens systèmes juridiques qui sont aujourd'hui remplacés par les règles de notre civilisation.

» Mais le crime de l'indigène peut n'être pas seulement la traduction de cet état, il peut être motivé aussi par ces suggestions que la vie de l'Européen lui inspire, et par des conditions organiques prédisposantes qui le poussent au méfait. Encore dans ce cas, ne pourrait-on pas omettre le facteur ethnologique parce que toute réaction se différencie de celle de l'Européen par le caractère ethnique qui distingue son auteur. »

\*  
\*\*

## THÈME VI.

Le thème VI (*Les formes de coopération économique pour la mise en valeur des colonies*) aurait pu donner prétexte à des manifestations que les représentants des puissances « possessionnées », les « beati possidentes » n'auraient pas vues se dérouler sans gêne, et contre lesquelles ils auraient dû, peut-être, réagir. Le tact et le bon sens de tous les participants firent éviter ces difficultés; le travail du Congrès, sur ce point, se passa sans incident et dans une atmosphère sereine. Il est vrai que le libellé du thème avait été rédigé avec adresse et élégance; il offrait une barrière à toute revendication de caractère politique et territorial. Les organisateurs du Congrès n'étaient pas pour rien des Romains.

Un seul participant fit entendre une petite fausse note, et ce fut un Yougoslave. Il fit, en effet, une allusion à une redistribution des colonies et à la restitution à l'Allemagne de ses anciennes possessions africaines. Personne ne releva la chose.

La suggestion présentée avec le plus d'insistance est celle d'établir entre nations européennes une collaboration pour l'étude scientifique de divers pro-

blèmes coloniaux. Cette suggestion fut spécialement formulée par M. Blondel <sup>(1)</sup>. Il s'agit de recherches géologiques actuellement poursuivies suivant un plan de collaboration arrêté au cours de plusieurs congrès géologiques (ceux de Bruxelles en 1922, de Madrid en 1926, de Prétoria en 1929). Dans cette dernière ville a été constituée l'association des Services géologiques africains. Dans le cadre des statuts de cette association, des réunions de géologues ont lieu, ou plutôt avaient lieu périodiquement et ensemble ils avaient commencé à dresser une carte géologique africaine. Une première planche (la carte complète doit en compter neuf) est déjà sortie.

La même suggestion de collaboration fut formulée par M. FRANZ HESKE. C'est l'étude des forêts qu'il proposa à la collaboration scientifique des nations européennes; cette étude devrait avoir pour objet de découvrir les secrets du sol des tropiques, ses relations avec la forêt, les bases de sa fertilité et la dépendance fréquente de la forêt... les moyens d'en assurer à la fois la conservation et l'exploitation rationnelle en vue d'en faire bénéficier la communauté humaine. Cette suggestion est inspirée à M. Heske par les dangers que court la forêt africaine, en voie de régression inquiétante. Il note et montre quelles conséquences catastrophiques ce phénomène, s'il n'est pas enrayé, peut provoquer pour l'Afrique. Cette préoccupation s'est fait jour souvent dans nos réunions coloniales; j'engage ceux qui ne seraient pas encore convertis à la nécessité d'agir en la matière, à lire le savant rapport du professeur allemand <sup>(2)</sup>.

---

<sup>(1)</sup> M. Blondel, Secrétaire Général du Comité des Etudes Minières pour la France d'Outre-mer: « Un exemple de collaboration en Afrique: les Recherches géologiques », p. 1189, t. II.

<sup>(2)</sup> Prof. Dr. ing. Franz HESKE, à l'Ecole Technique Supérieure de Dresde (Faculté Forestière de Tharandt): « Die Wälder Afrikas. Ein Europäisches kolonial Problem », p. 1107, t. II.

La même question est traitée par M. John OLIPHANT <sup>(1)</sup> dans une communication dont l'intérêt n'est pas moindre. Elle montre, à son tour, l'importance du problème de la déforestation africaine. On se souvient que dans « *African Survey* », si magistralement analysé au cours d'une des séances de notre classe par le Père CHARLES, Lord Hailey y avait aussi consacré, après plusieurs africanistes anglais compétents, des pages chargées d'avertissements et de crainte.

Ce n'est pas seulement dans les communications groupées sous le thème VI que la suggestion de la collaboration scientifique a été formulée; elle a été, nous l'avons vu déjà, la conclusion de bien d'autres rapports, notamment de celui de M. Eric OBST, sur l'assurance de l'espace vital en Afrique. Il y demande une étude sur le problème connexe à la déforestation, celui de l'érosion du sol et celui de la dévastation qui en résulte; de celui aussi de M. BOTTAZZI, sur le métabolisme de base; c'est encore la conclusion de la communication de M. Oskar KARSTEDT, rappelant les conférences de Berlin et de Bruxelles <sup>(2)</sup> où se vit amorcée une œuvre commune à poursuivre en Afrique dans le domaine social; il demanda aux nations européennes de reprendre cette œuvre en vue de se rendre bientôt maître de tant d'éléments nuisibles qui subsistent en Afrique et dévorent autant de noirs qu'autrefois l'esclavage.

Il visait, spécialement, la lutte contre les maladies, contre la tsé-tsé, cette mouche dont il disait qu'elle a

---

<sup>(1)</sup> John OLIPHANT, Directeur de l'Institut Impérial des Forêts à Oxford : « *The future of forestry in tropical Africa* », p. 1173, t. II.

<sup>(2)</sup> Ministerialrat Berlin : « *Africa als sozialpolitische Gemeinschaftsaufgabe Europas* », p. 862, t. II.

beaucoup de propriétés fâcheuses, mais que la plus grave est qu'elle ne connaît pas de frontières; contre les sauterelles, contre les inondations, la sécheresse, etc...

Il fut encore préconisé d'intensifier les échanges commerciaux entre nations européennes et africaines.

C'est à peu près tout ce que les congressistes trouvèrent à présenter comme mode de collaboration économique entre l'Afrique et l'Europe.

Il y eut, cependant, un domaine où, dans certains milieux, en France, notamment, on avait pensé qu'une collaboration active pourrait s'établir : c'est le domaine financier. On pensait, dans ces milieux, pouvoir résoudre le problème posé par les revendications coloniales des puissances dépourvues de territoires d'outre-mer en leur accordant une participation financière dans la mise en valeur des colonies... d'autrui. On établirait ainsi entre les puissances coloniales et celles qui ne le sont pas une collaboration dont on disait qu'elle serait féconde pour tous et atténuerait sensiblement l'antagonisme qu'une répartition inégale des territoires coloniaux a créé entre les puissances européennes.

M. Mario ALBERTI fut chargé d'examiner ce que vaut cette suggestion et dans quelle mesure elle pourrait être appliquée. Il fit, de cette question, l'objet d'un rapport très étudié <sup>(1)</sup>.

M. Alberti commence par rencontrer l'opinion de ceux qui cherchent à écarter le problème des revendications coloniales de certaines puissances en affirmant que les colonies ne sont pas utiles, que les Etats qui en sont dépourvus en tirent autant d'avantages que ceux qui en ont la charge administrative. On se rappelle que cette

---

<sup>(1)</sup> Le colonie come campo di competizione e di collaborazione finanziaria fra gli Europei, p. 1083, t. II.

opinion fut longtemps professée par maints théoriciens de l'Ecole libérale.

« L'inutilité économique de la possession de colonies est une démonstration dans le vide, dit le savant professeur italien ; elle est indéfendable. »

Il le prouve en énumérant les avantages que l'administration directe d'une colonie apporte à ceux qui en sont chargés. Cela lui donne l'occasion de brosser à larges traits une histoire de l'évolution économique des colonies et des régimes qui y furent pratiqués.

Un des avantages les plus connus de la possession d'une colonie est exprimé par la vieille règle que « le commerce suit le pavillon ». M. Alberti cite, à l'appui de cette règle, les travaux de M. Corrado GINI.

D'après cet auteur, « avant la guerre l'indice moyen d'attraction est égal à 90 % pour un indice d'affinité de 70 % de leur valeur maximum. Ceci est dû à la communauté de race et de goûts, à la liaison d'entreprises, à l'influence de l'immigration, à l'unité monétaire, à l'organisation commerciale, maritime et bancaire, au fait que les fonctionnaires de l'administration et l'armée appartiennent au même Etat, aux communications meilleures, aux influences de la mode métropolitaine, à quoi s'ajoutent encore d'autres facteurs comme l'obligation d'acheter aux industries affiliées, en cas d'octroi de prêts ou de crédits par les établissements financiers métropolitains, la préférence pour les entreprises nationales en cas d'adjudication de travaux publics et de fournitures, construction de ports, établissement de chemins de fer, ouvrages d'édilité, matériaux et fournitures pour l'armée, etc. L'esprit d'imitation des indigènes complète le cercle de la préférence pour les produits de la mère patrie ».

En résumé, l'influence du rattachement politique sur

l'orientation du commerce extérieur, avant et après la guerre, résulte du tableau suivant des indices d'attractions :

	Importations.	Exportations.
1913 ... ..	98	77
1926 ... ..	85	84
1932 ... ..	88	93
1934 ... ..	89	95

Ceci fait justice de l'argumentation statistique contraire à l'utilité d'une plus équitable répartition des possessions coloniales, en proportion de l'efficacité démographique, économique et organisatrice des grands peuples dynamiques du temps présent.

« Un autre argument opposé à la nécessité pour les grands peuples dynamiques, dit encore M. ALBERTI, de disposer de territoires coloniaux adéquats, consiste dans l'affirmation que la disponibilité et le prix des matières premières sont égaux pour tous. »

A quoi il répond en opposant l'avis d'Herbert FEIS, Conseiller des Affaires Economiques internationales au département d'Etat de Washington.

« Celui-ci, dans un article de la Revue américaine « Foreign Affairs », admet qu'il n'est pas dit pour cela que chaque pays puisse s'assurer dans chaque cas tous les approvisionnements de toutes les matières premières qu'il pourrait utiliser, puisque la capacité d'achat commerciale à l'étranger d'un pays est limitée par sa capacité de produire et de vendre à l'étranger des quantités suffisantes de marchandises pour se pourvoir du pouvoir d'achat nécessaire. La satisfaction des besoins commerciaux d'un pays est un droit que les autres pays ne peuvent pas ne pas reconnaître. Pour un pays intensément industrialisé et peuplé, l'acquisition de nouveaux territoires faiblement habités et riches en matières premières peut atténuer le chômage et élever le niveau de la vie pendant une longue période. En outre, la souveraineté directe sur des territoires, qui produisent ou sont susceptibles de produire des matières premières, permet l'approvisionnement intensif aux périodes de préparation qui précèdent une guerre; le maintien des communications peut être difficile en temps de guerre, si ce pays n'a pas le contrôle de la mer; si les communications peuvent être maintenues,

l'extraction de marchandises peut être continuée, bien que les moyens de paiement ne soient pas disponibles, parce que la colonie n'a pas la faculté de refuser sa collaboration à la mère patrie. »

« Cette argumentation est péremptoire », conclut M. Alberti; et à la démonstration de l'auteur américain il ajoute les considérations suivantes :

« Les grands trusts et syndicats internationaux, inspirés par les intérêts des grands impérialismes ploutocratiques, ajoutent un fardeau aux pays qui n'ont pas de colonies, par l'exaction de prix de domination. Le fardeau devient écrasant lorsque ces pays se trouvent en état de nécessité absolue, par suite des menaces de guerre ou de guerre effective. Alors les syndicats dépouillent ces pays et les chargent d'un amas de dettes, dont ils ne pourraient pas se libérer s'il ne se présentait pas des occasions, et si la nécessité ne s'imposait pas, de répudier les dettes extérieures. Ainsi l'industrialisme ploutocratique forge lui-même, par l'excès de ses exactions et de ses bénéfices de guerre, l'arme la plus dangereuse pour lui. »

C'est dans la deuxième partie de son étude que le rapporteur dissèque spécialement les éléments du problème de la collaboration financière, objet principal de son travail. Ici, nous le suivrons pas à pas, car son étude, d'allure didactique et presque schématique, constitue un exposé d'un sujet d'économie coloniale présenté rarement avec une égale clarté.

« Pendant les dix années qui ont précédé la grande guerre, affirme-t-il, le développement de l'économie coloniale fut dû surtout aux facteurs suivants :

» 1° l'afflux constant d'éléments européens ayant une capacité organisatrice et technique, ainsi que de main-d'œuvre spécialisée ;

» 2° l'apport constant de machineries, d'installations de ports, de lignes de chemins de fer, de moyens de transports de la part des pays fortement industrialisés ;

» 3° la fourniture constante de capitaux sous forme d'octroi de prêts, d'acquisition d'actions d'entreprises coloniales, d'ouverture de crédits aux commerçants ;

» 4° la liaison constante des colonies avec un réseau extérieur de communications et de transports maritimes. »



Il tire de ces considérations la conclusion suivante :

« L'avantage économique de la mère-patrie consiste dans la différence entre le bas prix des matières brutes coloniales et les prix plus élevés des produits finis européens, ainsi que dans les bénéfices de transport, d'intermédiaire, de commerce et de banque auxquels s'ajoutent les gains des fonctionnaires, agents et militaires.

» Il en résulte un circuit économique de relations entre les colonies et la métropole qui correspond, pour la métropole, à la faculté :

» — d'absorber directement la production entière de matières premières des colonies, pour sa consommation propre, et pour en soigner le placement sur d'autres marchés de consommation, au moyen de sa propre organisation commerciale et bancaire ;

» — de fournir aux colonies tous les moyens de financement requis pour le développement, les installations et les équipements nécessaires au progrès économique et démographique des colonies ;

» — de procurer aux colonies le concours adéquat des équipements industriels et des organismes de commerce et de banque ;

» — de fournir aux colonies les produits dont elles ont besoin, soit de sa production propre, soit de production étrangère transitée par ses intermédiaires commerciaux, à un prix qui ne soit pas trop sensiblement supérieur à ceux qui ont cours sur les marchés internationaux libres ;

» — de la part des colonies, de produire des matières premières à un prix qui ne soit pas supérieur à celui des autres marchés libres. »

Le circuit, ainsi créé, fut presque parfait à l'époque de la primauté économique, industrielle, commerciale et bancaire de l'Angleterre, mais cette primauté fut entamée — je cite toujours l'auteur — par la supériorité technique et industrielle de l'Allemagne, dont la concurrence était rendue plus vive par l'absence de colonies propres.

La guerre vint aggraver la perturbation du circuit. Comment? L'auteur répond :

« 1<sup>o</sup> Durant la guerre, les métropoles ne purent pourvoir que dans une mesure de plus en plus réduite aux besoins industriels des colonies ;

» 2<sup>o</sup> Les colonies durent recourir à d'autres fournisseurs. (Etats-Unis, Japon) dont l'importance n'a fait que croître ;

» 3° Les colonies s'efforcèrent de s'industrialiser elles-mêmes, ainsi se crée une cause permanente de discontinuité dans les rapports futurs avec la métropole;

» 4° Sous la pression des exigences exceptionnelles de guerre, les colonies furent amenées à étendre au delà des besoins normaux de paix quelques-unes des productions de matières premières à longue échéance (par exemple le caoutchouc) et quelques extractions de minerais métalliques; elles créaient ainsi en elles-mêmes une capacité potentielle, si pas actuelle, de surproduction, c'est-à-dire de crises. »

La guerre eut encore d'autres influences dans le domaine qui nous occupe, car elle fit subir à l'économie du monde entier de profondes modifications de structure, par suite de l'ascension au premier plan de l'Amérique et du Japon et du recul de la puissance industrielle, maritime et bancaire de l'Angleterre, malgré l'accroissement de son empire. Le marché financier de la Métropole fut incapable de fournir aux colonies les capitaux et les crédits dont elles avaient besoin pour faire face aux effets de leur surproduction.

Au surplus, après la guerre, tous les pays se sont orientés vers le développement industriel et ont cherché à se suffire à eux-mêmes. Ce fut funeste pour les pays dont l'économie était basée sur la diffusion internationale de leurs produits.

« La conséquence dramatique pour la Grande-Bretagne, dit M. ALBERTI, fut la déconfiture de la livre sterling, le 20 septembre 1931, et l'adoption d'un vaste système d'autarcie — droits protecteurs en faveur des industries-clefs, subsides et avantages multiples aux fabrications nouvelles, spécialement dans le domaine de la chimie, et enfin « préférence impériale ». »

Il n'y a plus un rapport harmonieux entre la puissance économique et démographique des Etats possesseurs de colonies et l'étendue de ces vastes possessions. D'autre part, il est impossible de refuser plus longtemps les issues nécessaires à l'excédent des énergies démogra-

phiques, organisatrices et industrielles des pays insuffisamment dotés de zones d'expansion coloniale.

Poussant encore plus avant l'analyse des phénomènes économiques intervenus dans les dernières années et qui sont en rapport avec le développement des colonies, le rapporteur dissèque comme suit les causes de crises qui ont atteint si gravement les pays d'outre-mer :

Elles sont, d'après lui, au nombre de quatre :

1° les crises de surproduction de beaucoup de matières premières par rapport à la richesse et à la capacité d'achat en devises de la part de nombreux pays, se traduisent par un niveau assez déprimé des prix de nombreuses et importantes matières premières de production coloniale;

2° le niveau bas des prix ne permet plus une rémunération adéquate des productions et des affaires, ce qui exclut ou réduit la répartition de dividendes; ceci à son tour détermine une diminution de rentrées pour les pays capitalistes;

3° les crises des économies coloniales empêchent nombre d'administrations coloniales d'obtenir un rendement des impôts suffisant pour faire face aux charges croissantes des dépenses, d'où elles ne sont plus en état de continuer intégralement ni même en partie le service des intérêts et des amortissements, spécialement à l'étranger, à défaut de pouvoir disposer de devises suffisantes;

4° les crises coloniales amènent les banquiers et les capitalistes à réduire les crédits et les investissements aux colonies.

Des phénomènes analogues se constatent également dans les anciens territoires coloniaux, tels que les Etats libres de l'Amérique méridionale et centrale et d'autres endroits habitués à l'apport de capitaux étrangers. On

en arrive à répudier ses dettes. « La répudiation des dettes est contagieuse », observe avec beaucoup de raison M. Alberti.

Mais de tout cela il résulte une diminution de revenus pour les centres de manœuvre des capitaux financiers internationaux et au malaise économique vient s'ajouter un malaise social.

« Le déclassement des monnaies, les maladies sociales comme le communisme ont encore aggravé l'affaiblissement des centres bancaires puissants comme Londres, tandis que New-York s'élevait avec une vigueur juvénile. »

Nous arrivons ainsi à la situation actuelle; M. Alberti la décrit comme suit :

« Nous nous trouvons en présence des déséquilibres économiques suivants quant aux relations avec les colonies :

» 1° les matières premières coloniales ne trouvent pas d'acheteurs susceptibles de les payer en devises;

» 2° les activités économiques coloniales ont un rendement insuffisant ou clôturent en perte;

» 3° les colonies ne trouvent plus les crédits, les financements et les prêts nécessaires;

» 4° les anciennes métropoles ne peuvent plus fournir à leurs propres colonies les débouchés, les capitaux et les organisations suffisants;

» 5° les anciennes métropoles ne peuvent plus alimenter les progrès économiques et démographiques des colonies par l'immigration adéquate de nouveaux éléments d'organisation, de technique, d'entreprise et d'exécution, pour les activités qui ne soient pas trop infimes;

» 6° les pays qui ne sont pas dotés à suffisance de colonies manquent de matières premières, par suite de manque de moyens de paiement à l'étranger;

» 7° il se produit une pression extrêmement haute de capacité organisatrice et démographique, qui conviendrait pour les développements coloniaux, dans les grands Etats modernes dépourvus ou insuffisamment pourvus de colonies et animés d'une forte volonté et d'une capacité dynamique;

» 8° les aires étendues soumises à la souveraineté de pays qui ont accaparé à l'excès les colonies et sont incapables de les utiliser dans la mesure voulue restent inoccupées ou insuffisamment mises en valeur. »

Une telle situation pourrait difficilement durer longtemps. « La terre n'est pas faite pour être accaparée par celui qui ne la travaille pas et ne la fait pas fructifier. »

Tout cela étant, y a-t-il une possibilité de collaboration internationale dans cet énorme secteur africain, se demande M. Alberti à la fin de son rapport. Il ne répond pas à cette question d'une façon formelle, mais la conclusion se dégage des observations suivantes par quoi il termine son travail :

« La collaboration internationale rencontre des obstacles :

» 1° les réserves en devises et en capitaux manquent chez les puissances coloniales anciennes ;

» 2° les balances des paiements internationaux sont par conséquent faibles ;

» 3° les capitaux internationaux disponibles sont extrêmement mobiles et peureux ; ceci constitue une menace latente continue pour les devises libres et semi-libres, qui seules peuvent être les instruments de la collaboration financière entre de nombreux pays ;

» 4° la majeure partie de l'or du monde se trouve concentrée dans une économie, celle de l'Amérique du Nord, qui a réalisé au maximum l'autarcie économique et est relativement indifférente en matière coloniale ;

» 5° les nations puissantes au point de vue de la démographie, de l'organisation et de la technique éprouvent des difficultés à accorder une position privilégiée à ceux qui voudraient s'associer financièrement à leurs réalisations.

» A cela s'ajoutent les difficultés résultant de ce que certains territoires susceptibles de faire l'objet d'une collaboration appartiennent à plusieurs colonies ; la collaboration s'impose à tous ces territoires si l'on ne veut pas leur refuser le fruit possible d'un progrès commun.

» De même, on ne peut pas refuser d'offrir une certaine possibilité de déployer une activité économique coloniale, même à des individus ou à des pays plus petits, dont la vigueur dynamique et démographique n'est pas telle qu'on puisse leur consentir une expansion coloniale véritable et propre. Il est évident qu'on doit exiger d'eux de sérieuses garanties.

» Les activités coloniales doivent, à l'époque actuelle, être envisagées sous l'aspect prédominant du facteur démographique. La période de la primauté du capital est passée. Encore une fois, commence une phase de primauté de l'homme. Et il n'est que juste qu'il en soit ainsi. »

Mais, si M. Alberti se refusa à tirer une conclusion, un participant allemand au Congrès, M. Kurt WEIGELT, sut, lui, la dégager :

« Actuellement l'aspect financier et monétaire de la situation internationale, dit M. WEIGELT, ne met pas seulement en question la coopération, elle la rend pratiquement irréalisable; les restrictions présentes des transferts d'or et de capitaux l'excluent. »

Tous les économistes n'accepteront peut-être pas sans réserve l'ensemble des observations, voire certaines données de fait présentées par M. Alberti dans son rapport d'ailleurs intéressant et rempli de vues originales.

Ainsi, le docte professeur italien fait dater de l'avant-guerre l'époque des vastes investissements de capitaux dans les colonies. C'est aussi de la période d'avant-guerre qu'il fait dater leur essor économique. Qu'on me permette ici une observation personnelle : Est-ce bien exact? La vérité n'est-elle pas plutôt que c'est après la guerre 1914/1918 que ces investissements massifs se sont produits. Il en fut ainsi, en tous cas, pour les colonies tropicales de l'Afrique. C'est à partir de 1919/1920, par suite de la pénurie des matières premières et des hauts prix qu'elles atteignirent, que l'on vit les capitaux affluer d'une manière déréglée en Afrique et y provoquer une suractivité qui ne fut pas sans causer de graves dommages non seulement dans le domaine économique mais aussi dans le domaine social.

D'autre part, si l'essoufflement financier et la réduction de la capacité financière de certains pays coloniaux sont réels, ils ne sont pas la cause principale de l'arrêt des investissements de capitaux. C'est bien plus à la nécessité où les colonies se sont trouvées de digérer, si l'on peut ainsi s'exprimer, les investissements massifs qui avaient été faits précédemment que cet arrêt est dû.

Les problèmes que pose la mise en valeur des colonies

sont en vérité très complexes. L'investissement de capitaux n'en est qu'un aspect et on a parfois tendance à lui donner une importance exagérée. C'est une erreur de croire qu'on peut investir impunément et à dose de plus en plus élevée des capitaux dans des colonies. Les pays neufs, encore que tant de choses y soient à créer, ont une limite d'absorption. On risque souvent de leur faire plus de tort que de bien en dépassant, à cet égard, les étapes fixées par la nature.

Un éminent homme d'Etat portugais, M. MONTEIRO, l'avait déjà fait remarquer, et notre Roi, dans son discours au Sénat du 7 juillet 1933, l'avait relevé après lui. M. Monteiro avait eu une formule heureuse pour concrétiser cette pensée : « Le capital (dans les colonies), disait-il, doit être comme l'enthousiasme; il ne doit jamais manquer, mais il ne faut pas qu'il déborde »<sup>(1)</sup>.

#### THÈME VII.

Avec le thème VII (*Les grandes voies de communications et les régimes de transport sur le continent africain — Leurs liaisons nécessaires ou utiles*) ce furent les aviateurs qui furent à l'honneur, car il fut beaucoup question d'aviation dans les rapports présentés sur ce thème. Les spécialistes y recourront avec intérêt; ils donnent sur la matière de précieuses indications; le sujet y est traité avec une abondance de renseignements techniques, économiques, géographiques faisant honneur à leurs auteurs.

C'est parmi ces communications que se range celle de notre compatriote le Comte DE LOOZ CORSWAREM.

(<sup>1</sup>) Session de l'Institut Colonial International, — avril 1933. Compte rendu, p. 42.

Le Comte de Looz Corswarem, qui est un officier des Guides, pratique l'aviation en amateur; il y a acquis une grande expérience et à plusieurs reprises il effectua sur son avion personnel le trajet Europe-Congo. C'est le résultat de ses expériences qu'il livra dans sa belle communication au Congrès. <sup>(1)</sup>. Il y note :

« Suivant les constatations de l'Economiste allemand ROECHER « qu'une voie suivant un méridien est dans de meilleures conditions de rendement qu'une voie suivant un parallèle, parce que la première réunit des climats différents et des productions différentes et répond à des besoins plus intenses de circulation et d'échange », il convient d'aménager d'abord les voies suivant les méridiens.

» Comme voies N.-S., les économistes et les géographes en ont déterminé quatre dont la réalisation est aisée et le rendement certain.

» La première partant d'Oran via le Tanezrouft et Gao, aboutit à Cotonou.

» La deuxième partant d'Alger en direction du Hoggar et de Kano aboutit à Acassa ou vers le Cameroun, puis se prolonge le long de la côte Ouest de l'Afrique.

» La troisième part de Tripoli via Murzuk, Bilma, le Tchad et Elisabethville et aboutit au Cap.

» La quatrième partant du Caire aboutit à Beira (itinéraire actuellement suivi par les « Imperial Airways » et prolongé jusqu'à Durban).

» Ces grands axes établis, le réseau se compléterait par des voies perpendiculaires rejoignant les côtes Est et Ouest de l'Afrique. »

Ayant ainsi situé le problème, notre compatriote ajoute :

« Parmi ces quatre grands axes N.-S. que nous venons de mentionner, l'aménagement des deux premiers et du quatrième se poursuit normalement. Pour des raisons politiques, essentiellement, seul le troisième est négligé. Et cependant géographiquement, commercialement, de même qu'au point de vue touristique, c'est sans conteste le plus intéressant.

» Comme liaison directe et facile entre l'Europe d'une part, l'A. E. F., le Congo Belge, la Rhodésie, l'U. S. A., et Madagascar de l'autre, il n'en peut être de meilleure.

<sup>(1)</sup> « Les grandes voies de communications et la dorsale Nord-Sud du continent africain », p. 1318, t. II.



» La distance Tripoli-Tchad est de 2.100 km. seulement, alors qu'Alger-Tchad en compte 3.500 et Oran-Tchad 4.200.

» A tous les points de vue, il n'y a pas de voie plus indiquée.

» Par là, écrit P. E. GAUTIER, professeur à l'Université d'Alger, dans son ouvrage « Le Sahara », « non seulement la distance totale entre la Méditerranée et le Soudan est considérablement réduite, mais les oasis jalonnent aux caravanes une route facile. Le Fezzan est la voie de communication la plus importante historiquement après le Nil... »

» Pour ces raisons, de longue date elle séduisit les explorateurs et au cours du XIX<sup>e</sup> siècle déjà, plusieurs fois, elle est parcourue. En 1823, ce furent Oudney, Denha et Clapperton. En 1853, Richardson, Barth, Overweg, Vogel. En 1863, Rohlf's et en 1883 Nachtigal.

» M'étant rendu six fois en Afrique en avion dans le but d'y étudier pour la Belgique les meilleures voies de pénétration vers le centre africain, il m'a été donné de voir tout l'avantage qu'il y aurait à équiper cette route. »

C'est ce que prouve la suite du rapport du Comte de Looz Corswarem.

Les ingénieurs eurent, ici aussi, leur mot à dire. L'objet de leur attention fut la construction des routes et des chemins de fer. Ils rassemblèrent, sur cette matière, des renseignements également précieux; sans doute, elle a de tous temps donné lieu, dans la littérature coloniale, à de nombreuses et copieuses études. Celles qui furent présentées au Congrès Volta ont le mérite d'être à jour et d'appuyer leurs conclusions et suggestions sur un état de choses déjà acquis et une expérience parfois gagnée chèrement.

Une fois de plus, je dois m'excuser de renvoyer le lecteur aux volumes mêmes du Congrès pour bénéficier de ces savantes études. Entre bien d'autres aussi intéressantes, je me bornerai à citer l'étude du Professeur D<sup>r</sup> Karl KRUGER (de l'Institut Technique Supérieur de Berlin); dans son mémoire <sup>(1)</sup>, il s'est surtout attaché au problème de la construction des routes.

(1) « Strassengeographische Probleme in Africa », p. 1352, t. II.

Il écrit notamment :

« Ce n'est pas certes en dernier lieu et en ce qui concerne le trafic et avant tout le mouvement routier et la construction de routes, qu'il importe d'avoir des vues claires sur les divers facteurs, afin d'éviter des contre-coups dans le développement de la motorisation.

» Dans ce travail, une étude en commun approfondie d'ingénieurs et de géographes doit être assurée avant tout : la pratique a démontré combien un examen de chaque région, du point de vue de la géographie économique, est utile avant d'aborder l'élaboration de plans.

» Il faut ensuite envisager le facteur *homme*. Il y a déjà aujourd'hui plus de noirs sachant conduire un véhicule automobile que les statistiques ne l'indiquent. Pour laisser le trafic sur route se faire en sûreté et sans friction, on ne peut pas négliger l'homme dans les diverses contrées de l'Afrique.

» En second lieu nous nous trouvons en présence de problèmes techniques.

» Une fois, c'est la construction du véhicule lui-même, dans laquelle on doit prendre en considération la nature particulière du pays...

» Une autre fois, il se produit, dans le pays à longue saison sèche et sur les routes de terre, des « corrugations » (rides) qui sont attribuées tantôt aux oscillations du véhicule lui-même, tantôt à l'altération de la surface elle-même. On les rencontre dans les climats et sur des sols différents. Des études géographiques comparatives sont nécessaires. D'autres particularités techniques dont l'exacte appréciation peut prévenir la formation des rides sont à étudier, de même que les dégradations dues aux chariots et aux fortes pluies (ponts submersibles).

» Actuellement, des résultats satisfaisants ne peuvent plus être atteints par l'élaboration individuelle de plans d'ordre économique; ils doivent être établis sur des bases d'intérêt commun; pour cela des prestations d'un caractère technique élevé doivent être fournies en un temps court. Un réel progrès ne peut être atteint que par la confection de plans régionaux et continentaux.

» Toute confection de plans vastes suppose le travail en commun d'ingénieurs et de géographes, qui devrait être réalisé partout en Afrique, à peu près d'après les principes de la préparation des grands plans allemands d'autostrades. »

M. Charles MAITRE-DEVALLO (Inspecteur Général des Travaux Publics au Ministère des Colonies de France) présenta sur la construction des chemins de fer en

Afrique, un copieux rapport <sup>(1)</sup> d'où je crois pouvoir extraire plusieurs passages, parce qu'ils ont, à mon sens, le mérite d'établir quelques principes d'une sage politique en la matière.

L'auteur relève d'abord, dans le discours qu'il prononça pour résumer son étude :

« A vrai dire l'œuvre est bien commencée et sagement mais fermement poursuivie; on va maintenant partout en Afrique, mais on n'y va pas partout à bon marché et c'est cela qui reste à faire. De très vastes pays africains sont encore isolés du reste du monde par la distance; ce sont ceux qui sont tout naturellement les plus arriérés. Mais nous n'avons pas mal débuté dans cette grande œuvre d'organisation qu'il faut maintenant continuer et achever. »

Son programme, il le base sur une considération démographique. Dans l'immense continent qu'est l'Afrique, la répartition des populations est aussi défectueuse que possible au point de vue d'une mise en valeur rationnelle; cela tient à une série de causes que l'auteur analyse très objectivement. C'est cependant en fonction des populations que les grands axes des chemins de fer devraient être construits; mais, on peut aider la nature et amener une meilleure répartition des populations, c'est l'intérêt de tout le monde, à commencer par les populations elles-mêmes. Encore faut-il, et l'auteur le souligne, que la transplantation des populations que cette mesure comporte se fasse avec toutes les précautions et les ménagements nécessaires.

Fort de cette donnée, M. Maitre-Devallon établit le schéma suivant des communications africaines :

« Selon ce schéma, les communications africaines s'organiseraient pour atteindre les buts indiqués ci-après sans qu'on puisse dire s'il vaut mieux commencer par les uns que par les autres, car nous ne le pourrions faire qu'en négligeant, contrairement à notre devoir, de nombreuses catégories de populations :

---

(1) « Considérations générales sur l'évolution des transports en Afrique tropicale au cours des dernières années », p. 1280, t. II.

» 1° Assurer la sortie sur la mer des populations littorales déjà fixées pour la plupart et disposant de moyens de vie et de développement ;

» 2° Mettre en communication avec la mer les agglomérations déjà existantes et stables de l'intérieur du pays ;

» 3° Choisir les axes de transport dans des régions ayant un avenir économique certain et y grouper progressivement les populations dispersées en îlots de prospérité faisant par la suite des temps tache d'huile autour d'eux aux dépens de la brousse.

» On objectera que cette méthode laissera longtemps déserts les intervalles entre les îlots de prospérité ; quel mal y a-t-il à cela ? Dans l'Inde anglaise, peuplée dans l'ensemble de 65 habitants au kilomètre carré, il y a d'immenses espaces de jungle inhabités, domaine des tigres et des éléphants sauvages.

» Ce ne sont point là des constructions de l'esprit ; l'expérience, consciente ou non, a commencé. Partout où nous avons créé une voie de transport d'exploitation suffisamment économique pour permettre la prospérité matérielle des populations, elles se sont plus ou moins groupées autour de cette voie. »

Plus loin l'auteur s'attache spécialement à la question des transports à prix réduit, question que dans notre Colonie on connaît mieux que partout ailleurs. A ce sujet, il observe :

« Le chemin de fer africain doit donc tout sacrifier au bas prix des transports. Il lui sera d'ailleurs facile de le faire dans un pays où chacun comprend que pour arriver à ce résultat, il faut manifester le minimum d'exigences. Le chemin de fer colonial devra donc être exploité avec des trains aussi lourds que possible, faits seulement quand il y aura de la marchandise à transporter, avec un petit nombre de gares intermédiaires, en sacrifiant, s'il est nécessaire, la vitesse et la régularité du transport. A peu près seuls, les voyageurs européens et les indigènes riches pourront requérir une vitesse, une régularité et un confort honorables, mais comme ces voyageurs sont peu nombreux, leurs légitimes exigences pourront bien souvent être contentées par des automotrices dont le triomphe sur les réseaux africains s'affirme de plus en plus, en raison notamment de leur vitesse beaucoup plus grande que celle des anciens trains de voyageurs. Ainsi organisé, le chemin de fer colonial remplit la véritable vocation du chemin de fer qui est de transporter économiquement des masses importantes sur de longues distances et non, comme en Europe, de faire de la répartition de détail.

» Si les chemins de fer africains sont ainsi en train de réaliser de profondes réformes dans leur organisation, ils n'ont par contre, dans ces dernières années, que très peu évolué dans

la consistance des réseaux. Tous les efforts financiers paraissent avoir été consacrés à l'amélioration des profils et du matériel en vue d'adapter progressivement les voies ferrées à leur rôle, tel qu'il est compris aujourd'hui.

» On peut ainsi, sur des lignes à profit médiocre, mais adaptées aux trains de 500 tonnes avec un trafic à la montée moitié du trafic à la descente, arriver à un prix de revient du transport qui ne dépasse guère un centime et demi or à la tonne kilométrique (rémunération du capital et frais fixes non compris) <sup>(1)</sup> ; seul le transport par voie d'eau peut lui être comparé à cet égard et les transports automobiles les mieux organisés ne peuvent prétendre à la concurrence. »

L'honorable colonial français ne s'en tient pas aux chemins de fer dans ses projets d'équipement de l'Afrique en moyens de transport appropriés à sa nature et à ses besoins ; il dit aussi le rôle de la route et même de l'avion ; au sujet de ce dernier, il observe :

« Rien ne permet de penser qu'on pourra un jour imaginer de confier à l'avion des tonnes et des tonnes de marchandises et la raison en est bien simple : une quantité énorme d'énergie sera toujours nécessaire pour assurer la sustentation de l'avion et de sa cargaison, dépense qui est nulle pour les transports terrestres ou aquatiques » <sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> « Il s'agit donc du tarif auquel le chemin de fer peut descendre, pour certaines marchandises, sans perdre d'argent à l'exécution du transport. Sur un chemin de fer à très bon profil, comme le serait par exemple le chemin de fer transsaharien et avec des trains de trois mille tonnes, on pourrait descendre à près d'un demi-centime or ».

<sup>(2)</sup> « Pour transporter 1.000 tonnes à 1.000 kilomètres, il faut (chiffres donnant un ordre de grandeur) :

Moyen de transport.	Chevaux-heures.	Heures d'homme.
Cargo de 5.000 tonnes (portée en lourd) ... ..	15.000	70
Chemin de fer. Train de 3.000 tonnes utiles ... ..	24.000	40
Chemin de fer. Train colonial courant 500 tonnes utiles ... ..	60.000	270
Convoi de camions lourds (25 tonnes utiles) ... ..	120.000	4.000
Convoi de camions légers (3 tonnes utiles) ... ..	270.000	13.000
Avion (Gros porteur actuel. — Type Bloch 220) ... ..	4.400.000	4.800 »

Au milieu de ces diverses communications d'un caractère technique, vient se placer, comme une sorte de relais, une étude historique, de nature à intéresser ceux qui aiment à fouiller le passé <sup>(1)</sup>.

Elle évoque la fameuse expédition Marchand à Fachoda et la forte tension politique entre la France et l'Angleterre qui en résulta. L'auteur, M. Anton MOHR (un Norvégien), y rapporte les origines de cette expédition et le projet qu'elle avait pour mission de réaliser. Comme on le sait, ce projet consistait à créer au profit de la France une sphère d'intérêts continue à travers l'Afrique Centrale de l'Ouest à l'Est, comme une espèce de contre-partie du programme anglais Le Cap-Le Caire.

M. Mohr rappelle que, d'après Cacheris, ce fut le Président Carnot qui fut le premier à concevoir l'idée d'un empire français continu à travers l'Afrique, de l'Océan Atlantique à l'Océan Indien, et que cette idée remonte à l'année 1893.

« Cependant, expose-t-il, celui qui mit à exécution ce projet en formula les instructions et mit à la disposition les ressources nécessaires pour le réaliser, ne fut pas un professionnel de la politique, mais le célèbre chimiste BERTHELOT, qui, l'hiver 1895 à 1896, fut, pendant une courte période, ministre des Affaires étrangères.

» Le plan de BERTHELOT se basait sur deux expéditions : celle de Marchand, qui viendrait de l'Ouest, et une autre avançant de l'Est sous le commandement de Lagarde. Ces deux expéditions devaient se rencontrer à Fachoda, y planter le drapeau français, et, pour autant que cela serait possible, construire une série de blockhaus pour secourir et protéger le service des étapes de relation avec les possessions françaises à l'Ouest, comme avec l'Etat neutre éthiopien à l'Est. Si Fachoda avait été choisi comme lieu de rencontre, la raison en était que cette localité se trouve près du point de jonction de l'affluent occi-

---

<sup>(1)</sup> Anton MOHR, professeur d'Histoire politique et coloniale à l'École supérieure de commerce de Bergen : « La mission Lagarde : un projet français d'une voie de communication à travers l'Éthiopie et le Congo français », p. 1237, t. II.

dental du Nil, le Bahr-el-Ghazal, et du Sobat, qui vient des montagnes abyssiniennes à l'Est. Car on savait bien à Paris que dans ce terrain difficile et sans chemins praticables les fleuves constituent les seules voies de communication utilisables...

» Après plus de deux ans de peines et de privations, Marchand parvint en effet à Fachoda avec sa petite troupe, le 10 juillet 1898, c'est-à-dire près de deux mois avant l'écrasement par Kitchener de l'armée du Madhi à Omdurman.

» Mais il y vint seul. L'autre expédition française, qu'il avait compté de façon certaine y trouver, n'y était pas. »

Et elle ne vint pas ; cette circonstance fit avorter tout le projet ; car on connaît assez la suite des événements et comment, le 10 septembre 1898, Kitchener (dans l'entretemps il avait anéanti l'armée du Madhi à Omdurman) arrivait à Fachoda à la tête d'une armée anglo-égyptienne de 25.000 hommes et avec l'ordre de planter le drapeau égyptien à côté du drapeau français.

Le rappel de ces faits n'est, dans l'étude de M. Mohr, que pour amorcer la question :

« Pourquoi Lagarde n'est-il pas venu ? »

Il y répond longuement et il résulte de ses explications que l'échec de cette expédition fut due à des causes multiples.

#### THÈME VIII.

Le thème VIII devait être une synthèse où seraient présentées « *Les raisons de la solidarité européenne en Afrique en vue de défendre la civilisation et d'en assurer l'avenir* », avait dit le Président du Congrès. Par là, bien plus que par certains problèmes, vitaux sans doute, mais d'un intérêt presque matériel, — pour la solution desquels une collaboration des Etats s'impose à toute évidence, — M. Orestano visait les intérêts supérieurs à sauvegarder, c'est-à-dire les intérêts concernant la situa-

tion même de l'Europe en Afrique, « où le front européen est déjà assailli, pour reprendre son expression, par des forces antagonistes en révolte ouverte ou couverte : panafricanisme, panmélanisme, panarabisme, communisme ».

Il était fatal qu'en abordant le problème assigné à leurs études, les auteurs des communications groupées sous le thème en question reprissent certaines des idées exposées dans les autres communications. Mais, justement, c'était là la synthèse que réclamait le Président.

M. LESSONA <sup>(1)</sup> (ancien Ministre des Colonies d'Italie) se fit très pressant pour réclamer de la part de toutes les nations européennes de venir ou de revenir — il invoqua le précédent des conférences de Berlin et de Bruxelles — au sentiment de leur solidarité en Afrique. Mais selon lui, cette solidarité pour être effective doit être complète, c'est-à-dire qu'elle doit être pratiquée de telle manière que toutes les nations européennes en soient à la fois les acteurs et les bénéficiaires. Il ne fit d'exception que pour la Russie, « parce que ses conceptions politiques et sociales rendent incompatible toute collaboration avec elle ».

Les nations européennes ne seront pas de trop pour mettre en valeur cet immense continent africain, où il y a tant à faire et qui doit devenir le continent complémentaire de l'Europe.

Quelles formes cette solidarité devra-t-elle revêtir ? M. Lessona en indique plusieurs : solidarité des races avant tout, ce qui ne veut pas dire qu'on doive élever une muraille entre la race blanche et d'autres races, ni « leur imposer le stigmate de créatures méprisables » ; mais aussi solidarité économique :

(1) « Ragioni di Solidarietà europea. Avvenire e difesa della civiltà europea in Africa », p. 1451, t. II.



« ... Les ressources latentes et inexplorées de l'Afrique sont telles qu'elle peut satisfaire aux besoins européens de réapprovisionnement tout comme de débouchés aux produits ouvrés ; ceci s'entend après avoir largement pourvu aux nécessités des populations qu'il convient de voir améliorer et s'accroître, comme moyen indispensable de prospérité et de bien-être pour tous. L'Afrique peut devenir le continent complémentaire de l'économie européenne déficitaire et le terrain où satisfaire les nécessités « démographiques » des nations plus prolifiques (que d'autres)...

» D'autres nations pourront, si c'est nécessaire à leur économie, concourir avec leurs capitaux et avec un nombre adéquat de techniciens et d'instructeurs à la mise en valeur du continent noir. »

Un membre allemand du Congrès, le D<sup>r</sup> Kurt WEIGELT <sup>(1)</sup>, intervint dans l'étude du sujet ; lui aussi mit l'accent sur l'aspect économique du problème et montra par de copieuses statistiques que le commerce entre l'Europe et l'Afrique, tout en étant en progrès d'année en année, est loin d'atteindre encore les possibilités qu'il recèle. Au fond, il plaida pour son pays.

« Le développement général de ce continent ne date que de 50 ans et son trafic avec l'Europe n'a fait que croître de dix en dix ans. L'Europe peut-elle, sans agir, subordonner les besoins pressants de matières premières de sa population comprimée sur un espace étroit, à des idéologies fausses, et attendre que d'autres pénètrent dans cet espace qui s'ouvre au développement ? N'avons-nous pas, nous Européens, le droit et le devoir d'occuper pour notre habitation ce bâtiment vide, et de développer le continent africain comme notre espace complémentaire ?

» La conscience du devoir des Européens oblige à donner à cette partie du monde sa loi et à l'organiser.

» Ce champ de travail restait vide et en jachère jusqu'il y a peu de temps. Il ne peut pas rester tel. Ne pas exercer en Afrique la plus grande énergie de travail serait un péché à l'égard de l'Europe, dans le développement historique du monde.

» Je crois que chacune des nations européennes, et en particulier le grand peuple de 78 millions d'âmes au cœur de l'Europe, a le devoir de contribuer à ce travail et est prêt à le faire...

---

(1) Dr. Kurt WEIGELT, Directeur de la Deutsche Bank : « Afrikas Funktion Wirtschaftlicher Ergänzung Europas », p. 1481, t. II.

» Les difficultés que l'entreprise présente doivent être écartées dans le sens de la virile et forte devise de la Rome antique : « tu ne cede malis sed contra audientior ito » (ne recule pas devant les maux, mais va à leur rencontre avec plus d'audace). »

M. Riccardo ASTUTO DI LUCCHESI (Gouverneur honoraire des Colonies d'Italie) <sup>(1)</sup> revint sur le problème du peuplement en Afrique.

Le Prince LÉON SAPIEHA (Député à la Diète de Pologne; il a, croyons-nous, des intérêts au Congo Belge) remit au Congrès un rapport <sup>(2)</sup> qui n'est pas autre chose qu'un réquisitoire parfois violent contre les Puissances africaines et un plaidoyer en faveur de la politique de la « barre de couleur » inspiré du racisme le plus radical.

En manière de conclusion, l'auteur convie les peuples d'Europe à travailler en commun en Afrique :

« Isolés, ils ne peuvent pas résister à la pression du noir. Il est nécessaire pour cela qu'ils cessent de s'équiper les uns contre les autres. Il faut qu'ils orientent leur expansion vers les gigantesques contrées du continent noir. Il faut appeler à l'existence une société des nations composée uniquement des peuples européens et dans laquelle ne siègent et n'aient voix que les gens qui connaissent l'Afrique et les noirs. Une telle ligue eurafricaine élaborera un plan de création commune de voies terrestres et aériennes; elle dressera un projet commun pour l'édification économique du continent; elle établira surtout une politique unifiée à l'égard des noirs.

» L'Afrique doit être traitée dans son entièreté. Les frontières artificielles néfastes doivent tomber; l'Afrique est un bloc unique, qui devrait devenir un condominium de l'Europe entière...

» L'Afrique devrait devenir le bien commun de tous les peuples de l'Europe, un bien qui les unisse et ne les sépare pas. Cet immense atelier inemployé appartient à notre continent alors que le besoin de terres, chez les peuples à forte croissance auxquels on a barré l'accès aux plus riches contrées devient toujours plus grand... »

<sup>(1)</sup> « Del popolamento europeo in Africa e di alcuni problemi che esso presenta », p. 1465, t. II.

<sup>(2)</sup> « Gründe für die europäische Solidarität. Die Zukunft und die Verteidigung der europäischen Zivilisation in Afrika », p. 1498, t. II.

Il y avait, dans ce rapport, des opinions outrancières. Elles ne furent pas relevées au Congrès parce que, comme je l'ai déjà dit, les discussions en avaient été en fait proscrites. Au surplus, ces opinions échappèrent à beaucoup, car le rapport était rédigé en allemand et l'auteur n'en donna en séance plénière qu'une courte analyse. Enfin, il y eut tant d'autres rapports parcourus par un sentiment si nettement opposé en ce qui concerne la politique à suivre vis-à-vis des noirs, qu'ils constituaient la réplique implicite aux opinions du Prince Sapiéha.

Voix de nationaux de puissances pauvres, comme s'appelaient elles-mêmes certaines puissances européennes.

A présent écoutons la voix de nationaux de puissances nanties, ou tout au moins des principales d'entre elles : la France et l'Angleterre.

C'est de biais que M. André TARDIEU (ancien Président du Conseil des Ministres de France) <sup>(1)</sup> exposa son avis dans la communication qu'il envoya au Congrès, car — déjà malade je crois — il ne put y assister en personne. Il dit toute l'importance de la Méditerranée comme liaison entre l'Europe et l'Afrique, refit l'histoire des compétitions politiques dont elle fut de tous temps l'objet. On ne peut refuser à ce travail le mérite de la franchise. La plume de M. Tardieu se fait mordante, ironique, cruelle presque pour dénoncer les erreurs que révèle cette histoire, surtout dans ces dernières années, de la part des grandes puissances européennes, leur incompréhension réciproque de leur position respective et de leurs intérêts dans la question, les rancœurs que ces fautes suscitérent et les guerres qui en furent la suite.

La question de la Méditerranée est cependant si im-

---

(1) La Méditerranée, clef de l'Afrique », p. 1458, t. II.

portante qu'une bonne fois elle doit être résolue ; et voici la conclusion de l'homme d'Etat français ; — je note la date où elle fut écrite : en septembre 1938 :

« La conclusion ? Elle sort des faits eux-mêmes et c'est que, pour la Méditerranée et pour l'Afrique, l'entente entre Londres, Paris et Rome est une impérieuse nécessité.

» Cette nécessité résulte de la force des intéressés, dont l'organisation puissante a succédé, sur les côtes, à la fragilité des Barbaresques. Elle résulte aussi de leur faiblesse : car tous ont affaire, dans leurs possessions africaines, avec les indisciplines indigènes si fort avivées par la dernière guerre mondiale.

» Francesco COPPOLA a magnifiquement démontré, au Congrès Volta de 1932, qu'à l'insurrection coloniale s'ajoutent, depuis vingt ans, pour les Etats européens, deux autres risques : le bolchevisme russe et le capitalisme américain. Nulle partie du monde n'est plus propre que l'Afrique méditerranéenne à lui donner raison.

» La nécessité de l'accord résulte encore du fait que tout conflit africain et méditerranéen deviendrait aussitôt européen et que de ce conflit européen personne ne veut, puisque, depuis 1935, tout le monde a obstinément négligé les plus belles occasions de le faire exploser.

» L'union des trois puissances, en Méditerranée et en Afrique, se dégage, en d'autres termes, de la nature des choses, exprimée par des souvenirs communs de l'épreuve 1914-1918. Cette évidence est plus forte et plus agissante que le prestige des vieux clichés, tant de fois échangés entre Rome et Paris sur la fraternité latine.

» Il n'y a que trois grandes puissances européennes et africaines. Elles peuvent, si elles sont d'accord, se passer des autres. Elles ne peuvent pas se passer les unes des autres. Et c'est la Méditerranée qui est la clef de leur accord.

» Elles se disputeront cette clef, si elles sont folles. Si elles sont sages, elles en useront solidairement. »

Un autre Français de marque, M. Marcel OLIVIER, avait aussi été prié d'intervenir dans le débat. Il le fit par une courte communication <sup>(1)</sup> ; mais elle résonna presque comme un coup de clairon, tant son auteur mit de netteté, de précision, de clarté dans son exposé.

M. Olivier, au cours d'une carrière féconde en œuvres et en réalisations de toutes espèces, a acquis les qua-

(1) « Raisons, difficultés et moyens d'une solidarité européenne en Afrique », p. 1514, t. II.

lités des vrais hommes d'Etat, qui doivent voir de haut et loin, et des grands administrateurs qui ne s'embarassent pas de mots et vont droit au but.

« Les raisons d'une solidarité européenne en Afrique sont multiplés, dit M. OLIVIER. Je me bornerai à citer les principales :

» Raisons économiques : les matières premières, les substances minérales et végétales produites par l'Afrique sont indispensables à notre consommation. Amputer le commerce européen de tout ce qui est africain, si c'était dans l'ordre des possibilités, serait provoquer un terrible déséquilibre dans tous les domaines de notre vie matérielle.

» Raisons historiques : Avec Rome, qui est un peu notre mère à tous, tous les peuples d'Europe ont colonisé l'Afrique dès le lointain passé. Tous nos pays y ont sacrifié des héros.

» Raisons sociales : Nous avons tous une mission civilisatrice, nous sommes les tuteurs désignés des races encore en pleine évolution vers un état moderne.

» Raisons culturelles et religieuses : Notre spiritualité conclut à la justice et à la paix, nous devons faire régner en Afrique ce double idéal.

» Raisons politiques : De même que le sismographe enregistre au loin toute secousse des forces telluriques, de même tout désordre humain, sur un point quelconque de l'Afrique, retentit inévitablement sur tous les autres points de la planète.

» Ainsi, la géographie, l'économie, le commerce, l'histoire, notre race, notre culture intellectuelle, nos religions sont unanimes à nous répéter : « Européens, vous êtes tous solidaires en Afrique ». »

Mais, se demande l'auteur, cette solidarité que tant de raisons nous commandent de pratiquer, a-t-elle été la règle qui a régi les rapports entre nations européennes en Afrique? Sa réponse est sans ambage, c'est non; et c'est l'occasion pour l'auteur de montrer, à côté de ses réalisations magnifiques, les erreurs de la politique coloniale européenne.

Une des causes principales de ces erreurs est le défaut de liaison entre les artisans de l'œuvre entreprise. Il faut donc remédier à cette situation et créer entre les nations européennes une solidarité efficace et féconde. Mais dans quel domaine doit-elle s'exercer, se demande

également le distingué colonial français? Avant de répondre il écarte une illusion, c'est celle que se font trop de personnes sur les possibilités que l'Afrique offre à l'immigration européenne.

J'ai reproduit ailleurs l'essentiel des considérations que M. Olivier présente sur cette question.

Toujours avant de répondre, il ajoute de nouvelles raisons à la solidarité européenne. Il les trouve, comme d'autres congressistes, dans la menace que le bolchevisme fait peser sur l'œuvre africaine des nations européennes.

Après avoir ainsi déblayé le sujet, l'auteur de la communication peut définir quelques-uns des terrains sur lesquels la solidarité européenne doit s'exercer. Il répète la question : « Comment agir? »

Dans sa réponse on retrouvera des échos des conseils de prudence déjà formulés ailleurs et cet appel si souvent lancé, je l'ai déjà noté, de songer aux âmes des populations que nous avons prises en tutelle autant qu'à leurs corps.

« Comment agir? Les très belles communications que nous avons applaudies, aux jours qui viennent de s'écouler ici, les maîtres éminents que nous avons entendus dans cette salle, arbitres en sociologie, en ethnologie, en linguistique, en médecine, en philosophie, en sciences administratives, toutes ces voix éloquents et savantes nous ont tracé la route.

» Me permettra-t-on d'ajouter, à tout ce qu'on nous a dit d'excellent, d'éclatant, les suggestions d'une plus modeste mais pratique sagesse?

» Que notre politique sociale demeure constamment vigilante. Adaptée à des peuples divers, qu'elle soit toujours bienveillance, justice et fermeté. Tournée vers la protection morale et matérielle des indigènes, vers l'amélioration de leurs conditions d'existence, vers leur enrichissement, elle protégera et enrichira légitimement aussi l'Europe.

» Que notre lutte contre les maux et les maléfices de la nature se poursuive et s'amplifie; mais que l'on songe aux âmes, tout en s'occupant des corps.

» Evitons les ruptures d'équilibre, dues à des rapprochements trop brusques; ménagons les transitions.

» Respectons les lois naturelles, notamment celle du temps, sans laquelle rien de durable ne se construit ; ne cherchons pas à brûler les étapes ; les forceries ne valent pas grand'chose pour les fruits, elles ne valent rien du tout pour les hommes. »

Ce n'est pas tout ; un autre problème se pose encore à l'attention des nations coloniales et de celles dont, en fait, le sort est lié au leur. La lutte des classes s'est installée déjà en certains points d'Afrique, « favorisée par l'industrialisation de quelques territoires, et vite aggravée par l'intervention du bolchevisme, lequel tend, selon un paradoxe qui nous est devenu familier, à s'allier partout aux nationalismes coloniaux. »

Le remède : « Evitons la dangereuse diffusion des sophismes inassimilables par des cerveaux ingénus. Evitons de laisser répandre ces espérances excessives que nul miracle ne pourra peut-être jamais réaliser. Donnons à tous, constamment, l'impression d'une logique, d'une dignité et d'une force toujours cohérentes. »

Et enfin, la conclusion :

» ... Je formule, en terminant, le vœu que des réunions dans le genre de celle-ci puissent avoir lieu périodiquement, à Rome et en diverses autres capitales d'Europe, pour examiner les questions si vastes, si passionnantes et, pour tout dire, si vitales, que pose l'existence de notre Europe moderne au milieu des autres pays du monde.

» J'en suis convaincu, les plus ardues problèmes peuvent être résolus dans la paix, dans la raison, par la rencontre des vraies élites. Plus modestement, j'estime que la possibilité seule d'aborder ces problèmes, de les étudier en commun, d'éveiller nos consciences nationales aux dangers internationaux qu'ils enferment, serait déjà un très grand bienfait.

» Pour le moment, cela suffirait, peut-être, à la sauvegarde de l'Europe. Plus tard, l'habitude prise de nous consulter, entre Européens, nous pourrions devenir plus ambitieux ! »

M. Tracy PHILIPPS donna le son de cloche britannique. M. Tracy Philipps est bien connu dans notre pays ; il y a de nombreux amis et notre œuvre coloniale n'a pas de plus sincère et plus enthousiaste

admirateur. Colonial expérimenté, car lui aussi a exercé longtemps des fonctions dans les territoires d'outre-mer de son pays, au surplus grand voyageur, il possède de vastes connaissances et son expérience des hommes et des choses porte loin. Il la double d'une érudition puisée aux meilleures sources. C'est un homme d'action, d'observations faites de visu, doublé d'un philosophe.

Si je m'étends sur les titres de M. Philipps, c'est pour pouvoir souligner l'importance de son mémoire et l'intérêt que j'y ai pris. Il est aussi un des plus marquants du Congrès, un de ceux où se révèle le plus une pensée originale et profonde; un de ceux encore où se manifeste le plus d'indépendance. L'auteur, d'ailleurs, prend soin de réserver pour lui seul la responsabilité de ses idées et de veiller à ne pas engager celle de son pays.

La communication de M. Philipps <sup>(1)</sup> comprend deux parties : la première est un résumé-commentaire de la seconde, laquelle, très développée, s'attache à montrer quelles furent les causes de la perte par l'Espagne et le Portugal de leurs colonies sud-américaines et à dégager pour l'Afrique les enseignements que fournit cet événement. Cette partie contient maints développements d'un haut intérêt. J'y recourrai peu, cependant, parce que la place me fait défaut, et ensuite, parce que j'aurais quelque scrupule de cautionner, en les reproduisant sans aucune réserve, toutes les thèses émises par l'auteur. Je crois que l'une ou l'autre appellerait une mise au point qui sortirait du cadre de cette étude.

Aussi bien, l'autre partie de la communication de M. Philipps est-elle suffisamment instructive et formule-t-elle des opinions qui méritent d'être notées.

---

(1) « Europe and Colonies », p. 1521, t. II.



Après avoir signalé que le domaine médical, où il y a tant à faire, offre un champ particulièrement propice pour une coopération européenne étendue (l'auteur évoque, à ce sujet, l'exemple du Congo Belge, qui fit appel à de nombreux médecins étrangers, italiens principalement), M. Tracy Philipps examine les causes de faiblesse de la colonisation européenne en Afrique.

Il en voit une première dans la désagrégation rapide du clan, miné par le christianisme et par l'individualisme européen. Le « devoir envers le prochain » et l'assistance d'une « Société mutuelle d'assurance » étaient procurés à l'indigène par le clan totémique. « Le noir d'Afrique, dit-il, rejette le clan qui l'abritait et le protégeait, tout comme le serpent se défait de sa peau; mais à la différence du serpent, l'Africain se trouve soudain dans un monde nouveau, rude, sans une nouvelle peau de moralité, pour assurer sa stabilité et sa protection. »

Sans doute, le christianisme lui est-il apporté pour suppléer à cette carence et remplacer ses anciens impératifs moraux. Mais, le christianisme a-t-il une efficacité suffisante et remplit-il pleinement le rôle qu'on attend de lui? A ce sujet l'auteur ne craint pas d'affirmer que tel qu'il se manifeste aux Africains, le christianisme renferme des éléments d'insuccès; ils tiennent à ce que la présentation de sa doctrine et son culte ne sont pas assez dépouillés de leur caractère européen. Qu'on n'oublie pas que le christianisme, à ses origines, sous l'impulsion de saint Paul, eut à abandonner ce qu'il avait de local et de judaïque.

Comme on le voit, M. Philipps rejoint ici la pensée de M. Malinowski. Nous l'avons montré plus haut <sup>(1)</sup>, l'honorable professeur de Londres demandait aussi aux

---

(1) *Supra*, p. 74.

missionnaires chrétiens de faire l'effort nécessaire pour adapter davantage la religion nouvelle qu'ils apportent aux indigènes, à leur mentalité et à celles de leurs traditions qui ne sont pas intrinsèquement sujettes à réprobation. Cette suggestion, il l'avait appliquée notamment au culte des ancêtres. Un problème identique s'est posé en Chine; pendant longtemps, les missionnaires catholiques avaient défendu aux catholiques chinois de participer à certaines cérémonies et à certains rites, condamnés par le Saint-Siège, parce que superstitieux ou ayant l'apparence de superstitions. Cependant, comme elle l'avait fait en 1935 pour la Mandchourie, et en 1936 pour le Japon, la Congrégation de la Propagande a autorisé, en 1939, les catholiques à participer en Chine à certaines cérémonies et à certains rites jusque là interdits, parce que ces cérémonies et rites, d'après les déclarations réitérées des gouvernements japonais, mandchou et chinois, sont *maintenant* dénués de tout caractère religieux, mais sont au contraire des actes purement *civils*. En ce qui concerne le serment relatif aux rites chinois prescrit par Benoît XIV (en 1742) à tous les missionnaires de Chine et des pays voisins, la Congrégation de la Propagande l'estimant désuet et superflu, en dispense désormais les missionnaires; les autres prescriptions de Benoît XIV restent en vigueur, et spécialement la prohibition de discuter à propos des rites chinois <sup>(1)</sup>.

Une seconde cause de faiblesse de l'œuvre européenne en Afrique réside dans le caractère de l'instruction que nous donnons aux Africains. Nous formons, notamment, une élite lettrée et semi-européanisée, et on l'utilise « à

---

(1) Dans notre étude au Congrès, p. 60, t. I, nous avons nous-même évoqué le problème qui a suscité ces observations et signalé les louables efforts de l'École de Louvain, sous sa forme des « Semaines de Missiologie », dirigées par notre collègue, le Père Charles, pour donner à l'œuvre missionnaire un caractère plus spécifiquement africain.

bon compte et à notre convenance, trop tôt ou trop largement comme nos agents. » Or, cette élite n'a pas encore acquis une nouvelle moralité qui le domine jusqu'au plus profond de sa conscience et son esprit public n'est pas toujours en harmonie avec le sentiment que « noblesse oblige ». Aussi lui arrive-t-il trop souvent d'exploiter les masses africaines. « Le sentiment des masses réagira éventuellement contre nous, comme étant les intrus étrangers qui avons permis le fait (cette exploitation) par notre défaut d'intervention ».

« L'une des politiques d'assurance contre une telle éventualité, pense M. Tracy Philipps, doit être un enseignement officiel simple et obligatoire comprenant l'éducation en civisme politique à partir de la base des communautés africaines en remontant vers les classes élevées. Ainsi seulement un levain européen aura quelque chance de faire lever toute la pâte. »

« Pour leur santé et leur sécurité, la masse des peuples de l'Afrique a besoin de plus d'Européens et non pas de moins d'Européens sur leur continent.

» Mais dans la formation de tels Européens « pour l'exportation » en vue de représenter l'Europe au dehors, il est du devoir des Gouvernements d'Europe de créer, par le moyen de leur système d'enseignement, et de leur opinion publique, non pas un sentimentalisme qui égare, mais un sentiment clair de responsabilité en tant qu'Européens ; s'il est mis en pratique, il justifiera amplement les bénéfices partagés et mutuels de l'Européen et de l'Africain, en concordance avec les capacités techniques, et surtout les capacités morales de chacun. »

Troisième cause de faiblesse : « L'Afrique noire a en fait opté pour l'europanisme ; ce n'est donc qu'aux seuls Européens que l'Africain peut s'adresser pour l'aider à établir et à faire fructifier cette tendance ». Aussi, l'Africain est-il avide d'imiter les systèmes politique et sociaux de l'Europe. Il connaît certains de nos clichés ; ceux-ci ont pour lui une séduction prenante : « gouvernement par le peuple, pour le peuple » ; « pas de

taxation sans représentation », et il en réclame l'application.

« Mais du fait qu'en Afrique, l'application de ces principes est, par nécessité, écartée, à l'état actuel de développement, par la vieille machinerie européenne, les classes lettrées qui ont avancé assez loin dans l'évolution pour absorber ces idéaux politiques sont logiquement amenées à se révolter.

» Ainsi, l'une des principales difficultés, où les puissances coloniales se sont trouvées dans le passé, ne réside pas dans le fait d'avoir (comme en Palestine) manqué de gouverner. Elle réside dans le fait que toutes les puissances coloniales ont elles-mêmes, dans le passé, représenté les idéaux et les institutions démocratiques aux yeux des nations naissantes que sont encore les peuples coloniaux, tels que les Africains, et, en même temps, se sont abstenues de les gouverner démocratiquement.

» Ces apparentes contradictions sont susceptibles de susciter des dilemmes soudains et violents.

» Comment les résoudre ?

» Il est parfaitement possible de faire face au besoin politique principal, en commençant dès l'abord en Afrique à jeter les bases d'un système de représentation non territoriale, qui comprenne chacune des branches de l'activité agricole, par l'intermédiaire d'associations coopératives et professionnelles. »

Enfin, quatrième cause de faiblesse.

Celle-ci est de nature bien différente, puisqu'elle est de caractère matériel et économique. Elle n'en a pas moins son importance.

« Beaucoup d'auteurs ont, avec sagesse ou sans sagesse, exposé au public ce qu'ils se sont plu à appeler « la menace de l'Orient ».

» Si réellement l'Orient menace l'Europe, c'est en grande partie de la faute de l'Europe elle-même.

» ... L'Europe crée en Afrique des goûts européens et des désirs nouveaux et impérieux. Mais nous avons omis de procurer aux Africains aucun moyen de les satisfaire. A ce moment, le mécontentement est engendré. Le pouvoir d'achat de l'Africain pour pouvoir acheter des marchandises d'Europe est lamentablement bas. Les masses ne sont en général susceptibles que d'acheter des marchandises asiatiques à bas prix. Elles sont dès lors de plus en plus disposées à en réclamer l'entrée sans restrictions. En Asie, ce n'est pas seulement le Japon mais aussi l'Inde qui sont les producteurs et les importateurs en Afrique.

» ... En Afrique, un marché de quelque cent millions de paysans consommateurs, qui acquièrent rapidement du goût pour

un genre simple d'articles d'Europe, précisément du genre de ceux que l'Orient produit, risque de précipiter les nations industrielles de l'Europe occidentale dans le chômage, et devient une charge écrasante pour elles.

» Toute menace de l'Orient à l'égard de l'Europe n'est donc pas tant militaire ou territoriale; c'est une menace pour les marchés d'outre-mer de l'ouvrier européen. Le marché d'Afrique, qui grandit rapidement, est particulièrement en danger d'être perdu, à moins que l'Europe ne veuille développer quelque solidarité en vue de sa propre défense.

» ... Je crois, entre autres, qu'il est possible d'envisager, par exemple, comme une base, la possibilité d'instituer un « Conseil Supérieur du Développement Economique », divisé en « Conseils Economiques Régionaux » composés des puissances européennes qui ont l'expérience de la colonisation en Afrique. L'ensemble de la vaste zone centrale de l'Afrique, d'un océan à l'autre, forme déjà un « bassin conventionnel » dont les frontières économiques ont été délimitées en premier lieu par l'acte de Berlin.

» Ce n'est au surplus que par le développement européen des ressources dormantes de l'Afrique, que l'Africain peut espérer obtenir les fonds suffisants pour assurer sa propre instruction publique et ses services sociaux. Ce n'est que par l'association croissante de l'Africain à ce développement que celui-ci peut espérer obtenir le pouvoir d'achat des produits de type européen qu'il désire et dont il a besoin pour sa santé, pour son confort et pour sa convenance. Ces produits européens cesseront dès lors d'être pour lui un luxe rare et envié; ils deviendront, comme pour les Européens, un besoin de la vie quotidienne. »

Ayant ainsi posé les données du problème, l'auteur peut conclure. Sa conclusion rejoint celle de plusieurs des autres rapporteurs : l'Europe doit s'unir en Afrique pour faire une œuvre commune ou, tout au moins, inspirée de principes communs.

« ... Si l'Europe se trouve en Afrique en présence de problèmes communs, ces problèmes ne peuvent pas être résolus de la meilleure façon en agissant de sorte que chaque puissance européenne manœuvre en Afrique pour désavantager sa voisine, tandis que les peuples d'Afrique regardent et attendent.

» Cette attitude, qui est l'attitude présente, ne nous donne aucune base quelconque pour un accord ou une collaboration.

» L'Africain a observé que nous sommes des Européens avant que nous nous en soyons rendu compte nous-mêmes.

» Lorsqu'ils parlent dans l'intimité, entre eux, les Africains moyens ne nous désignent pas par notre nationalité, mais par le nom générique de « blancs » ou, en pays musulmans, de

« chrétiens », ou, plus fréquemment encore, simplement d' « Européens ».

» ... C'est, au surplus, l'euro-péanisme que l'Africain nous demande, et non une demi-douzaine de chauvinismes rivaux.

» Ce que l'Africain moyen redoute et repousse avant tout avec ressentiment, ce sont nos mesquines jalousies entre clans de la tribu européenne, nos animosités de clocher et nos rivalités suicidaires, qui, il le sent, peuvent l'entraîner dans nos querelles et nos guerres, lesquelles, dans l'ensemble, ne peuvent jamais l'intéresser ni le concerner.

» Ce n'est pas en transportant nos folies fratricides en Afrique que nous pouvons espérer établir fermement et paisiblement dans ce continent cet euro-péanisme que l'Africain sollicite de nous.

» Si nous nous trouvons en présence de racismes africains, potentiels ou prématurés, facilités ou inspirés par la différence de nos nationalismes brûlants; si nous avons à affronter la menace d'invasions asiatiques de nos marchés d'outre-mer, dont dépend dans une large mesure le bien-être, si pas l'existence, de nombreux millions de nos populations industrielles, notre seul espoir est un front commun de solidarité européenne.

» Si les puissances européennes, qui ont l'expérience coloniale et africaine, sont, sans exception, prêtes à agir comme tutrices des Africains, et à développer l'Afrique comme un champ de chances égales, de garanties égales et de droits égaux pour toutes les nations de la famille européenne, nous aurons trouvé un terrain commun et un intérêt commun, lequel, en commençant par l'Afrique, est susceptible, éventuellement, de nous solidariser à nouveau comme Européens en Europe même.

» Mais, croyez-moi, pour arriver à une cohésion aussi éminemment désirable, il ne suffit pas de lui donner seulement une adhésion du bout des lèvres, comme s'il s'agissait de quelque idéal qui plaît, mais qui ne peut pas être atteint. Pour arriver à de tels résultats, il faudra une *action* nouvelle et originale. Il faudra de la *bonne foi*.

» Cela exigera en Afrique quelque rabattement des conceptions exagérées et extrêmes de la souveraineté, qui ont déjà crû en obstacle si jaloux dans les relations européennes. Cela nous imposera, non pas tant des « sacrifices » que l'édification en commun et l'acceptation générale des premiers principes clairs de base de gouvernement européen. Nous devons constituer un dénominateur commun pour le travail de l'Europe dans l'Afrique coloniale. Il est inutile d'élaborer des formules si vagues que chaque partie espère pouvoir les interpréter en un sens contraire.

» ... Une fois que nous serions fermement d'accord sur les moyens et la direction de l'avance commune, chaque partie resterait libre de les développer, dans les détails, conformément à son génie propre et aux besoins locaux variables des populations africaines... »

## CONCLUSION.

---

En poursuivant cette étude, d'étape en étape, j'ai compris de mieux en mieux la vérité de la pensée qui a animé les organisateurs du Congrès et que son Président a si éloquemment exposée dans son discours inaugural :

L'Afrique a besoin de l'Europe et l'Afrique est le champ tout désigné à sa mission civilisatrice. La primauté de droit de l'Europe y est incontestable et, seule, elle est à même de conduire l'Afrique dans les voies qui la hausseront aux échelons supérieurs des valeurs humaines.

Mais la grande œuvre à mener à bien en Afrique par l'Europe postule son unité. Sans cette unité, qui oserait garantir la pérennité de l'œuvre?

Les communications que nous avons analysées, et combien d'autres encore que, forcément, nous avons dû laisser dans l'ombre, rendent à peu près toutes, de façon plus ou moins distincte, mais perceptible à toute oreille attentive, un son d'angoisse. La politique, je ne dirai pas de l'Europe, puisque l'Europe n'existe pas encore, je dirai plutôt des nations européennes, n'est pas partout ni en toutes matières ce qu'elle devrait être : que d'hésitations, que de contradictions, que d'incompréhensions dans trop de secteurs de leur activité et aussi, peut-être, que d'égoïsmes !

Hésitations sur le mode de gouvernement et la mise en valeur.

Contradiction entre le but poursuivi et les doctrines que, par notre enseignement, notre œuvre religieuse et toute notre influence culturelle, nous inculquons aux masses noires, mais dont nous entendons leur interdire l'application parce qu'elles mettraient en péril l'ordre public africain.

Incompréhension de l'âme noire, de sa psychologie, de sa mentalité, des besoins véritables de la race qui nous pousse à lui apporter ce que les noirs ne désirent pas essentiellement et à leur refuser ce à quoi ils aspirent.

Égoïsme qui nous fait voir avant tout notre intérêt dans la mise en valeur du continent noir et nous masque celui des masses que nous voulons sauver.

Oh ! tout cela de la meilleure foi du monde et avec d'incalculables contre-parties, mais qu'un jour des agitateurs — on en a profilé l'ombre devant nous — sauront dissimuler aux yeux de ceux dont ils voudront prendre la direction.

Tout cela, je le répète, est dans combien de rapports.

Rappelez-vous les rapports de M. Hardy, de M. Pitard, de M. Le Neveu, de M. Pietromarchi, de M. Malinowski, de M. Olivier et de M. Tracy Philipps, pour n'en citer à nouveau que quelques-uns.

Rappelez-vous ces appels à une politique coloniale imprégnée davantage de spiritualité, et encore ces conseils de modération dans la recherche des richesses de l'Afrique, et cette insistance à montrer la complexité de l'âme noire et la fragilité de la race.

En face de ces difficultés, de ces carences ou de ces déficiences, on nous l'a dit assez, des ennemis guettent l'Européen; certains sont déjà installés dans la place, tel l'islamisme avec son farouche esprit de domination et son imperméabilité à l'influence européenne; d'autres sont encore au dehors, mais certains de ceux qui sont comme leur avant-garde ont déjà franchi la porte et



cherchent à s'établir en nombre de plus en plus grand pour supplanter l'occidental.

Aussi, aucune faute ne peut plus être commise et sur bien des points nous avons à nous réformer.

On a fait appel et combien éloquemment à la tradition romaine et à l'influence du christianisme, et l'on a exprimé les vertus que l'on croit infaillibles des leçons et des préceptes qu'elles nous enseignent. Sans doute, ces sources d'inspiration sont précieuses et l'on ne saurait assez y recourir; il ne les faut pas négliger. Mais elles ne suffisent pas à elles seules à nous donner la solution de tous les problèmes africains; l'Afrique du Nord, et jusque bien bas, a été romanisée, on l'a démontré; elle a été christianisée et combien profondément, on nous l'a montré encore; ce bel édifice n'en a pas moins été renversé de fond en comble sous la poussée d'une race venue du dehors avec une doctrine, des conceptions de vie, une mentalité de combien inférieures à celles de la civilisation romaine et chrétienne.

Je suis de ceux qui croient à la pérennité du catholicisme et que sa divinité lui assure la promesse de l'universalité; je suis de ceux qui croient qu'il contient les règles de vie suprêmes qui, appliquées dans leur intégralité, sont appelées à donner au monde l'ordre et tous les biens qui en découlent. Je n'hésite pas, cependant, à dire, avec certains rapporteurs, que le catholicisme, pour produire tous ses effets salutaires, doit, dans ses méthodes et sa façon de se présenter aux masses qu'il cherche à conquérir, s'adapter aux exigences légitimes de leur esprit et de leurs particularités raciques.

M. Tracy Philipps le rappelait avec raison: Paul de Tarse l'avait bien compris, lui qui sut dépouiller le christianisme naissant des résidus d'un culte et d'une philosophie qui s'y étaient agglutinés et que les peuples imprégnés de la civilisation romano-hellénique n'au-

raient pas admis. Il romanisa, en quelque sorte, la religion nouvelle, dans ses parties qui relevaient de l'humain.

Ainsi l'œuvre poursuivie par l'Europe en Afrique appelle une mise au point, une coordination harmonieuse des pensées et des doctrines, des pratiques, des programmes de mise en valeur systématisée d'après les besoins des deux continents devenus solidaires, des moyens de défense contre les dangers qui menacent la suprématie occidentale.

C'est par ce travail de coordination et de coopération que l'Afrique devient un élément d'unité de l'Europe. Mais lui-même ne peut s'accomplir sans l'unité de l'Europe.

Unité de l'Europe ! L'Europe parviendra-t-elle à la réaliser et comment la fera-t-elle ? Par le fer et par le feu, au milieu des convulsions et des résistances où le sang coulera de nouveau ? La fera-t-elle par une adhésion volontaire des peuples appelés à participer à la nouvelle communauté dans l'équilibre et la coopération, avec la garantie pour chacun de garder sa personnalité nationale ? Ou l'Europe restera-t-elle divisée en des camps antagonistes et ennemis ; plus que jamais impuissante à rien entreprendre de grand ?

Telle est l'énigme de demain avec ses redoutables conséquences !

Janvier 1942.

ANNEXE.

**Nomenclature des différentes communications  
présentées au cours du Congrès Volta.**

---

TOME I.

*Relazioni e Comunicazioni sul Tema I : « Orientamenti attuali  
dell'Africanistica » :*

- I. Raffaele PETTAZZONI, Orientamenti attuali dell'Africanistica.
- II. Octave LOUWERS, Orientation actuelle des études sur l'Afrique.
- III. Renato BIASUTTI, Le razze africane e la civiltà.
- IV. Georges HARDY, Sur une orientation possible des études ethnologiques.
- V. Bronislaw MALINOWSKI, The scientific basis of applied anthropology.
- VI. Jan CZEKANOWSKI, Anthropologische Komponenten afrikanischer Bevölkerung.
- VII. Eugène PITTARD, Nécessité de multiplier les recherches anthropologiques sur le continent africain.
- VIII. Francesco BÉGUINOT, L'unità linguistica semito-camitica.
- IX. P. Wilhelm SCHMIDT, Die Beziehungen der Niloten zu den Hamiten und den Hamitoiden.
- X. Roberto PARIBENI, Esperienze africane del mondo antico.
- XI. Joseph GREGOR, Vergleichende Gestaltungsprinzipien in der Kunst Europäischer und Afrikanischer Völker.
- XII. Filippo Tommaso MARINETTI, L'Africa generatrice e ispiratrice di poesia e arti.
- XIII. Louis BERTRAND, L'Afrique Latine.
- XIV. Maurice REYGASSE, Les civilisations préhistoriques du Sahara Oriental. Relations primitives avec le monde méditerranéen.

*Relazioni e comunicazioni sul Tema II : « Regioni di popolamento e possibilità di acclimatazione delle stirpi europee in Africa Tropicale » :*

- I. Giotto DAINELLI, Ambiente naturale e civiltà nel continente africano.
- II. Erich ORST, Die Sicherung des Lebensraumes in Afrika.
- III. Ardito DESTO, Regioni di popolamento delle stirpi europee nel Africa Tropicale.
- IV. Giuseppe STEFANINI, Acclimatazione collettiva delle stirpi europee nell'Africa Tropicale. e regioni minerarie.
- V. Filippo EREDIA, La climatografia dell'Africa Tropicale e del bacino mediterraneo nell'acclimatazione delle stirpi europee.
- VI. Camillo CREMA, Necessità di una legislazione sulle acque nei paesi a clima arido.
- VII. Peter MUHLENS, Zur Frage der Akklimatisations- und Siedlungsmöglichkeiten in west- und ostafrikanischen Tiefland.
- VIII. Julius GROBER, Akklimatisation der Europäer in Centralafrika.
- IX. Filippo BOTTAZZI, Il metabolismo di base nei climi tropicali africani.
- X. Donald CAMERON, Effects of climatic and other conditions upon the work and character of the European acting in Tropical Africa.
- XI. Arthur E. HORN, Notes on public and private health control in Tropical Africa.
- XII. François SOREL, Quelques considérations sur l'acclimatement de la race blanche en pays tropicaux.
- XIII. Armando BUSINCO, Riflessi di patologia mediterranea in Africa e viceversa nei paesi mediterranei.
- XIV. Vicente FERREIRA, Regioes de povoamento europeu nos planaltos de Angola. Noticia das esperiências portuguesas de aclimação da raça europeia na zona intertropical.
- XV. Albert DEMANGEON, La colonisation indigène et les travaux de bonification dans la vallée du Niger (Afrique Occidentale Française).
- XVI. Alessandro CHIGI, Fauna e acclimazione umana in Africa Orientale Italiana.
- XVII. Wilhelm T. DE VOGEL, Expériences néerlandaises dans les pays tropicaux.

- XVIII. Emile BRUMPT, Perspectives de colonisation européenne en Ethiopie.
- XIX. Robert T. LEIPER, Helminth diseases in relation to the agricultural development in Africa.
- XX. Lincoln NODARI, Il nuovo ciclo demografico della valorizzazione agraria della Libia.
- XXI. Aldo CASTELLANI DI CHISEMAIO, Profilassi per masse in Africa Tropicale.

*Relazioni e comunicazioni sul Tema III : « Comportamento delle Popolazioni indigene di fronte alla civiltà europea » :*

- I. Richard C. THURNWALD, Europäer und Eingeborener in Ostafrika.
- II. Martino M. MORENO, Evoluzione dei linguaggi indigeni a contatto della civiltà e formazione delle lingue indigene letterarie e ufficiali in Africa.
- III. Lidio CIPRIANI, Razze africane e civiltà dell'Europa.
- IV. I. A. LE NEVEU, Courants et contre-courants de la civilisation européenne en Afrique.
- V. Luca PIETROMARCHI, Comportamento delle stirpi camitiche verso la civiltà europea.
- VI. Jérôme CARCOPINO, L'aptitude des Berbères à la civilisation d'après l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord.
- VII. Wilhelm SCHMIDT, L'importanza dei Galla per l'Etiozia e l'Africa Orientale.
- VIII. Claud HOLLIS, The Masai.
- IX. Biagio PACE, L'unità nilotica come elemento della solidarietà europea in Africa.

*Relazioni e comunicazioni sul Tema IV : « Problema della propagazione delle religioni nelle popolazioni pagane in Africa » :*

- I. Louis MASSIGNON, Causes et modes de la propagation de l'Islam parmi les populations païennes de l'Afrique.
- II. Michelanelo GUIDI, Islam e Cristianesimo in relazione alle religioni e culture indigene.
- III. Roberto FOCA, Pénétration politique et religieuse de l'Afrique.
- IV. Carlo ROSSETTI, La propagazione della fede in Africa.
- V. Gaspare AMBROSINI, La sorte delle popolazioni pagane.

*Relazioni e comunicazioni sul Tema V : « Politica sociale verso gli indigeni e modi di collaborazione con essi » :*

- I. Cesare M. DE VECCHI DI VAL CISMON, *Politica sociale verso gli indigeni e modi di collaborazione con essi.*
- II. Italo BALBO, *La politica sociale fascista verso gli Arabi della Libia.*
- III. Eugenio D'ORS, *Un corpus de l'architecture européenne au littoral et dans les îles d'Afrique.*
- IV. Maurizio RAVA, *Politica sociale verso gli indigeni e modi di collaborazione con essi.*
- V. Maurice LIPPENS, *Politique sociale du Congo Belge à l'égard des indigènes. Modes de collaboration avec eux.*
- VI. Albert PERBAL, *Comment former les Africains à la civilisation ?*
- VII. Pierre RYCKMANS, *Note sur la vitalité des races noires.*
- VIII. Georges HARDY, *Un programme de régionalisme africain.*

TOME II.

- IX. Konstantin SOLAROFF, *Lo spirito contemporaneo della politica coloniale in Africa.*
- X. Bruno BIAGI, *Politica sociale verso gli indigeni. Possibilità di applicazione del sistema previdenziale.*
- XI. Oscar KARSTEDT, *Afrika als sozialpolitische Gemeinschaftaufgabe Europas.*
- XII. Paul CROKAERT, *Le rattachement de l'Afrique à l'Europe. Sa condition majeure.*
- XIII. Bronislaw MALINOWSKI, *Modern Anthropology and European rule in Africa.*
- XIV. Angiolo MORI, *Politica sociale verso gli indigeni.*
- XV. Sergio SERGI, *Politica sociale verso gli indigeni.*
- XVI. Albert HAHL, *Die rechtliche Stellung der Eingeborenen im Mitteleren Afrika.*
- XVII. Eduardo PIOLA CASELLI, *Quelques considérations sur le droit et la justice en Egypte.*
- XVIII. Humphrey BELL, *Native Courts and Native rights in land.*
- XIX. Francesco BÉGUINOT, *Funzione sociale e politica dei linguaggi indigeni nella vita delle popolazioni africane e suoi riflessi nella colonizzazione.*
- XX. Hans VISCHER, *Native Education in British Tropical Africa.*

- XXI. Wasey STERRY, Some notes on the administration of Justice in Africa.
- XXII. Nicolas R. UDAL, Education in the Northern Sudan.
- XXIII. Pierre LYAUTEY, La politique du Protectorat en Afrique Marocaine. Ses origines de 1905 à 1918.
- XXIV. Salvatore RICCOBONO, Forme di contratti agrari e di diritti sul suolo in Africa.
- XXV. Raffaele CORSO, Funzione sociale e politica del cerimoniale nell'Africa.
- XXVI. Donald CAMERON, Notes on the administration of a backward people with the objective of strengthening Native society and promoting the material and moral progress and social advancement of the people.
- XXVII. Karl HAUSHOFFER, Fernwirkung des Indo-Pazifischen Wanderdrucks auf Afrika. Inder Frage.
- XXVIII. Massimo COLUCCI, La distribuzione delle terre nelle colonie in rapporto agli indigeni.
- XXIX. Henri LABOURET, Le Problème de l'alimentation des indigènes en Afrique.
- XXX. Eugène PITTARD, Politique sociale envers les indigènes.
- XXXI. Gaspare AMBROSINI, L'amministrazione della giustizia per gli indigeni.
- XXXII. Fried. VAN LINDEQUIST, Eingeborenen-Gerichtsbarkeit im Mittleren Afrika.
- XXXIII. Julius RUPPEL, Mandatsfragen.
- XXXIV. W. KÖRNER, Die koloniale Frauenschule Rendsburg.

*Relazioni e comunicazioni sul Tema VI : « Forme di cooperazione economica internazionale per l'avvaloramento di territori africani » :*

- I. Mario ALBERTI, Le colonie come campo di competizione e di collaborazione finanziaria fra gli europei.
- II. Franz HESKE, Die Wälder Afrikas. Ein europäisches Kolonialproblem.
- III. Danilo VULOVITCH, L'Afrique et sa collaboration économique avec la Yougoslavie.
- IV. Raffaello RICARDI, Forme di cooperazione internazionale per l'avvaloramento dei territori africani.
- V. John N. OLIPHANT, The future of forestry in Tropical Africa.
- VI. Fernand BLONDEL, Un exemple de collaboration internationale en Afrique : les recherches géologiques (résumé).

*Relazioni e comunicazioni sul Tema VII : « Le grandi vie di comunicazione e il regime dei trasporti nel continente africano, loro collegamenti necessari o utili » :*

- I. Italo BALBO, La litoranea libica.
- II. Alberto PIRELLI, Il regime dei trasporti mercantili attraverso il Canale di Suez.
- III. Anton MOHR, La mission Lagarde : un projet français d'une voie de communication à travers l'Éthiopie et le Congo français.
- IV. Giuseppe PESSON, Le grande vie di comunicazione e il regime dei trasporti nel continente africano, Loro collegamenti necessari o utili.
- V. Charles MAÎTRE-DEVALLON, Considérations générales sur l'évolution des transports en Afrique tropicale au cours des dernières années.
- VI. Angiolo MORI, Le grande vie di comunicazione nel centro africano.
- VII. Karl August VON GABLENZ, Luftverkehr nach und in Afrika.
- VIII. Arnold DE LOOZ CORSWAREM, Les grandes voies de communication et la dorsale nord-sud du continent africain.
- IX. Umberto KLINGER, Le comunicazioni aeree in Africa e l'Italia.
- X. George S. PARKINSON, The transmission of infectious disease by aircraft.
- XI. Karl KRÜGER, Strassengeographische Probleme in Afrika.
- XII. Mario BERTARELLI, L'Africa Italiana e le strade transafricane.
- XIII. Claudio MARCELLO, Del Nilo in relazione alle grandi vie di comunicazione.
- XIV. John MAFFEY, Air Transport over Africa.
- XV. E. W. POLSON NEWMAN, Co-operation and communications in North-East Africa.

*Relazioni e comunicazioni sul Tema VIII : « Ragioni di solidarietà europea, avvenire e difesa della civiltà europea in Africa » :*

- I. Alessandro LESSONA, Ragioni di solidarietà europea. Avvenire e difesa della civiltà europea in Africa.
- II. André TARDIEU, La Méditerranée, clef de l'Afrique.



- III. Riccardo Astuto di LUCCHESI, Del popolamento europeo in Africa e di alcuni problemi che esso presenta.
  - IV. Kurt WEIGELT, Afrikas Funktion wirtschaftlicher Ergänzung Europas.
  - V. Léon SAPIEHA, Gründe für die europäische Solidarität. Die Zukunft und die Verteidigung der europäischen Zivilisation in Afrika.
  - VI. Marcel OLIVIER, Raisons, difficultés et moyens d'une solidarité européenne en Afrique.
  - VII. Tracy PHILIPPS, Europe and Colonies.
  - VIII. Eugenio D'ORS, El « Continente » como entidad de cultura.
  - IX. Francesco COPPOLA, Solidarietà imperiale europea.
-

## Index alphabétique et analytique.

### A

- Abstraction, faculté des Noirs, 41, 42.
- Abyssinie, v. Ethiopie.  
— problème religieux, 62.
- Académie Royale d'Italie, 3, 4.
- Adaptation, politique d'—, 64, 65.  
— temporaire des Blancs au climat tropical, 29-30.
- Administration directe ou indirecte, 64.
- Africains, leur comportement au contact de la civilisation, 11, 37 sv.
- Afrique (l') aux Africains, 9, 13.  
— continent complémentaire de l'Europe, 7, 8.  
— science de l'—, 10, 83 sv.  
— soulèvement du continent, 32.  
— thème du Congrès Volta de 1938, 5, 6-7.  
— du Nord, 38, 45.
- ALBERTI, 91.
- Alimentation, 64.
- Allemands, participation au Congrès, 5.
- Ame, nègre, musulmane, indigène, 17.
- Angleterre, recul après la guerre de 1914, 96.
- Anthropologie, 18, 19, 20.
- Anthropophagie, v. cannibalisme, 18.
- Archéologie, 28.
- Assimilation, désir des Africains, 78, 81.  
— politique d'—, 64.
- ASTUTO DI LUCCHESI, 112.

- Autonomie des populations noires, 13.
- Aviation, grands axes africains, 101, 107.

### B

- BALBO, 58.
- Barrière de couleur, 34, 79, 83.
- BÉGUNOT, 23.
- Berbères, islamisation, 52.
- BERTRAND, 15.
- BERTRAND, Louis, 26.
- BIASUTTI, 22.
- BLONDEL, 89.
- BOTTAI, 7.
- BOTTAZZI, 34, 90.
- BRÉVIÉ, 56.

### C

- Cannibalisme, 18.
- Capitiaux, investissements massifs, 100.
- CARCOFINO, 50.
- Catholicisme, barrière contre l'islamisme, 60-62.  
— promesse d'universalité, adaptation, 127.  
— rites chinois, 120.  
(Voir aussi « Eglise catholique. »)
- Chamites, v. linguistique.  
— et Européens, rapprochement et séparation, 43.  
— spiritualité, animateurs de l'Islam, 46, 47.
- CHARLES R. P., 15, 90, 120.
- Chemins de fer, construction, 107.  
— directives de conception, 106.
- Christianisme, 27.  
— barrière contre l'islam, 60.  
— « Loi d'or du Christ », 60, 61.  
— position devant l'islam, 52.

- Cinéma, 25.  
 Civilisation européenne, aspects  
   du contact, agents, réactions  
   des indigènes, 39-45.  
 — et évangélisation, 66.  
 Civilisations, compénétration,  
   71 sv.  
 Clan, désagrégation, 119.  
 Collaboration, 63.  
 — v. coopération.  
 Colonies, avantages, 92, 95.  
 — inutilité, réfutation, 91.  
 — sud-américaines, causes de  
   leur perte par l'Espagne  
   et le Portugal, 118.  
 Colonisation, v. peuplement  
   blanc.  
 — v. problème colonial.  
 — échec, 45.  
 — éducation, tutelle, 64.  
 — fait, drame et révolution,  
   37-39.  
 — en Afrique, causes de fai-  
   blesse, 119.  
 Colons, action économique, 78.  
 Commerçants, action économi-  
   que, 77.  
 Communications au Congrès :  
 — nombre, 5, 11.  
 — nomenclature, 129 sv.  
 — et transports, 11, 101 sv.  
 Comportement de la population  
   au contact de la civilisa-  
   tion européenne, 67.  
 Conceptions juridiques, diffé-  
   rences, 43.  
 Concurrence industrielle de  
   l'Asie, 122.  
 Congo Belge, politique sociale,  
   70.  
 — stabilisation de la main-  
   d'œuvre dans la zone mi-  
   nière, 76.  
 Congrès Volta, antérieurs, 4.  
 — Congrès de 1938, objet, 10.  
 Contact de cultures, son méca-  
   nisme, 81.  
 Conversion, son mécanisme, for-  
   mes schismatiques de chré-  
   tienté, 80.  
 Coopération européenne en  
   Afrique :  
 — domaine médical, 119.  
 — — économique, 11, 88 sv.  
 — — financier, 91.  
 — — scientifique, 13 sv.  
 Coutumes, attachement des  
   Noirs, 20.  
 — conflit avec la législation,  
   43.  
 — respect, 42.  
 Crises économiques des pays  
   d'outre-mer, 97, 98.  
 CROKAERT, 5, 60, 63, 66, 67.  
 Culture, son étude, 18.  
 Cultures indigènes, 87.  
 CZEKANOWSKI, 21.
- D
- Danses, 25.  
 Dégénérescence raciale, 69.  
 DE JONGHE, 25.  
 Délit et inadaptation sociale,  
   87-88.  
 DE LOOZ CORSWAREM, 5-102.  
 Démographie, fléchissement,  
   67-70.  
 — répartition défectueuse de la  
   population, regroupement,  
   104.  
 DESIO, 30.  
 Détribalisation, liens avec la  
   tribu, refuge contre l'in-  
   fortune, 80-81.  
 — « pacte nouveau », 83.  
 Diffusionnisme, 18.  
 Discrimination en Afrique fran-  
   çaise (en note), 84.  
 Discussions aux séances du Con-  
   grès, 6.
- E
- Economie coloniale, crises, 97, 98.  
 — coopération internationale,  
   11, 88.

- influence des facteurs économiques :  
 — — colons, 78.  
 — — commerçants, 77.  
 — — grandes entreprises, 75.  
 Edison (société) de Milan, 4.  
 Ecole de Louvain, 120.  
 Eglise catholique, rôle, 64, 66.  
 Eglises indigènes, 80.  
 Enseignement, 64, 65.  
 — langue véhiculaire, 65.  
 — maladresses, 121.  
 Erosion, 32, 89, 90.  
 Etats libres et indépendants, 13.  
 Ethiopie, problème islamique, 52.  
 Ethnographie, 13.  
 — et ethnologie, définitions, en note), 87.  
 Ethnologie, cf. sociologie.  
 — orientation des études, 14, 18.  
 Europe, son expansion, 7, 8, 9.  
 — son besoin de l'Afrique, 9.  
 — son œuvre en Afrique, 9.  
 — solidarité en Afrique, 11, 109 sv., 115, 125.  
 — thème du Congrès de 1932, 5, 6.  
 — son unification, 128.  
 — unité européenne, 6, 7.  
 Européanisés, v. occidentalisation, 41.  
 « Européanisme », 122.  
 Européen, type nouveau en Afrique, 10.  
 — s, leur formation, 121.  
 Europoïdes, 9, 22.  
 Evangélisation et civilisation, 66.  
 Evolutionnisme, 18.  
 Expansion européenne, 7, 8, 9.
- F
- FEDERZONI, 4, 7.  
 Femmes, statut islamique et statut chrétien, 55.  
 FERREIRA, 29, 36.  
 FERRY, Jules, 65.  
 FEYS, 94.  
 Financement des colonies, investissements massifs de capitaux, 100.  
 Finances, collaboration européenne, 91.  
 — — obstacles, 99.  
 FOCA R. P., 55, 58, 59.  
 Folklore, définition (en note), 87.  
 Fonctionnelle, école de sociologie, 17, 19, 72.  
 — méthode, 18.  
 Fondation Volta, 3, 4.  
 Forêts, conservation, 89.  
 FRAZER, 16.
- G
- Géologie africaine, congrès, 89.  
 GESSI, 92.  
 Gouvernement italien, 6.  
 GREGOR, 23-25.  
 GROBER, 33.  
 Guerre, besoins de, 93.  
 — (1914), origines, 8.
- H
- HARDY, 14.  
 HESKE, 89.  
 Histoire, projet français d'occupation de l'Afrique de l'Ouest à l'Est, 108.  
 Hypoplasie génitale, 69.
- I
- Idéologie, blanche, nègre, 20.  
 Inde, ses revendications en Afrique, 10.  
 Index somatiques, 21.  
 Indigène, v. politique.  
 — s, attitude du Congrès à leur égard, 10, 13-14.  
 — politique sociale à leur égard, 11, 63 sv.  
 Instruction, maladresses, 121.  
 Islam, 22, 51 sv.  
 — action sur les nègres, 53.  
 — antisionisme, 58.  
 — collaboration avec le christianisme, 58.

- danger, 55, 56, 62.
  - origine chamitique de son fanatisme, 47.
  - position devant la civilisation moderne, 56.
  - renaissance, rôle des Européens, 52.
  - résistance du christianisme, 47.
  - Islamisation des Berbères, 52.
  - Italie, rapports avec l'Afrique, 7.
- J
- Juridique, v. conceptions, 43.
  - formation, son influence, 40.
  - Justice, 63.
- K
- KARSTEDT, 90.
  - KRÜGER, 103.
- L
- LABOURET, 64.
  - Langues africaines, communauté d'origine, 24.
  - obstacle, 42.
  - véhiculaire dans l'enseignement, 65.
  - Légendes, 25.
  - Législation, conflit avec la coutume, 43.
  - LE NEVEU, 39.
  - Léopold III, roi des Belges, 70-101.
  - LESSONA, 110.
  - LEVY-BRUHL, 16.
  - Libye, visite par les membres du Congrès, 4.
  - Linguistique, unité sémito-chamitique, 23.
  - LIPPENS, 5-66, 70.
  - Louvain, école de, Semaine de missiologie, 120 (note).
  - LOUWERS, 5-15, 85, 120 (en note).
- M
- Main-d'œuvre, v. travail, 14, 21.
  - recherche par les grandes entreprises, 76.
  - stabilisation dans la zone minière du Congo Belge, 76.
  - système de l'Est et du Sud de l'Afrique, 76.
  - MAÎTRE-DEVALLO, 104.
  - Malentendus entre colonisateurs et colonisés, 43.
  - MALINOWSKI, 17, 71 sv.
  - MASPERO, 24.
  - Masques, 25.
  - MASSIGNON, 52, 55, 57, 58.
  - Matérialisme économique européen, 49.
  - Matières premières, droit aux —, disponibilités pour tous les peuples, 93.
  - MECKLEMBOURG (Duc de —), son expédition en Afrique, 9.
  - Méditerranée, 5.
  - rivalités européennes, 113.
  - Métabolisme humain, influence des facteurs tropicaux, 34-35.
  - Métissage, 23.
  - Métropoles, relations économiques avec les colonies, 94.
  - — leur perturbation par la guerre de 1914, 95.
  - Milieu indigène, sa persistance sous l'influence européenne, 79.
  - — son influence sur les Européens, 79.
  - Missiologie, v. Louvain.
  - Missionnaires, leur influence, sens insuffisant des transitions, 74, 75.
  - Mœurs, relâchement, 68.
  - MOHR, 108.
  - Monnaie, influence de son introduction, 86.
  - Monroë (doctrine), application à l'Europe en Afrique, 9.
  - Morale, v. pénétration, 51.
  - Motorisation du trafic routier, 103.
  - MUHLERS, 29, 33.
  - Mythes, 25.

## N

- NALLINO, 57.  
Nationalisme, retour au système tribal, restauration, 85.  
Noirs, leur connaissance, 15.  
— leur psychologie, 16, 41.

## O

- OBST, 90.  
Occidentalisation, interrelation de l'action des missionnaires, de l'administration et des entreprises, 77.  
OLIPHANT, 90.  
OLIVIER, 31, 86, 114.  
ORESTANO, 7, 10, 11, 13, 56, 119.  
Organisation administrative, 64.  
— sociale, 47.

## P

- PARIBENI, 25.  
Participants au Congrès, 5.  
Paucinatalité, 65.  
Pénétration morale, 51.  
PERBAL, R. P., 64, 66.  
PETTAZZONI, 19.  
Peuplement blanc en Afrique, 10, 11, 28 sv.  
PHILLIPS, TRACY, 117.  
PIETROMARCHI, 49, 50, 51.  
PIOLA CASELLI, 87.  
PITTARD, 19, 86.  
Politique, inspiration — du Congrès, 5, 6, 10, 13, 14.  
Politique coloniale, 13, 63.  
— — discordances et déficiences, 125.  
— indigène, problèmes, 14.  
— indigènes, recommandations, 85-86.  
— sociale à l'égard des indigènes, 11, 63 sv., 114.  
« Poor whites » (Européens nécessiteux), 79.  
Population, répartition déféctueuse, regroupement, 104.  
Poupées d'enfants, 25.  
Préhistoire, 22.

- Principes, dénominateur commun de gouvernement européen, 124.  
Problème colonial, côté humain, 14, 15.  
Problèmes coloniaux, principes communs, 123.

## R

- Race africaine (en note), 22.  
— s, détermination somatologique, 21.  
— hiérarchie, 22.  
— nègre, arrivée relativement récente en Afrique, 22.  
— noire, possibilité de perfectionnement, 13.  
— nouvelle en formation en Afrique, 71.  
Ravinement, 32.  
Redistribution des colonies, 88.  
Refolement des populations en forêt, 69.  
Régime foncier, 63.  
Religions, propagation, 11, 51 sv.  
Revendications coloniales, 88, 91.  
REYGASSE, 28.  
Rites chinois, 120.  
Roi Léopold III, 70-101.  
Rome, influence en Afrique du Nord, 25-29.  
— œuvre colonisatrice humaniste, 50.  
ROSSETTI, 61.  
Routes, trafic et construction, 103.  
RYCKMANS, 5, 34, 66, 67-70, 86.

## S

- Sahara, envahissement, 32.  
SAPIEHA, 112.  
SARRAUT, 65.  
SCHMIDT, R. P., 5.  
SCHWERS, D<sup>r</sup>, 68, 69.  
Science de l'Afrique, 10, 13 sv.  
— s coloniales, 6.  
Sécheresse, 32.

- Ségrégation, v. barrière de couleur, 79, 83.  
 Sémite, v. linguistique, 23.  
 SERGI, 71, 87.  
 Sociale, v. organisation, 47.  
 — v. politique, coopération européenne, 88.  
 Société Edison d'Italie, 4.  
 Sociologie, Ecole fonctionnelle, 17.  
 — autres écoles, 19.  
 SOHIER, 15.  
 Sol, fertilité, importance des forêts, 89.  
 — stérilisation, 32.  
 Solidarité européenne en Afrique, 11, 109 sv., 115, 125.  
 SOREL, D<sup>r</sup>, 30.  
 Stérilisation du sol, 32.

## T

- TARDIEU, 113.  
 Terres, recherche : par les colons, 78.

- — par les grandes entreprises, 75.  
 Théâtre, 25.  
 THURNWALD, 86.  
 TRACY PHILLIPS, 117.  
 Transports, v. communications.  
 — prix réduits, 106.  
 Travail, v. main-d'œuvre.  
 — attrait pour les Noirs, 76.  
 — désorganisation de la vie tribale, 76.  
 Tribalisme, v. nationalisme, 85.  
 TROMBELLI, 24.

## V

- VISHER, 63.  
 Volta, v. Congrès.  
 — v. Fondation.

## W

- WEIGELT, 100, 111.

## Divisions de l'ouvrage.

---

INTRODUCTION . . . . .	3
ANALYSE DES COMMUNICATIONS.	
<i>Thème I.</i> — Orientation et résultats des sciences de l'Afrique . . . . .	13
<i>Thème II.</i> — Etablissement des générations européennes en Afrique . . . . .	28
<i>Thème III.</i> — Le comportement des populations indigènes au contact de la civilisation européenne . . . . .	37
<i>Thème IV.</i> — Problème de la propagation des religions auprès de la population païenne africaine . . . . .	51
<i>Thème V.</i> — Politique sociale envers les indigènes et mode de collaboration avec eux . . . . .	63
<i>Thème VI.</i> — Les formes de coopération économique pour la mise en valeur des colonies . . . . .	88
<i>Thème VII.</i> — Les grandes voies de communications et le régime des transports sur le continent africain. Leur liaison nécessaire ou utile . . . . .	101
<i>Thème VIII.</i> — Les raisons de la solidarité européenne en Afrique en vue de défendre la civilisation et d'en assurer l'avenir . . . . .	109
CONCLUSIONS . . . . .	125
ANNEXE. — Nomenclature des différentes communications présentées au cours du Congrès Volta . . . . .	129
TABLE ANALYTIQUE. . . . .	137

---



### Tome IX.

1. VAN WING, le R. P. J., *Etudes Bakongo. — II. Religion et Magie* (301 pages, 2 figures, 1 carte, 8 planches, 1938) . . . fr. 120 »
2. TIARKO FOURCHE, J. A. et MORLIGHEM, H., *Les communications des indigènes du Kasai avec les âmes des morts* (78 pages, 1939) . . . fr. 25 »
3. LOTAR, le R. P. L., *La grande Chronique du Bomu* (163 pages, 3 cartes, 1940). fr. 90 »
4. GELDERS, V., *Quelques aspects de l'évolution des Colonies en 1938* (82 pages, 1941) . . . fr. 60 »

### Tome X.

1. VANHOVE, J., *Essai de droit coutumier du Ruanda* (Mémoire couronné au Concours annuel de 1940) (125 pages, 1 carte, 13 planches, 1941) . . . fr. 65 »
2. OLBRECHTS, F. M., *Bijdrage tot de kennis van de Chronologie der Afrikaansche plastiek* (38 blz., X pl., 1941) . . . fr. 30 »
3. DE BEAUCORPS, le R. P. R., *Les Basongo de la Luniungu et de la Gobarî* (Mémoire couronné au Concours annuel de 1940) (172 p., 15 pl., 1 carte, 1941) . . . fr. 100 »
4. VAN DER KERKEN, G., *Le Mésolithique et le Néolithique dans le bassin de l'Uele* (118 pages, 5 fig., 1942) . . . fr. 40 »
5. DE BOECK, le R. P. L.-B., *Premières applications de la Géographie linguistique aux langues bantoues* (219 pages, 75 figures, 1 carte hors-texte, 1942) . . fr. 105 »

### Tome XI.

1. MERTENS, le R. P. J., *Les chefs couronnés chez les Ba Kongo orientaux. Etude de régime successoral* (Mémoire couronné au Concours annuel de 1938) (455 pages, 8 planches, 1942) . . . fr. 200 »
2. GELDERS, V., *Le clan dans la Société indigène. Etude de politique sociale, belge et comparée* (72 pages, 1943) . . . fr. 25 »
3. SOHIER, A., *Le mariage en droit coutumier congolais* (248 pages, 1943). . . fr. 100 »

### Tome XII.

1. LAUDE, N., *La Compagnie d'Ostende et son activité coloniale au Bengale* (260 pages, 7 planches et 1 carte hors-texte, 1944) . . . fr. 110 »
2. WAUTERS, A., *La nouvelle politique coloniale* (108 pages, 1945) . . . fr. 65 »
3. JENTGEN, J., *Etudes sur le droit cambiaire préliminaires à l'introduction au Congo belge d'une législation relative au chèque. — 1<sup>re</sup> partie : Définition et nature juridique du chèque envisagé dans le cadre de la Loi uniforme issue de la Conférence de Genève de 1931* (200 pages, 1945) . . . fr. 85 »

### Tome XIII.

VAN DER KERKEN, G., *L'Ethnie Mongo :*

1. Vol. I. Première partie : *Histoire, groupements et sous-groupements, origines.* Livre I (xii-504 pages, 1 carte, 3 croquis hors-texte, 1944) . . . fr. 260 »
2. Vol. I. Première partie. Livres II et III (x-639 pages, 1 carte, 3 croquis et 64 planches hors-texte, 1944) . . . fr. 400 »

### Tome XIV.

1. LOTAR, le R. P. L., *La Grande Chronique de l'Uele* (363 pages, 4 cartes, 4 planches hors-texte, 1946) . . . fr. 200 »
2. DE CLEENE, N., *Le Clan matrilineal dans la société indigène. Hier, Aujourd'hui, Demain* (100 pages, 1946) . . . fr. 60 »
3. MOTTOUTLE, le D<sup>r</sup> L., *Politique sociale de l'Union Minière du Haut-Katanga pour sa main-d'œuvre indigène et ses résultats au cours de vingt années d'application* (68 pages, 1946) . . . fr. 50 »
4. JENTGEN, P., *Les Pouvoirs des Secrétaires Généraux ff. du Ministère des Colonies pendant l'occupation.* (Loi du 10 mai 1940) (82 pages, 1946) . . . fr. 45 »

### Tome XV.

1. HEYSE, TH., *Grandes lignes du Régime des terres du Congo belge et du Ruanda-Urundi et leurs applications (1940-1946)* (191 pages, 1947) . . . fr. 110 »
2. MALENGREAU, G., *Les droits fonciers coutumiers chez les indigènes du Congo belge. Essai d'interprétation juridique* (260 pages, 1947) . . . fr. 150 »
3. HEYSE, TH., *Associations religieuses au Congo belge et au Ruanda-Urundi* (158 pages, 1948) . . . fr. 100 »

### Tome XVI.

- VAN BULCK, le R.P. G., *Les Recherches linguistiques au Congo belge* (767 pages, 1 carte hors-texte, 1948) . . . fr. 350 »

### Tome XVII.

1. DE BOECK, le R. P. L.-B., *Taalkunde en de Talenkwestie in Belgisch-Kongo* (94 pages, 1949) . . . fr. 80 »
2. LOUWERS, O., *Le Congrès Volta de 1938 et ses travaux sur l'Afrique* (143 pages, 1949) . . . fr. 100 »

SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MEDICALES

Tome I.

1. ROBYS, W., *La colonisation végétale des laves récentes du volcan Rumoka (laves de Kateruzi)* (33 pages, 10 planches, 1 carte, 1932). . . . . fr. 30 »
2. DUBOIS, le D<sup>r</sup> A., *La lèpre dans la région de Wamba-Pawa (Uele-Nepoko)* (87 pages, 1932) . . . . . fr. 25 »
3. LEPLAE, E., *La crise agricole coloniale et les phases du développement de l'agriculture dans le Congo central* (31 pages, 1932) . . . . . fr. 10 »
4. DE WILDEMAN, E., *Le port suffrutescens de certains végétaux tropicaux dépend de facteurs de l'ambiance!* (51 pages, 2 planches, 1933) . . . . . fr. 20 »
5. ADRIAENS, L., CASTAGNE, E. et VLASSOV, S., *Contribution à l'étude histologique et chimique du Sterculia Bequaerti De Wild.* (112 p., 2 pl., 28 fig., 1933) . . . . . fr. 50 »
6. VAN NITSEN, le D<sup>r</sup> R., *L'hygiène des travailleurs noirs dans les camps industriels du Haut-Katanga* (248 pages, 4 planches, carte et diagrammes, 1933) . . . . . fr. 135 »
7. STEYAERT, R. et VRYDAGH, J., *Etude sur une maladie grave du colonnier provoquée par les piqûres d'Helopeltis* (55 pages, 32 figures, 1933) . . . . . fr. 40 »
8. DELEVOY, G., *Contribution à l'étude de la végétation forestière de la vallée de la Lukuga (Katanga septentrional)* (124 p., 5 pl., 2 diagr., 1 carte, 1933) . . . . . fr. 80 »

Tome II.

1. HAUMAN, L., *Les Lobelia géants des montagnes du Congo belge* (52 pages, 6 figures, 7 planches, 1934) . . . . . fr. 30 »
2. DE WILDEMAN, E., *Remarques à propos de la forêt équatoriale congolaise* (120 p., 3 cartes hors-texte, 1934) . . . . . fr. 50 »
3. HENRY, J., *Etude géologique et recherches minières dans la contrée située entre Ponthierville et le lac Kivu* (51 pages, 6 figures, 3 planches, 1934) . . . . . fr. 35 »
4. DE WILDEMAN, E., *Documents pour l'étude de l'alimentation végétale de l'indigène du Congo belge* (264 pages, 1934) . . . . . fr. 70 »
5. POLINARD, E., *Constitution géologique de l'Entre-Lulua-Bushimale, du 7<sup>e</sup> au 8<sup>e</sup> parallèle* (74 pages, 6 planches, 2 cartes, 1934) . . . . . fr. 45 »

Tome III.

1. LEBRUN, J., *Les espèces congolaises du genre Ficus L.* (79 p., 4 fig., 1934) . . . . . fr. 24 »
2. SCHWEITZ, le D<sup>r</sup> J., *Contribution à l'étude endémiologique de la malaria dans la forêt et dans la savane du Congo oriental* (45 pages, 1 carte, 1934) . . . . . fr. 20 »
3. DE WILDEMAN, E., TROLLI, GREGOIRE et OROLOVITCH, *A propos de médicaments indigènes congolais* (127 pages, 1935) . . . . . fr. 35 »
4. DELEVOY, G. et ROBERT, M., *Le milieu physique du Centre africain méridional et la phytogéographie* (104 pages, 2 cartes, 1935) . . . . . fr. 35 »
5. LEPLAE, E., *Les plantations de café au Congo belge. — Leur histoire (1881-1935). — Leur importance actuelle* (248 pages, 12 planches, 1936) . . . . . fr. 80 »

Tome IV.

1. JADIN, le D<sup>r</sup> J., *Les groupes sanguins des Pygmées* (Mémoire couronné au Concours annuel de 1935) (26 pages, 1935) . . . . . fr. 15 »
2. JULIEN le D<sup>r</sup> P., *Bloedgroeponderzoek der Efé-pygmeëën en der omwonende Negerstammen* (Verhandeling welke in den jaarlijksen Wedstrijd voor 1935 een eervolle vermelding verwierf) (32 bl., 1935) . . . . . fr. 15 »
3. VLASSOV, S., *Espèces alimentaires du genre Artocarpus. — 1. L'Artocarpus integrifolia L. ou le Jacquier* (80 pages, 10 planches, 1936) . . . . . fr. 35 »
4. DE WILDEMAN, E., *Remarques à propos de formes du genre Uragoga L. (Rubiacées). — Afrique occidentale et centrale* (188 pages, 1936) . . . . . fr. 60 »
5. DE WILDEMAN, E., *Contributions à l'étude des espèces du genre Uapaga BAILL. (Euphorbiacées)* (192 pages, 43 figures, 5 planches, 1936) . . . . . fr. 70 »

Tome V.

1. DE WILDEMAN, E., *Sur la distribution des saponines dans le règne végétal* (94 pages, 1936) . . . . . fr. 35 »
2. ZAHLBRUCKNER, A. et HAUMAN, L., *Les lichens des hautes altitudes au Ruwenzori* (31 pages, 5 planches, 1936) . . . . . fr. 20 »
3. DE WILDEMAN, E., *A propos de plantes contre la lèpre (Crinum sp. Amaryllidacées)* (58 pages, 1937) . . . . . fr. 20 »
4. HISSETTE, le D<sup>r</sup> J., *Onchocercose oculaire* (120 pages, 5 planches, 1937) . . . . . fr. 50 »
5. DUREN, le D<sup>r</sup> A., *Un essai d'étude d'ensemble du paludisme au Congo belge* (86 pages, 4 figures, 2 planches, 1937) . . . . . fr. 35 »
6. STANER, P. et BOUTIQUE, R., *Matériaux pour les plantes médicinales indigènes du Congo belge* (228 pages, 17 figures, 1937) . . . . . fr. 80 »

**Tome VI.**

1. BURGEON, L., *Liste des Coléoptères récoltés au cours de la mission belge au Ruwenzori* (140 pages, 1937) . . . . . fr. 50 »
2. LEPERSONNE, J., *Les terrasses du fleuve Congo au Stanley-Pool et leurs relations avec celles d'autres régions de la cuvette congolaise* (68 p., 6 fig., 1937) . . . . . fr. 25 »
3. CASTAGNE, E., *Contribution à l'étude chimique des légumineuses insecticides du Congo belge* (Mémoire couronné au Concours annuel de 1937) (102 pages, 2 figures, 9 planches, 1938) . . . . . fr. 90 »
4. DE WILDEMAN, E., *Sur des plantes médicinales ou utiles du Mayumbe (Congo belge), d'après des notes du R. P. Wellens † (1891-1924)* (97 pages, 1938) . . . . . fr. 35 »
5. ADRIAENS, L., *Le Ricin au Congo belge. — Etude chimique des graines, des huiles et des sous-produits* (206 pages, 11 diagrammes, 12 planches, 1 carte, 1938) . fr. 120 »

**Tome VII.**

1. SCHWETZ, le D<sup>r</sup> J., *Recherches sur le paludisme endémique du Bas-Congo et du Kwango* (164 pages, 1 croquis, 1938) . . . . . fr. 60 »
2. DE WILDEMAN, E., *Dioscorea alimentaires et toxiques* (morphologie et biologie) (262 pages, 1938) . . . . . fr. 90 »
3. LEPLAE, E., *Le palmier à huile en Afrique, son exploitation au Congo belge et en Extrême-Orient* (108 pages, 11 planches, 1939) . . . . . fr. 60 »

**Tome VIII.**

1. MICHOT, P., *Etude pétrographique et géologique du Ruwenzori septentrional* (271 pages, 17 figures, 48 planches, 2 cartes, 1938) . . . . . fr. 170 »
2. BOUCKAERT, J., CASIER, H., et JADIN, J., *Contribution à l'étude du métabolisme du calcium et du phosphore chez les indigènes de l'Afrique centrale* (Mémoire couronné au Concours annuel de 1938) (25 pages, 1938) . . . . . fr. 15 »
3. VAN DEN BERGHE, L., *Les schistosomés et les schistosomoses au Congo belge et dans les territoires du Ruanda-Urundi* (Mémoire couronné au Concours annuel de 1939) (154 pages, 14 figures, 27 planches, 1939) . . . . . fr. 90 »
4. ADRIAENS, L., *Contribution à l'étude chimique de quelques gommés du Congo belge* (100 pages, 9 figures, 1939) . . . . . fr. 45 »

**Tome IX.**

1. POLINARD, E., *La bordure nord du socle granitique dans la région de la Lubi et de la Bushimai* (56 pages, 2 figures, 4 planches, 1939) . . . . . fr. 35 »
2. VAN RIEL, le D<sup>r</sup> J., *Le Service médical de la Compagnie Minière des Grands Lacs Africains et la situation sanitaire de la main-d'œuvre* (58 pages, 5 planches, 1 carte, 1939) . . . . . fr. 30 »
3. DE WILDEMAN, E., D<sup>rs</sup> TROLLI, DRICOT, TESSITORE et M. MORTIAUX, *Notes sur des plantes médicinales et alimentaires du Congo belge* (Missions du « Foréami ») (VI-356 pages, 1939) . . . . . fr. 120 »
4. POLINARD, E., *Les roches alcalines de Chianga (Angola) et les tufs associés* (32 pages, 2 figures, 3 planches, 1939) . . . . . fr. 25 »
5. ROBERT, M., *Contribution à la morphologie du Katanga; les cycles géographiques et les pénéplaines* (59 pages, 1939) . . . . . fr. 20 »

**Tome X.**

1. DE WILDEMAN, E., *De l'origine de certains éléments de la flore du Congo belge et des transformations de cette flore sous l'action de facteurs physiques et biologiques* (365 pages, 1940) . . . . . fr. 120 »
2. DUBOIS, le D<sup>r</sup> A., *La lèpre au Congo belge en 1938* (60 pages 1 carte, 1940) . fr. 25 »
3. JADIN, le D<sup>r</sup> J., *Les groupes sanguins des Pygmoides et des nègres de la province équatoriale (Congo belge)* (42 pages, 1 diagramme, 3 cartes, 2 pl., 1940) . . fr. 20 »
4. POLINARD, E., *Het doleriet van den samenloop Sankuru-Bushimai* (42 pages, 3 figures, 1 carte, 5 planches, 1941) . . . . . fr. 35 »
5. BURGEON, L., *Les Colasposoma et les Euryope du Congo belge* (43 pages, 7 figures, 1941) . . . . . fr. 20 »
6. PASSAU, G., *Découverte d'un Céphalopode et d'autres traces fossiles dans les terrains anciens de la Province orientale* (14 pages, 2 planches, 1941) . . fr. 15 »

### Tome XI.

1. VAN NITSEN, le D <sup>r</sup> R., <i>Contribution à l'étude de l'enfance notre au Congo belge</i> (82 pages, 2 diagrammes, 1941) . . . . .	fr. 35 »
2. SCHWETZ, le D <sup>r</sup> J., <i>Recherches sur le Paludisme dans les villages et les camps de la division de Mongwalu des Mines d'or de Kilo (Congo belge)</i> (75 pages, 1 croquis, 1941) . . . . .	fr. 35 »
3. LEBRUN, J., <i>Recherches morphologiques et systématiques sur les cafétiers du Congo</i> (Mémoire couronné au Concours annuel de 1937) (184 p., 19 pl., 1941) . . . . .	fr. 160 »
4. RODHAIN, le D <sup>r</sup> J., <i>Étude d'une souche de Trypanosoma Cazalbouï (Vivax)</i> (38 pages, 1941) . . . . .	fr. 20 »
5. VAN DEN ABEELE, M., <i>L'Erosion. Problème africain</i> (30 pages, 2 planches, 1941) . . . . .	fr. 15 »
6. STANER, P., <i>Les Maladies de l'Hevea au Congo belge</i> (42 p., 4 pl., 1941) . . . . .	fr. 20 »
7. RESSELER, R., <i>Recherches sur la calcémie chez les indigènes de l'Afrique centrale</i> (54 pages, 1941) . . . . .	fr. 30 »
8. VAN DEN BRANDEN, le D <sup>r</sup> J.-F., <i>Le contrôle biologique des Néocarshénamines (Néosalvarsan et produits similaires)</i> (71 pages, 5 planches, 1942) . . . . .	fr. 35 »
9. VAN DEN BRANDEN, le D <sup>r</sup> J.-F., <i>Le contrôle biologique des Glyphénarsines (Tryparsamide, Tryponarsyl, Novatoryl, Trypotane)</i> (75 pages, 1942) . . . . .	fr. 35 »

### Tome XII.

1. DE WILDEMAN, E., <i>Le Congo belge possède-t-il des ressources en matières premières pour de la pâte à papier?</i> (iv-156 pages, 1942) . . . . .	fr. 60 »
2. BASTIN, R., <i>La biochimie des moisissures (Vue d'ensemble. Application à des souches congolaises d'Aspergillus du groupe « Niger » THOM. et CHURCH.)</i> (125 pages, 2 diagrammes, 1942) . . . . .	fr. 60 »
3. ADRIAENS, L. et WAGEMANS, G., <i>Contribution à l'étude chimique des sols salins et de leur végétation au Ruanda-Urundi</i> (186 pages, 1 figure, 7 pl., 1943) . . . . .	fr. 80 »
4. DE WILDEMAN, E., <i>Les latex des Euphorbiacées. 1. Considérations générales</i> (68 pages, 1944) . . . . .	fr. 35 »

### Tome XIII.

1. VAN NITSEN, R., <i>Le pian</i> (128 pages, 6 planches, 1944) . . . . .	fr. 60 »
2. FALLON, F., <i>L'éléphant africain</i> (51 pages, 7 planches, 1944) . . . . .	fr. 35 »
3. DE WILDEMAN, E., <i>A propos de médicaments antilépreux d'origine végétale. II. Les plantes utiles des genres Aconitum et Hydrocotyle</i> (86 pages, 1944) . . . . .	fr. 40 »
4. ADRIAENS, L., <i>Contribution à l'étude de la toxicité du manioc au Congo belge</i> (mémoire qui a obtenu une mention honorable au concours annuel de 1940) (140 pages, 1945) . . . . .	fr. 80 »
5. DE WILDEMAN, E., <i>A propos de médicaments antilépreux d'origine végétale. III. Les plantes utiles du genre Strychnos</i> (105 pages, 1946) . . . . .	fr. 65 »

### Tome XIV.

1. SCHWETZ, le D <sup>r</sup> J., <i>Recherches sur les Moustiques dans la Bordure orientale du Congo belge (lac Kivu-lac Albert)</i> (94 pages, 1 carte hors-texte, 6 croquis, 7 photographies, 1944) . . . . .	fr. 50 »
2. SCHWETZ, le D <sup>r</sup> J. et DARTEVELLE, E., <i>Recherches sur les Mollusques de la Bordure orientale du Congo et sur la Bilharziose intestinale de la plaine de Kasenyi, lac Albert</i> (77 pages, 1 carte hors-texte, 7 planches, 1944) . . . . .	fr. 40 »
3. SCHWETZ, le D <sup>r</sup> J., <i>Recherches sur le paludisme dans la bordure orientale du Congo belge</i> (216 pages, 1 carte, 8 croquis et photographies, 1944) . . . . .	fr. 105 »
4. SCHWETZ, le D <sup>r</sup> J. et DARTEVELLE, E., <i>Contribution à l'étude de la faune malacologique des grands lacs africains (1<sup>re</sup> étude: Les lacs Albert, Edouard et Kivu)</i> (48 pages, 1 planche et 1 tableau hors-texte, 1947) . . . . .	fr. 45 »
5. DARTEVELLE, E. et SCHWETZ, le D <sup>r</sup> J., <i>Contribution à l'étude de la faune malacologique des grands lacs africains (2<sup>e</sup> étude: Le lac Tanganika)</i> (126 pages, 1 carte, 6 planches hors-texte, 1947) . . . . .	fr. 120 »
6. DARTEVELLE, E. et SCHWETZ, le D <sup>r</sup> J., <i>Contribution à l'étude de la faune malacologique des grands lacs africains (3<sup>e</sup> étude: Sur la faune malacologique du lac Moero)</i> (90 pages, 3 cartes, 4 planches, 1 photo, 1947) . . . . .	fr. 100 »

### Tome XV.

1. ADRIAENS, L., <i>Recherches sur la composition chimique des flacourtiacées à huile chaulmoogrique du Congo belge</i> (87 pages, 1946)	60 »
2. RESSELER, R., <i>Het droog-bewaren van microbiologische wezens en hun reactie-producten. De droogtechniek</i> (63 blz., 1946)	40 »
3. DE WILDEMAN, E., J. Gillet, S. J., et le Jardin d'essais de Kisanu (120 pages, 2 planches, 1946)	75 »
4. DE WILDEMAN, E., <i>A propos de médicaments antilépreux d'origine végétale. IV. Des Strophantus et de leur utilisation en médecine</i> (70 pages, 1946)	45 »
5. DUREN, A., <i>Les serpents venimeux au Congo belge</i> (45 pages, 5 planches, 1946)	50 »
6. PASSAU, G., <i>Gisements sous basalte au Kivu (Congo belge)</i> (24 pages, 2 croquis, 2 planches hors-texte, 1946)	30 »
7. DUBOIS, le Dr A., <i>Chimiothérapie des Trypanosomiasés</i> (169 pages, 1946)	100 »

### Tome XVI.

1. POLINARD, E., <i>Le minerai de manganèse à polianite et hollandite de la haute Lulua</i> (41 pages, 5 figures, 4 planches hors-texte, 1946)	fr. 50 »
2. SCHWETZ, le Dr J., <i>Sur la classification et la nomenclature des Planorbidae (Planorbinae et Bulininae) de l'Afrique centrale et surtout du Congo belge</i> (91 pages, 1947)	60 »
3. FRASELLE, E., <i>Introduction à l'étude de l'atmosphère congolaise. La prévision du temps à longue échéance en Afrique équatoriale</i> (54 pages, 1947)	35 »
4. POLINARD, E., <i>Cristaux de cassitérite du Kivu méridional et du Maniema</i> (25 pages, 2 planches hors texte)	35 »
5. DE WILDEMAN, E., <i>A propos de médicaments antilépreux d'origine végétale. VII. Sur des espèces du genre Eucalyptus L'HÉRITIER</i> (en collaboration avec L. PYNART) (123 pages, 1947)	70 »
6. DE WILDEMAN, E., <i>A propos de médicaments antilépreux d'origine végétale. VIII. Sur des espèces du genre Acacia L.</i> (en collaboration avec L. PYNART) (77 pages, 1947)	50 »
7. DARTEVELLE, E. et SCHWETZ, le Dr J., <i>Sur l'origine des mollusques thalassoides du lac Tanganika</i> (58 pages, 1947)	fr. 45 »
8. DE WILDEMAN, E., <i>A propos de médicaments antilépreux d'origine végétale. IX. Sur des espèces du genre Capsicum L.</i> (56 pages, 1947)	fr. 40 »

### Tome XVII.

1. SCHWETZ, le Dr J., <i>Recherches sur le Paludisme endémique et le Paludisme épidémique dans le Ruanda-Urundi</i> (144 pages, 1 carte, 1948)	90 »
2. POLINARD, E., <i>Considérations sur le système du Kalahari et ses dérivés, au Sud du Congo belge, entre le Kwango et le Katanga</i> (56 pages, 3 planches hors-texte, 1948)	fr. 55 »
3. DE WILDEMAN, E., <i>A propos de médicaments antilépreux d'origine végétale. X. Quelques espèces des genres Albizzia DURAZZ. et Cassia L.</i> (57 pages)	fr. 45 »
4. DE WILDEMAN, E., <i>A propos de médicaments antilépreux d'origine végétale. XII. Sur des représentants des genres Dalbergia, Dichrostachys, Dolichos, Flemingia, Loesenera, Lonchocarpus, Mimosa, Parkia, Pentaclethra, Phaseolus, Pongamia, Psoralea, Pterocarpus, Tamarindus, de la famille des Légumineuses</i> (en collaboration avec L. PYNART, 114 pages, 1948)	fr. 75 »
5. DE WILDEMAN, E., <i>A propos de médicaments antilépreux d'origine végétale. XIII. Sur des espèces des genres Nerium, Aspidospermum (Apocynacées), Clematis, Lawsonia, Melia, Nymphaea, Plumbago, Smilax, Terminalia, Trichilia, Viola</i> (en collaboration avec L. PYNART, 100 pages, 1948)	fr. 70 »

## SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

### Tome I.

1. FONTAINAS, P., <i>La force motrice pour les petites entreprises coloniales</i> (188 pages, 1935)	fr. 40 »
2. HELLINGKX, L., <i>Etudes sur le Copal-Congo</i> (Mémoire couronné au Concours annuel de 1935) (64 pages, 7 figures, 1935)	fr. 25 »
3. DEVROYE, E., <i>Le problème de la Lukuga, exutoire du lac Tanganika</i> (130 pages, 14 figures, 1 planche, 1938)	fr. 60 »
4. FONTAINAS, P., <i>Les exploitations minières de haute montagne au Ruanda-Urundi</i> (59 pages, 31 figures, 1938)	fr. 40 »
5. DEVROYE, E., <i>Installations sanitaires et épuration des eaux résiduaires au Congo belge</i> (56 pages, 13 figures, 3 planches, 1939)	fr. 40 »
6. DEVROYE, E., et VANDERLINDEN, R., <i>Le lac Kivu</i> (76 pages, 51 figures, 1939)	fr. 60 »

## Tome II.

1. DEVROEY, E., *Le réseau routier au Congo belge et au Ruanda-Urundi* (218 pages, 62 figures, 2 cartes, 1939) . . . . . fr. 180 »
2. DEVROEY, E., *Habitations coloniales et conditionnement d'air sous les tropiques* (228 pages, 94 figures, 33 planches, 1940) . . . . . fr. 200 »
3. LEGRAYE, M., *Grands traits de la Géologie et de la Minéralisation aurifère des régions de Kilo et de Moto (Congo belge)* (135 pages, 25 figures, 13 planches, 1940) . . . . . fr. 70 »

## Tome III.

1. SPRONCK, R., *Mesures hydrographiques effectuées dans la région divagante du bief maritime du fleuve Congo. Observation des mouvements des alluvions. Essai de détermination des débits solides* (56 pages, 1941) . . . . . fr. 35 »
2. BETTE, R., *Aménagement hydro-électrique complet de la Lufira à « Chutes Cornet » par régularisation de la rivière* (33 pages, 10 planches, 1941) . . . . . fr. 60 »
3. DEVROEY, E., *Le bassin hydrographique congolais, spécialement celui du bief maritime* (172 pages, 6 planches, 4 cartes, 1941) . . . . . fr. 100 »
4. DEVROEY, E. (avec la collaboration de DE BACKER, E.), *La réglementation sur les constructions au Congo belge* (290 pages, 1942) . . . . . fr. 90 »

## Tome IV.

1. DEVROEY, E., *Le béton précontraint aux Colonies. (Présentation d'un projet de pont démontable en éléments de série préfabriqués)* (48 pages, 9 planches hors-texte, 1944) . . . . . fr. 30 »
2. ALGRAIN, P., *Monographie des Matériels Algrain* (148 pages, 92 figures, 25 planches, 4 diagrammes et 3 tableaux hors-texte, 1944) . . . . . fr. 130 »
3. ROGER, E., *La pratique du traitement électrochimique des minerais de cuivre du Katanga* (68 pages, 10 planches, 1946) . . . . . fr. 70 »
4. VAN DE PUTTE, M., *Le Congo belge et la politique de conjoncture* (129 pages, 9 diagrammes, 1946) . . . . . fr. 80 »
5. DEVROEY, E., *Nouveaux systèmes de ponts métalliques pour les Colonies et leur influence possible sur l'évolution des transports routiers au Congo belge et au Ruanda-Urundi* (97 pages, 12 figures, 12 planches hors-texte, 1947) . fr. 100 »

## Tome V.

1. DEVROEY, E., *Observations hydrographiques du bassin congolais, 1932-1947* (163 pages, 1 planche hors-texte, 1948) . . . . . fr. 140 »
2. DEVROEY, E., *Une mission d'information hydrographique aux Etats-Unis pour le Congo belge* (72 pages, 8 planches et 2 cartes hors texte, 1949) . . . . . fr. 90 »

## COLLECTION IN-4°

### SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

#### Tome I.

- SCHBESTA, le R. P. P., *Die Bambuti-Pygmäen vom Ituri* (1 frontispice, XVIII-440 pages, 16 figures, 11 diagrammes, 32 planches, 1 carte, 1938) . . . . . fr. 500 »

#### Tome II.

1. SCHBESTA, le R. P. P., *Die Bambuti-Pygmäen vom Ituri* (XII-284 pages, 189 figures, 5 diagrammes, 25 planches, 1941) . . . . . fr. 270 »
2. SCHBESTA, le R. P. P., *Die Bambuti-Pygmäen vom Ituri* (IX-266 pages, 12 planches hors-texte, 1948) . . . . . fr. 340 »

SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MEDICALES

Tome I.

1. ROBYNS, W., *Les espèces congolaises du genre Digitaria Hall* (52 pages, 6 planches, 1931) . . . . . fr. 40 »
2. VANDERYST, le R. P. H., *Les roches oolithiques du système schisto-calcaire dans le Congo occidental* (70 pages, 10 figures, 1932) . . . . . fr. 40 »
3. VANDERYST, le R. P. H., *Introduction à la phytogéographie agrostologique de la province Congo-Kasai. (Les formations et associations)* (154 pages, 1932). fr. 65 »
4. SCAËTTA, H., *Les famines périodiques dans le Ruanda. — Contribution à l'étude des aspects biologiques du phénomène* (42 pages, 1 carte, 12 diagrammes, 10 planches, 1932) . . . . . fr. 50 »
5. FONTAINAS, P. et ANSOTTE, M., *Perspectives minières de la région comprise entre le Nil, le lac Victoria et la frontière orientale du Congo belge* (27 pages, 2 cartes, 1932) . . . . . fr. 20 »
6. ROBYNS, W., *Les espèces congolaises du genre Panicum L.* (80 pages, 5 planches, 1932) . . . . . fr. 50 »
7. VANDERYST, le R. P. H., *Introduction générale à l'étude agronomique du Haut-Kasai. Les domaines, districts, régions et sous-régions géo-agronomiques du Vicariat apostolique du Haut-Kasai* (82 pages, 12 figures 1933) . . . . . fr. 50 »

Tome II.

1. THOREAU, J., et DU TRIEU DE TERDONCK, R., *Le gîte d'uranium de Shinkolobwe-Kasolo (Katanga)* (70 pages 17 planches, 1933) . . . . . fr. 100 »
2. SCAËTTA, H., *Les précipitations dans le bassin du Kivu et dans les zones limitrophes du fossé tectonique (Afrique centrale équatoriale). — Communication préliminaire* (108 pages, 28 figures, cartes, plans et croquis, 16 diagrammes, 10 planches, 1933) . . . . . fr. 120 »
3. VANDERYST' le R. P. H., *L'élevage extensif du gros bétail par les Bampombos et Baholos du Congo portugais* (50 pages, 5 figures, 1933) . . . . . fr. 30 »
4. POLINARD, E., *Le socle ancien inférieur à la série schisto-calcaire du Bas-Congo. Son étude le long du chemin de fer de Matadi à Léopoldville* (116 pages, 7 figures, 8 planches, 1 carte, 1934) . . . . . fr. 80 »

Tome III.

- SCAËTTA, H., *Le climat écologique de la dorsale Congo-Nil* (335 pages, 61 diagrammes, 20 planches, 1 carte, 1934) . . . . . fr. 200 »

Tome IV.

1. POLINARD, E., *La géographie physique de la région du Lubilash, de la Bushmate et de la Lubi vers le 6<sup>e</sup> parallèle Sud* (38 pages, 9 figures, 4 planches, 2 cartes, 1935) . . . . . fr. 50 »
2. POLINARD, E., *Contribution à l'étude des roches éruptives et des schistes cristallins de la région de Bondo* (42 pages, 1 carte, 2 planches, 1935). . . . . fr. 30 »
3. POLINARD, E., *Constitution géologique et pétrographique des bassins de la Kotto et du M'Bari, dans la région de Bria-Yalinga (Oubangui-Chari)* (160 pages, 21 figures, 3 cartes, 13 planches, 1935) . . . . . fr. 120 »

Tome V.

1. ROBYNS, W., *Contribution à l'étude des formations herbeuses du district forestier central du Congo belge* (151 pages, 3 figures, 2 cartes, 13 planches, 1936) . fr. 120 »
2. SCAËTTA, H., *La genèse climatique des sols montagnards de l'Afrique centrale. — Les formations végétales qui en caractérisent les stades de dégradation* (351 pages, 10 planches, 1937) . . . . . fr. 225 »

Tome VI.

1. GYSIN, M., *Recherches géologiques et pétrographiques dans le Katanga méridional* (259 pages, 4 figures, 1 carte, 4 planches, 1937) . . . . . fr. 130 »
2. ROBERT, M., *Le système du Kundelungu et le système schisto-dolomitique (Première partie)* (108 pages, 1940). . . . . fr. 60 »
3. ROBERT, M., *Le système du Kundelungu et le système schisto-dolomitique (Deuxième partie)* (35 pages, 1 tableau hors-texte, 1941) . . . . . fr. 25 »
4. PASSAU, G., *La vallée du Lualaba dans la région des Portes d'Enfer* (66 pages, 1 figure, 1 planche, 1943) . . . . . fr. 50 »

### Tome VII.

1. POLINARD, E., *Etude pétrographique de l'entre-Lulua-Lubilash, du parallèle 7°30' S. à la frontière de l'Angola* (120 pages, 1 figure, 2 cartes hors-texte, 1944) . fr. 90 »
2. ROBERT, M., *Contribution à la géologie du Katanga. — Le système des Kibaras et le complexe de base* (91 pages, 1 planche, 1 tableau hors-texte, 1944) . fr. 65 »
3. PASSAU, G., *Les plus belles pépites extraites des gisements aurifères de la Compagnie minière des Grands Lacs Africains (Province Orientale — Congo belge)* (32 pages, 20 planches hors-texte, 1945) . fr. 200 »

## SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

### Tome I.

1. MAURY, J., *Triangulation du Katanga* (140 pages, figure, 1930) . fr. 50 »
2. ANTHOINE, R., *Traitement des minerais aurifères d'origine filonienne aux mines d'or de Kilo-Moto* (163 pages, 63 croquis, 12 planches, 1933) . fr. 150 »
3. MAURY, J., *Triangulation du Congo oriental* (177 pages, 4 fig., 3 pl., 1934) . fr. 100 »

### Tome II.

1. ANTHOINE, R., *L'amalgamation des minerais à or libre à basse teneur de la mine du mont Tsi* (29 pages, 2 figures, 2 planches, 1936) . fr. 30 »
2. MOLLE, A., *Observations magnétiques faites à Elisabethville (Congo belge) pendant l'année internationale polaire* (120 pages, 16 fig., 3 pl., 1936) . fr. 90 »
3. DEHALU, M., et PAUWEN, L., *Laboratoire de photogrammétrie de l'Université de Liège. Description, théorie et usage des appareils de prises de vues, du stéréoplanigraphe C<sub>s</sub> et de l'Aéromultiplex Zeiss* (80 pages, 40 fig., 2 planches, 1938) . fr. 40 »
4. TONNEAU, R., et CHARPENTIER, J., *Etude de la récupération de l'or et des sables noirs d'un gravier alluvionnaire* (Mémoire couronné au Concours annuel de 1938) (95 pages, 9 diagrammes, 1 planche, 1939) . fr. 70 »
5. MAURY, J., *Triangulation du Bas-Congo* (41 pages, 1 carte, 1939) . fr. 30 »

### Tome III.

- HERMANS, L., *Résultats des observations magnétiques effectuées de 1934 à 1938 pour l'établissement de la carte magnétique du Congo belge* (avec une introduction par M. Dehalu) :
1. Fascicule préliminaire. — *Aperçu des méthodes et nomenclature des Stations* (88 pages, 9 figures, 15 planches, 1939) . fr. 80 »
  2. Fascicule I. — *Elisabethville et le Katanga* (15 avril 1934-17 janvier 1935 et 1<sup>er</sup> octobre 1937-15 janvier 1938) (105 pages, 2 planches, 1941) . fr. 100 »
  3. Fascicule II. — *Kivu. Ruanda. Région des Parcs Nationaux* (20 janvier 1935-26 avril 1936) (138 pages, 27 figures, 21 planches, 1941) . fr. 150 »
  4. Fascicule III. — *Région des Mines d'or de Kilo-Moto, Ituri, Haut-Uele* (27 avril-16 octobre 1936) (71 pages, 9 figures, 15 planches, 1939) . fr. 80 »
  5. HERMANS, L., et MOLLE, A., *Observations magnétiques faites à Elisabethville (Congo belge) pendant les années 1933-1934* (83 pages, 1941) . fr. 80 »

### Tome IV.

1. ANTHOINE, R., *Les méthodes pratiques d'évaluation des gîtes secondaires aurifères appliquées dans la région de Kilo-Moto (Congo belge)* (218 pages, 56 figures, planches, 1941) . fr. 150 »
2. DE GRAND RY, G., *Les graben africains et la recherche du pétrole en Afrique orientale* (77 pages, 4 figures, 1941) . fr. 50 »
3. DEHALU, M., *La gravimétrie et les anomalies de la pesanteur en Afrique orientale* (80 pages, 15 figures, 1943) . fr. 60 »



VAN DER KERKEN, G., *L'Ethnie Mongo* :

Vol. II et III. Deuxième partie : Visions, Représentations et Explications du monde.

D<sup>r</sup> PETER SCHUMACHER, M. A., *Expedition zu den zentralafrikanischen Kivu-Pygmäen* (in-4°) :

I. Die physische und soziale Umwelt der Kivu-Pygmäen;

II. Die Kivu-Pygmäen.

D<sup>r</sup> PETER SCHUMACHER, M. A., *Ruanda-Pygmäen* (in-4°) :

I. *Landeskunde und Geschichte*. — II. *Das Gemeinwesen*. — III. *Das Eingeborenenrecht*. — IV. *Die Wirtschaft*. — V. *Die höhere Welt*.

STAPPERS, L. en WILLEMS, E., de EE. PP., *Tonologische bijdrage tot de studie van het werkwoord in het Tshiluba* (in-8°).

DE WILDEMAN, E., *A propos de médicaments antilépreux d'origine végétale*. XIV. *Sur des représentants des genres* Alangium, Anacardium, Semecarpus, Boerhaavia, Brucea, Bryophyllum, Calotropis, Carpolobia, Commiphora, Diospyros, Dipterocarpus, Calophyllum, Clusia, Symphonia, Lophira, Parinarium (en collaboration avec L. PYNAERT) (in-8°).

DE WILDEMAN, E., *A propos de médicaments antilépreux d'origine végétale*. XV. *Sur des espèces des genres* Adenia, Anagallis, Cedrus, Celastrus, Cyathula, Dieffenbachia, Bambusa, Eleusine, Icica, Leonotis, Abutilon, Hibiscus, Phytolacca, Psorospermum, Rhizophora, Striga et Treculia (en collaboration avec L. PYNAERT) (in-8°).

CARRINGTON, le R. P. J. F., *A comparative study of some central african gong-languages* (in-8°).

HEINRICH, G., *Les Observations magnétiques d'Elisabethville* (in-8°).

POLINARD, E., *Constitution géologique du bassin de la Bushimaie entre la Mui et la Mova (Congo belge)* (in-4°).

MOUREAU, J. et LACQUEMENT, S., *Cordyceps du Congo belge* (in-4°).

*Atlas général du Congo*. — *Algemene Atlas van Congo* :

ROBYNS, W., *Les territoires phytogéographiques du Congo belge et du Ruanda-Urundi*. — *De phytogeographische streken van Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi*.

CAMBIER, R., *Carte des grandes explorations*. — *Kaart van de grote ontdekkingsreizen*.

ROBYNS, W., *Les Parcs Nationaux et les Réserves du Congo belge et du Ruanda-Urundi*. — *De Nationale Parken en de Reservaten in Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi*.

*Biographie Coloniale Belge*, t. I (in-8°).

DE JONGHE, E., *Les formes d'asservissement dans les sociétés indigènes du Congo belge* (avec la collaboration de M. VAN HOVE) (in-8°).

LAMAL, FR., S. J., *Essai d'Étude démographique d'une population du Kwango. Les Basuku du Territoire de Feshi* (in-8°).

MEULENBERG, J., *Introduction à l'Étude pédologique des sols du Territoire du Bas Fleuve (Congo belge)* (en collaboration avec L. DE LEENHEER et G. WAEGEMANS) (in-8°).

VANNESTE, R. P., *Alur-Teksten* (in-8°).

GRÉVISSÉ, E., *La Grande Pitié des juridictions indigènes* (in 8°).

SCHEBESTA, R. P. P., *Die Religion der Ituri-Bambutu* (in-4°).

DE DECKER, R. P., *Les clans Bambunda d'après leur littérature orale* (in-8°).

**BULLETIN DES SÉANCES DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE**

	Belgique.	Congo belge.	Union postale universelle.
Abonnement annuel. . . . .	fr. 180.—	fr. 210.—	fr. 225.—
Prix par fascicule . . . . .	fr. 75.—	fr. 90.—	fr. 90.—

Tome I (1929-1930) . . . . .	608 pages	Tome X (1939) . . . . .	473 pages
Tome II (1931) . . . . .	694 »	Tome XI (1940) . . . . .	598 »
Tome III (1932) . . . . .	680 »	Tome XII (1941) . . . . .	592 »
Tome IV (1933) . . . . .	884 »	Tome XIII (1942) . . . . .	510 »
Tome V (1934) . . . . .	738 »	Tome XIV (1943) . . . . .	632 »
Tome VI (1935) . . . . .	765 »	Tome XV (1944) . . . . .	442 »
Tome VII (1936) . . . . .	626 »	Tome XVI (1945) . . . . .	708 »
Tome VIII (1937) . . . . .	895 »	Tome XVII (1946) . . . . .	1084 »
Tome IX (1938) . . . . .	871 »	Tome XVIII (1947) . . . . .	948 »

*Table décennale du Bulletin des Séances 1930-1939*, par E. DEVROEY . . . . . fr. 60 »

*Tienjarige inhoudstafel van het Bulletin der Zittingen 1930-1939*, door E. DEVROEY . . . . . fr. 60 »